

**RAPPORT SEMESTRIEL**  
**30.06.23**

# **NAGELMACKERS**

## **SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
publique de droit belge à compartiments multiples  
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements  
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

# SOMMAIRE

<b>1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8</b>
<b>1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8</b>
<b>1.2 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>10</b>
1.2.1 . Informations aux actionnaires	10
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	17
<b>1.3 . BILAN GLOBALISE</b>	<b>21</b>
<b>1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE</b>	<b>22</b>
<b>1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>23</b>
1.5.1 . Résumé des règles	23
1.5.2 . Taux de change	24
<b>2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EQUITY SMALL &amp; MID CAP FUND</b>	<b>25</b>
<b>2.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>25</b>
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	25
2.1.2 . Cotation en bourse	25
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	25
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	26
2.1.5 . Distributeurs	26
2.1.6 . Indice et benchmark	26
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	26
2.1.8 . Politique future	26
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	27
<b>2.2 . BILAN</b>	<b>28</b>
<b>2.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>29</b>
<b>2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>30</b>
2.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	30
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	31
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	32
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	32
2.4.5 . Performances	32
2.4.6 . Frais	35
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	36
<b>3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND</b>	<b>38</b>
<b>3.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>38</b>
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	38
3.1.2 . Cotation en bourse	38
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	38
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	39
3.1.5 . Distributeurs	39
3.1.6 . Indice et benchmark	39
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	40
3.1.8 . Politique future	40
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	40
<b>3.2 . BILAN</b>	<b>42</b>
<b>3.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>43</b>
<b>3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>44</b>
3.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	44
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	45
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	45
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	45
3.4.5 . Performances	46
3.4.6 . Frais	49
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	50
<b>4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED</b>	<b>51</b>

<b>4.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>51</b>
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	51
4.1.2 . Cotation en bourse	51
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	51
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	53
4.1.5 . Distributeurs	53
4.1.6 . Indice et benchmark	53
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	53
4.1.8 . Politique future	53
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	54
<b>4.2 . BILAN</b>	<b>55</b>
<b>4.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>56</b>
<b>4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>57</b>
4.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	57
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	58
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	58
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	58
4.4.5 . Performances	59
4.4.6 . Frais	61
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	63
<b>5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE</b>	<b>64</b>
<b>5.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>64</b>
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	64
5.1.2 . Cotation en bourse	64
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	64
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	66
5.1.5 . Distributeurs	66
5.1.6 . Indice et benchmark	66
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	66
5.1.8 . Politique future	66
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque	67
<b>5.2 . BILAN</b>	<b>68</b>
<b>5.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>69</b>
<b>5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>70</b>
5.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	70
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	70
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	71
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	71
5.4.5 . Performances	72
5.4.6 . Frais	74
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	76
<b>6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES</b>	<b>77</b>
<b>6.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>77</b>
6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	77
6.1.2 . Cotation en bourse	77
6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	77
6.1.4 . Gestion financière du portefeuille	79
6.1.5 . Distributeurs	79
6.1.6 . Indice et benchmark	79
6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	79
6.1.8 . Politique future	79
6.1.9 . Indicateur synthétique de risque	80
<b>6.2 . BILAN</b>	<b>81</b>
<b>6.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>82</b>
<b>6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>83</b>
6.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	83

6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	83
6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	84
6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	84
6.4.5 . Performances	84
6.4.6 . Frais	85
6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	86
<b>7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH</b>	<b>87</b>
<b>7.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>87</b>
7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	87
7.1.2 . Cotation en bourse	87
7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	87
7.1.4 . Gestion financière du portefeuille	89
7.1.5 . Distributeurs	89
7.1.6 . Indice et benchmark	89
7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	89
7.1.8 . Politique future	89
7.1.9 . Indicateur synthétique de risque	89
<b>7.2 . BILAN</b>	<b>91</b>
<b>7.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>92</b>
<b>7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>93</b>
7.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	93
7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	93
7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	94
7.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	94
7.4.5 . Performances	94
7.4.6 . Frais	96
7.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	97
<b>8 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND</b>	<b>99</b>
<b>8.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>99</b>
8.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	99
8.1.2 . Cotation en bourse	99
8.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	99
8.1.4 . Gestion financière du portefeuille	100
8.1.5 . Distributeurs	100
8.1.6 . Indice et benchmark	100
8.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	100
8.1.8 . Politique future	100
8.1.9 . Indicateur synthétique de risque	101
<b>8.2 . BILAN</b>	<b>102</b>
<b>8.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>103</b>
<b>8.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>104</b>
8.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	104
8.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	104
8.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	105
8.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	105
8.4.5 . Performances	105
8.4.6 . Frais	108
8.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	108
<b>9 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND</b>	<b>110</b>
<b>9.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>110</b>
9.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	110
9.1.2 . Cotation en bourse	110
9.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	110
9.1.4 . Gestion financière du portefeuille	111
9.1.5 . Distributeurs	111
9.1.6 . Indice et benchmark	111

9.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	111
9.1.8 . Politique future	112
9.1.9 . Indicateur synthétique de risque	112
<b>9.2 . BILAN</b>	<b>113</b>
<b>9.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>114</b>
<b>9.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>115</b>
9.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	115
9.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	115
9.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	116
9.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	116
9.4.5 . Performances	116
9.4.6 . Frais	118
9.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	119
<b>10 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND</b>	<b>120</b>
<b>10.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>120</b>
10.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	120
10.1.2 . Cotation en bourse	120
10.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	120
10.1.4 . Gestion financière du portefeuille	121
10.1.5 . Distributeurs	121
10.1.6 . Indice et benchmark	121
10.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	121
10.1.8 . Politique future	122
10.1.9 . Indicateur synthétique de risque	122
<b>10.2 . BILAN</b>	<b>123</b>
<b>10.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>124</b>
<b>10.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>125</b>
10.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	125
10.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	125
10.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	126
10.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	126
10.4.5 . Performances	126
10.4.6 . Frais	128
10.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	129
<b>11 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND</b>	<b>130</b>
<b>11.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>130</b>
11.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	130
11.1.2 . Cotation en bourse	130
11.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	130
11.1.4 . Gestion financière du portefeuille	131
11.1.5 . Distributeurs	131
11.1.6 . Indice et benchmark	131
11.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	132
11.1.8 . Politique future	132
11.1.9 . Indicateur synthétique de risque	132
<b>11.2 . BILAN</b>	<b>134</b>
<b>11.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>135</b>
<b>11.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>136</b>
11.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	136
11.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	136
11.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	137
11.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	137
11.4.5 . Performances	137
11.4.6 . Frais	138
11.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	139
<b>12 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED</b>	<b>140</b>

<b>12.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>140</b>
12.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	140
12.1.2 . Cotation en bourse	140
12.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	140
12.1.4 . Gestion financière du portefeuille	143
12.1.5 . Distributeurs	143
12.1.6 . Indice et benchmark	143
12.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	143
12.1.8 . Politique future	144
12.1.9 . Indicateur synthétique de risque	144
<b>12.2 . BILAN</b>	<b>145</b>
<b>12.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>146</b>
<b>12.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>147</b>
12.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	147
12.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	148
12.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	149
12.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	149
12.4.5 . Performances	150
12.4.6 . Frais	153
12.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	155
<b>13 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE</b>	<b>156</b>
<b>13.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>156</b>
13.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	156
13.1.2 . Cotation en bourse	156
13.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	156
13.1.4 . Gestion financière du portefeuille	159
13.1.5 . Distributeurs	159
13.1.6 . Indice et benchmark	159
13.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	159
13.1.8 . Politique future	160
13.1.9 . Indicateur synthétique de risque	160
<b>13.2 . BILAN</b>	<b>161</b>
<b>13.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>162</b>
<b>13.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>163</b>
13.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	163
13.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	164
13.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	165
13.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	165
13.4.5 . Performances	166
13.4.6 . Frais	170
13.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	172
<b>14 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH</b>	<b>173</b>
<b>14.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>173</b>
14.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	173
14.1.2 . Cotation en bourse	173
14.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	173
14.1.4 . Gestion financière du portefeuille	176
14.1.5 . Distributeurs	176
14.1.6 . Indice et benchmark	176
14.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	177
14.1.8 . Politique future	177
14.1.9 . Indicateur synthétique de risque	177
<b>14.2 . BILAN</b>	<b>178</b>
<b>14.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>179</b>
<b>14.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>180</b>
14.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	180

14.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	181
14.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	182
14.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	182
14.4.5 . Performances	182
14.4.6 . Frais	187
14.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	189
<b>15 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND</b>	<b>190</b>
<b>15.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>190</b>
15.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	190
15.1.2 . Cotation en bourse	190
15.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	190
15.1.4 . Gestion financière du portefeuille	191
15.1.5 . Distributeurs	191
15.1.6 . Indice et benchmark	191
15.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	191
15.1.8 . Politique future	191
15.1.9 . Indicateur synthétique de risque	192
<b>15.2 . BILAN</b>	<b>193</b>
<b>15.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>194</b>
<b>15.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>195</b>
15.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	195
15.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	196
15.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	197
15.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	197
15.4.5 . Performances	197
15.4.6 . Frais	201
15.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	202
<b>16 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FUND</b>	<b>203</b>
<b>16.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>203</b>
16.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	203
16.1.2 . Cotation en bourse	203
16.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	203
16.1.4 . Gestion financière du portefeuille	206
16.1.5 . Distributeurs	207
16.1.6 . Indice et benchmark	207
16.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	207
16.1.8 . Politique future	208
16.1.9 . Indicateur synthétique de risque	208
<b>16.2 . BILAN</b>	<b>209</b>
<b>16.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>210</b>
<b>16.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>211</b>
16.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23	211
16.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	213
16.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	214
16.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	214
16.4.5 . Performances	215
16.4.6 . Frais	218
16.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	219

# 1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

## 1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

### Siège de la SICAV

Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

### Date de constitution de la SICAV

05 mars 1993

### Conseil d'administration de la SICAV

- Yves Van Laecke, Chief Commercial Officer de la Banque Nagelmackers SA, Président
- Levi Sarens, Head of Asset Management Funds, Banque Nagelmackers SA, Membre du Conseil d'administration
- Peter Van den Dam, Consultant indépendant, Membre du Conseil d'Administration
- Luc Aspeslagh, Administrateur des sociétés, Membre indépendant du Conseil d'Administration
- Stefaan Sterck, Consultant indépendant, Membre indépendant du Conseil d'Administration
- Samuel Melis, Membre du Conseil d'Administration

### Personnes physiques chargées de la direction effective

- Samuel Melis, Membre du Conseil d'Administration
- Peter Van den Dam, Consultant indépendant, Membre du Conseil d'Administration

### Type de gestion

Sicav autogérée

### Commissaire

PricewaterhouseCoopers SRL, Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Damien Walgrave, Culliganlaan 5, 1831 -Diegem

### Promoteur

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

### Dépositaire

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b315 – 1000 Bruxelles. CACEIS Bank SA, société anonyme de droit français, dont le siège est sis 89 91 rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS BANK, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles, sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736 (RPR Bruxelles).

CACEIS Bank, Belgium Branch a été désignée par la Sicav comme dépositaire aux termes d'un contrat de dépositaire daté du 22 novembre 2021, tel que modifié au fur et à mesure (le « Contrat de dépositaire » ou « Depositary Agreement ») conformément aux règles relatives aux OPCVM et autres dispositions légales applicables.

Les investisseurs peuvent consulter, sur demande auprès du siège social de l'OPCVM, le Contrat de dépositaire afin de mieux comprendre et connaître les obligations et responsabilités du Dépositaire.

### Gestion financière du portefeuille

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

### Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

### Service financier

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

### Distributeur(s)

BANK NAGELMACKERS NV, Sterrenkundelaan 23, 1210 Brussel

### Liste des compartiments et des classes d'actions

- NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND – Classe de base, Classe IC, Classe N

## NAGELMACKERS

- NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND – Classe de base, Classe IC, Classe N
- NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES – Classe de base
- NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS – Classe de base, Classe IC, Classe N, Classe P
- NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND - Classe de base, Classe N, Classe P

La classe de base, sans critère de distinction, est proposée à des personnes physiques et à des personnes morales ;

**Actions de la Classe R :** celles-ci sont sans critères de distinction. Elles seront proposées aux/à des personnes physiques et morales ;

**Actions de la Classe A :** pour ce qui concerne la classe d'actions A, la souscription initiale s'élève à minimum 500.000,00 EUR ;

**Actions de la Classe B :** pour ce qui concerne la classe d'actions B, la souscription initiale s'élève à minimum 1.000.000,00 EUR ;

**Actions de la Classe N :** la classe d'actions N est exclusivement ouverte aux OPC qui sont gérés par la banque Nagelmackers ;

**Actions de la Classe Ic :** en ce qui concerne les actions de la classe Ic, le montant minimal de la souscription initiale sera 100.000,00 EUR. Les actions de la classe Ic sont uniquement destinées aux investisseurs institutionnels agissant pour leur propre compte, au sens de l'article 201/22 du Code des droits et taxes divers, y compris les investisseurs professionnels au sens de la loi du 3 août 2012 ;

**Actions de la classe P :** la classe d'actions P n'est ouverte que pour les investisseurs qui ont une ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire auprès de Bank Nagelmackers, et elles sont réservées aux comptes auxquels s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Les provisions et coûts récurrents supportés par le compartiment, pour la classe IC, sont également inférieurs à ceux des classes R, A, B et P.

La classe d'actions Ic est caractérisée par la qualité des investisseurs. Les critères objectifs par lesquels les personnes peuvent souscrire des actions de cette classe, sont leur qualité en tant qu'investisseur institutionnel et le montant initial minimal de souscription. Un contrôle permanent est exercé pour vérifier que les investisseurs remplissent effectivement ces critères.

Cependant, les actions de classe de base et les actions de classe R ne seront émises simultanément dans un compartiment.

Le conseil d'administration demande que les distributeurs établissent une procédure pour, tant au moment de la souscription, que sur une base permanente, vérifier si les personnes qui souscrivent ou qui ont souscrit des actions d'une classe particulière et qui relèvent sur un ou plusieurs points d'un système plus avantageux, ou qui ont acquis de telles actions, répondent (encore toujours) aux critères.

Si, au moment de l'inscription sur base de la procédure décrite ci-dessus, on détecte que l'investisseur ne répond pas aux critères qui lui ont donné accès à la classe IC ou classe P, on lui proposera de souscrire des actions d'une autre classe.

Si, après la souscription, on détecte qu'un investisseur, sur base de la procédure décrite ci-dessus, ne peut plus souscrire d'actions de la classe IC ou classe P, alors, le conseil d'administration peut prendre toutes les mesures et, si nécessaire, convertir les actions de la classe IC ou classe P en actions d'une autre classe. Dans ce cas, l'investisseur sera informé de cette conversion, dans les plus brefs délais.

Si, par un achat d'actions de la Classe A ou B, le montant d'investissement par actionnaire individuel chute sous les montants initiaux minimum précités de la souscription, le Conseil d'administration peut prendre toutes les mesures nécessaires et si nécessaire, transférer les actions d'une certaine classe dans des actions d'une autre classe. Dans ce cas, l'investisseur sera informé de cette conversion, dans les plus brefs délais.

## 1.2 . RAPPORT DE GESTION

---

### 1.2.1 . Informations aux actionnaires

Nagelmackers (« La Sicav ») avec différents compartiments qui ont opté pour des placements qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et qui, pour ce qui concerne leur fonctionnement et leurs placements, sont régis par la loi du 3 août 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

La Sicav a été constituée le 5 mars 1993, pour une durée indéterminée, et les statuts ont été modifiés, en dernier lieu, selon l'acte du 14 octobre 2016. La version la plus récente des statuts coordonnés a été publiée en octobre 2016.

La devise de globalisation est l'EUR. Le capital est toujours équivalent à la valeur de l'actif net. Le capital minimum de la Sicav s'élève à un million deux cent mille euros (€ 1.200.000), ou à son équivalent dans une autre devise.

L'exercice comptable se termine au 31 décembre de chaque année.

La Sicav est enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° d'entreprise 0449.575.796.

L'objectif de la Sicav est de permettre aux actionnaires de participer à une gestion professionnelle d'un portefeuille de valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers, tels que définis dans la politique d'investissement de chaque compartiment (voir fiches descriptives des compartiments).

Les placements en Sicav doivent être considérés comme des placements à moyen et à long terme. Il ne peut y avoir aucune assurance quant au fait que la Sicav atteint ses objectifs d'investissement.

Les investissements de la Sicav sont soumis aux fluctuations normales du marché, et aux risques inhérents aux investissements. Il ne peut y avoir aucune assurance quant au fait que les investissements dans la Sicav seront rentables. La Sicav vise un portefeuille diversifié, afin de limiter les risques de placement.

### **Éthique sociale, préoccupations environnementales et entrepreneuriat socialement responsable**

Conformément à la loi du 8 juin 2006, appelée loi sur les armes, telle que modifiée pour la dernière fois par la loi du 16 juillet 2009, les compartiments n'investissent pas dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger, dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'offre en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines anti personnelles, sous-munitions et/ou munitions inertes et blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion.

Lors de la sélection des fonds sous-jacents, le gestionnaire tient compte des applications de la loi du 8 juin 2006, appelée loi sur les armes, telle que modifiée pour la dernière fois par la loi du 16 juillet 2009, le compartiment n'investit pas dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger, dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'offre en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, sous-munitions et/ou munitions inertes et blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion. L'application de la loi est contrôlée sur base de rapports du gestionnaire, et fait l'objet d'un suivi régulier, par la mise à jour de l'audit d'acquisition, de même que par l'audit initial d'acquisition, qui est effectué avant la reprise du fonds sous-jacent. Le fonds n'applique pas lui-même, par ailleurs, de filtrage éthique ; la reprise de fonds éthiques est possible, toutefois sans aucune obligation pour le gestionnaire.

### **Intégration des risques de durabilité dans la politique d'investissement**

#### SFDR

Sauf indication contraire dans la politique d'investissement d'un compartiment, tous les compartiments de la SICAV prennent en compte les risques de durabilité. Cependant, cela ne signifie pas que tous les compartiments sont nécessairement à caractère « Article 8 ou 9 » conformément à la législation SFDR. SFDR est l'acronyme de « Sustainable Finance Disclosure Regulation », faisant suite au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Conformément au SFDR, les compartiments sont divisés en 3 catégories.

- Article 9 : Compartiments ayant un objectif explicite de durabilité, où ce dernier peut être défini comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental (par exemple en matière d'utilisation d'énergies renouvelables), d'émissions de gaz à effet de serre, ou en matière d'impacts sur la biodiversité), ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social (par exemple, contribuer à la lutte contre les inégalités ou favoriser l'intégration sociale ou les relations de travail). Cela devrait à tout moment être sans préjudice des principes de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales. Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a aucun compartiment qui peut être qualifié d'Article 9 au sein de la SICAV Nagelmackers.

## NAGELMACKERS

- Article 8 : Compartiments qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Ces compartiments promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les compartiments au sein de la SICAV considérés comme Article 8 sont les suivants :

- Nagelmackers Multifund Conservative
- Nagelmackers Multifund Balanced
- Nagelmackers Multifund Growth
- Nagelmackers Multifund Full Equities
- Nagelmackers Private Fund Conservative
- Nagelmackers Private Fund Balanced
- Nagelmackers Private Fund Growth
- Nagelmackers Sustainable Euro Corporate Bonds
- Nagelmackers European Real Estate Fund

- Tous les autres compartiments de la SICAV n'entrant pas dans les catégories ci-dessus appartiennent à la catégorie Article 6

Dans le cadre des fonds de fonds, les fonds tiers sont évalués pour leur approche durable. Cela inclut de vérifier s'ils sont signataires des UNPRI (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies où les signataires s'engagent à inclure plusieurs principes de durabilité dans leurs décisions d'investissement), la mesure dans laquelle le fonds utilise les critères ESG dans son processus d'investissement (exclusion, intégration, approche best-in-class, impact), les fournisseurs de données utilisés pour intégrer la durabilité dans le processus, la manière dont l'empreinte carbone est traitée, etc.

Au sein de nos fonds de fonds non durables (article 6), cependant, les caractéristiques durables des fonds externes ne doivent pas nécessairement être déterminantes pour la sélection, même si elles sont prises en compte à tout moment.

Dans le processus décisionnel de nos compartiments Article 8, en revanche, un score élevé sur l'approche durable par un fonds externe est une condition nécessaire pour pouvoir sélectionner ce fonds. L'intégration ESG s'applique donc aux compartiments concernés (voir ci-dessous).

Tous les compartiments à lignes individuelles sont soumis à une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs sociétés) dans lesquels des investissements ne peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne. En outre, les sociétés qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Les sociétés impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium) sont exclues, conformément à la législation belge.

En outre, les compartiments Article 8 peuvent également poursuivre une stratégie spécifique (best-in-class, best-in-universe, thématique, impact) ou un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à un cadre de référence.

La stratégie ou l'objectif spécifique de chaque compartiment Article 8 est décrit en détail dans la politique relative aux risques en matière de durabilité du gestionnaire Bank Nagelmackers, qui peut être consultée à l'adresse <https://www.nagelmackers.be/src/Fontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Sustainability-Risk-Policy-ENG.pdf>

La disposition des différents compartiments selon la classification SFDR peut être sujette à modification dans le futur. Dans ce cas, le Prospectus sera modifié.

Le détail des informations relatives au SFDR est disponible dans la section « Annexes » à la fin de ce rapport pour les compartiments concernés.

### **Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations**

#### Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Il est important que les investisseurs comprennent que tout investissement implique des risques. Aucune garantie formelle n'est accordée au compartiment, ni à ses participants.

#### *Risque de marché*

Il s'agit d'un risque d'ordre général qui touche tous types d'investissement. L'évolution des cours des valeurs mobilières et autres instruments est essentiellement déterminée par la fluctuation des marchés financiers ainsi que par l'évolution économique des émetteurs, eux-mêmes affectés par la situation générale de l'économie mondiale, ainsi que par les conditions économiques et politiques qui prévalent dans leur pays.

## NAGELMACKERS

### *Risques liés aux marchés boursiers*

Les risques associés aux placements en actions (et instruments apparentés) englobent des fluctuations significatives des cours, des informations négatives relatives à l'émetteur ou au marché, et le caractère subordonné du capital d'actions par rapport aux titres de créance émises par la même société. Les fluctuations sont, par ailleurs, souvent amplifiées à court terme. Le risque qu'une ou plusieurs sociétés enregistrent une perte, ou ne progressent pas, peut avoir un impact négatif sur la performance de l'ensemble du portefeuille.

Les compartiments investissant en valeurs de croissance peuvent être plus volatils que le marché dans son ensemble, et peuvent réagir différemment aux développements économiques et politiques et aux évolutions du marché, spécifiques à l'émetteur. Les valeurs de croissance affichent traditionnellement une volatilité supérieure à celle des autres valeurs, surtout à court terme. Le cours des actions des valeurs de croissance peut être plus cher, par rapport à leur bénéfice, que le marché en général. Les actions des valeurs de croissance peuvent être plus sensibles à des variations de leur croissance bénéficiaire.

### *Risques liés aux obligations, titres de créances, produits à revenus fixes (y compris, obligations à haut rendement) et obligations convertibles*

Pour les compartiments qui investissent en obligations ou autres titres de créance, la valeur des investissements sous-jacents dépendra des taux d'intérêts du marché, de la qualité de crédit de l'émetteur et de facteurs de liquidités. La valeur nette d'inventaire d'un compartiment investissant dans des titres de créance, fluctuera en fonction des taux d'intérêts (= risque de taux d'intérêt), de la perception de la qualité de crédit de l'émetteur, de la liquidité du marché, et également des taux de change (lorsque la devise de l'investissement sous-jacent est différente de la devise de référence du compartiment). Certains compartiments peuvent investir en titres de créance à haut rendement, qui peuvent offrir un niveau de revenu relativement élevé, comparé à un investissement en titres de créance de qualité (par exemple). Toutefois, le risque de dépréciation et de réalisation de pertes de capital sur de tels titres de créances, sera considérablement plus élevé que celui sur des titres de créances à rendement moins élevé.

Les placements en obligations convertibles sont sensibles aux fluctuations des cours des actions sous-jacentes (« composante action » de l'obligation convertible), tout en offrant une certaine forme de protection du capital (« plancher obligataire » de l'obligation convertible). La protection du capital sera d'autant plus faible que la composante action sera importante. En corollaire, une obligation convertible ayant connu un accroissement important de sa valeur de marché, suite à la hausse du cours de l'action sous-jacente, aura un profil de risque plus proche de celui d'une action. Par contre, une obligation convertible ayant connu une baisse de sa valeur de marché jusqu'au niveau de son plancher obligataire, suite à la chute du cours de l'action sous-jacente aura, à partir de ce niveau, un profil de risque proche de celui d'une obligation classique.

Les obligations convertibles, tout comme les autres types d'obligations, sont soumises au risque que l'émetteur ne puisse rencontrer ses obligations en termes de paiement des intérêts et/ou de remboursement du principal à l'échéance (risque de crédit). La perception, par le marché, de l'augmentation de la probabilité de défaut de paiement ou de faillite d'un émetteur donné, peut entraîner une baisse sensible de la valeur de marché de l'obligation, et donc de la protection offerte par l'obligation.

En outre, les obligations sont exposées au risque de baisse de leur valeur de marché, suite à une augmentation des taux d'intérêt de référence (risque de taux d'intérêt).

### *Risques liés aux investissements dans les marchés émergents*

Des suspensions et cessations de paiement de pays en voie de développement, peuvent être dues à divers facteurs tels que l'instabilité politique, une mauvaise gestion économique, un manque de réserves en devises, la fuite de capitaux, les conflits internes ou l'absence de volonté politique de poursuivre le service de la dette précédemment contractée.

Ces facteurs peuvent également influencer sur la capacité des émetteurs du secteur privé à faire face à leurs obligations. De plus, ces émetteurs sont soumis à des décrets, lois et réglementations, mis en vigueur par les autorités gouvernementales. Cela se rapporte, par exemple, à des modifications dans le domaine du contrôle des changes et du régime légal et réglementaire, des expropriations et nationalisations, de l'introduction ou de l'augmentation des impôts, tels que la retenue fiscale à la source.

Les systèmes de liquidation ou de règlement des transactions sont souvent moins bien organisés que dans des marchés développés. Il en découle un risque que la liquidation ou le règlement des transactions soit retardé ou annulé. Les pratiques de marchés peuvent exiger que le paiement d'une transaction soit effectué préalablement à la réception des valeurs mobilières ou autres instruments acquis ou que la livraison des valeurs mobilières ou autres instruments cédés soit effectuée avant la réception du paiement. Dans ces circonstances, le défaut de la contrepartie à travers laquelle la transaction est exécutée ou liquidée, peut entraîner des pertes pour le compartiment investissant dans ces marchés.

L'incertitude liée à l'environnement légal peu clair ou l'incapacité à établir des droits clairs de propriété et légaux, constituent des facteurs déterminants. S'y ajoutent le manque de fiabilité des sources d'information dans ces pays, la non-conformité des méthodes comptables avec les normes internationales, et l'absence de contrôles financiers ou commerciaux.

### *Risque de concentration*

Certains compartiments peuvent concentrer leurs investissements sur un ou plusieurs pays, régions géographiques, secteurs économiques, classes d'actions, types d'instruments financiers ou devises. Par conséquent, ces compartiments

## **NAGELMACKERS**

peuvent être davantage touchés en cas d'événements économiques, sociaux, politiques ou fiscaux touchant les pays, régions géographiques, secteurs économiques, classes d'actions, types d'instruments ou devises concernés.

### *Risque de taux d'intérêt*

La valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent, à leur tour, être influencés par de nombreux éléments ou événements comme les stratégies de politique monétaire, le taux d'escompte, l'inflation, etc. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence, la diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance. Compte tenu que le prix et le rendement d'une obligation varient en sens inverse, la baisse du prix de l'obligation s'accompagne d'une progression de son rendement.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque associé à la capacité de l'émetteur ou contrepartie à honorer ses dettes.

Le risque de crédit peut mener à une baisse de la qualité de crédit d'un émetteur d'obligations ou de titres de créance. Cela peut faire baisser la valeur des investissements.

La dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur, peut entraîner la baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le compartiment investit. Les obligations ou titres de créance émis par des entités assorties d'une faible notation sont, en règle générale, considérés comme des titres à plus fort risque de crédit et probabilité de défaillance de l'émetteur que ceux d'émetteurs disposant d'une notation supérieure. Lorsque l'émetteur d'obligations ou titres de créance se trouve en difficulté financière ou économique, la valeur des obligations ou titres de créance (qui peut devenir nulle) et les versements effectués au titre de ces obligations ou titres de créance (qui peuvent devenir nuls) peuvent s'en trouver affectés.

### *Risque de change*

Si un compartiment comporte des actifs libellés dans des devises différentes de sa devise de référence, il peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre sa devise de référence, et ces autres devises ou par des modifications en matière de contrôles des taux d'intérêt. Si la devise dans laquelle un titre est libellé, augmente par rapport à la devise de référence du compartiment, la contrevaletur du titre dans cette devise de référence va également s'apprécier. A l'inverse, une dépréciation de ces mêmes taux de change entraînera une dépréciation de la valeur du titre.

Lorsque le compartiment procède à des opérations de couverture contre le risque de change, la complète efficacité de ces opérations ne peut pas être garantie.

### *Risque de liquidité*

Il y a un risque que des investissements faits dans les compartiments deviennent illiquides, parce que le marché est trop restreint (souvent reflété par un écart particulièrement important entre les cours acheteurs et vendeurs ou bien de grands mouvements de cours) ; ou lors de la dépréciation de la notation de l'émetteur des titres, ou si la situation économique se détériore. Par conséquent, ces investissements pourraient ne pas être vendus ou achetés assez rapidement, pour empêcher ou réduire au minimum une perte dans le compartiment. Enfin, il existe un risque que des titres négociés dans un segment de marché étroit, tel que le marché des petites capitalisations, soient en proie à une plus forte volatilité des cours.

### *Risque de contrepartie*

Lors de la conclusion de contrats de gré à gré, la Sicav peut se trouver exposée à des risques liés à la solvabilité de la contrepartie, et à sa capacité à respecter ses obligations contractuelles. La Sicav peut ainsi conclure des contrats à terme, sur option et de swap, ou encore utiliser d'autres techniques dérivées qui comportent chacune le risque pour elle que la contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles.

### *Risques liés aux instruments dérivés*

Dans le cadre de la politique d'investissement, décrite dans chacune des fiches descriptives des compartiments, la Sicav peut recourir à des instruments financiers dérivés. Ces instruments peuvent non seulement, être utilisés à des fins de couverture, mais également faire partie intégrante de la stratégie d'investissement à des fins d'optimisation des rendements. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être limité par les conditions du marché, et les réglementations applicables, et peut impliquer des risques et des frais auxquels le compartiment qui y a recours, n'aurait pas été exposé sans l'utilisation de ces instruments. Les risques inhérents à l'utilisation d'options, de contrats en devises étrangères, de swaps, de contrats à terme et sur options, portant sur ceux-ci, comprennent notamment :

(a) le fait que le succès dépende de l'exactitude de l'analyse du ou des gestionnaires de portefeuille, en matière de fluctuations des taux d'intérêt, des cours des valeurs mobilières et/ou instruments du marché monétaire ainsi que des marchés des changes et d'autres éléments sous-jacents éventuels pour l'instrument dérivé ; (b) l'existence d'une corrélation imparfaite entre le cours des options, des contrats à terme et des options portant sur ceux-ci, et les fluctuations des cours des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire ou devises couvertes ; (c) le fait que les compétences requises pour utiliser ces instruments financiers dérivés divergent des compétences nécessaires à la sélection des titres en portefeuille ; (d) l'éventualité d'un marché secondaire non liquide pour un instrument financier dérivé spécifique, à un

## NAGELMACKERS

moment donné ; et (e) le risque pour un compartiment de se trouver dans l'impossibilité d'acheter ou de vendre une valeur en portefeuille, durant les périodes favorables, ou de devoir vendre un actif en portefeuille dans des conditions défavorables.

Lorsqu'un compartiment effectue des transactions swap, il s'expose à un risque de contrepartie. L'utilisation d'instruments financiers dérivés revêt, en outre, un risque lié à leur effet de levier.

### *Risque lié à l'effet de levier*

Cet effet de levier est obtenu en investissant un capital modeste à l'achat d'instruments financiers dérivés, par rapport au coût de l'acquisition directe des actifs sous-jacents. Plus le levier est important, plus la variation de cours de l'instrument financier dérivé sera marquée, en cas de fluctuation du cours de l'actif sous-jacent (par rapport au prix de souscription déterminé dans les conditions de l'instrument financier dérivé). L'avantage potentiel et les risques liés à ces instruments, augmentent ainsi proportionnellement au renforcement de l'effet de levier. Enfin, rien ne garantit que l'objectif recherché, grâce à ces instruments financiers dérivés, sera atteint.

### *Risque de performance*

Il s'agit du risque associé à la volatilité des prestations du compartiment. Cette performance est directement liée aux investissements exécutés par le compartiment, conformément à sa politique d'investissement par rapport au marché sous cette politique.

### *Risque d'inflation*

Au fil du temps, l'inflation affecte le pouvoir d'achat, associé au maintien des investissements.

### *Risque de durabilité*

Risque de durabilité désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance dont la survenance peut avoir un effet négatif réel ou potentiel important sur la valeur d'un investissement. Les risques de durabilité comprennent, mais sans s'y limiter, les risques liés au changement climatique, à la protection du climat, à la biodiversité et aux systèmes écologiques, au respect des normes du travail, des droits des travailleurs, des droits de l'homme et à l'équité et à la transparence fiscales, aux mesures de lutte contre la corruption et au respect des lois et règlements.

Le risque de durabilité peut être un risque en soi ou il peut avoir un impact sur ou contribuer de manière significative à d'autres risques à court terme, tels que les risques de variation de prix, de liquidité, de contrepartie ou opérationnels.

Les risques de durabilité à long terme peuvent entraîner une détérioration importante du profil financier, de la liquidité, de la rentabilité ou de la réputation de l'investissement sous-jacent.

Dans la mesure où les risques de durabilité n'ont pas déjà été estimés et pris en compte dans l'évaluation des investissements, ils peuvent avoir un effet négatif significatif sur le prix de marché attendu / estimé et / ou sur la liquidité de l'investissement et donc également sur les rendements des compartiments.

### *Risques liés à Shanghai - Hong Kong Stock Connect*

Ce risque concerne la négociation et la compensation de titres via Stock Connect. Le Stock Connect est soumis à des restrictions de quota qui peuvent limiter la capacité du compartiment à investir dans des Actions A chinoises en temps opportun. En outre, le Stock Connect est de nature innovante, les réglementations n'ont pas été testées et il n'y a aucune certitude quant à la manière dont elles seront appliquées, ce qui pourrait affecter la capacité du compartiment à exercer ses droits et intérêts dans les Actions A chinoises.

### *Taxation*

Les investisseurs doivent être attentifs au fait que (i) le produit de la vente de titres sur certains marchés ou la perception de dividendes ou d'autres revenus peut être ou devenir grevée d'impôts, de taxes, d'autres frais ou charges imposées par l'administration fiscale locale de ce marché, y compris la retenue fiscale à la source et/ou (ii) les investissements du compartiment peuvent être grevés des taxes spécifiques ou charges imposées par les administrations fiscales de certains marchés. La législation fiscale ainsi que la pratique de certains pays dans lesquels le compartiment investit ou peut investir dans le futur, ne sont pas clairement établies. Il est par conséquent possible, que l'interprétation actuelle de la législation ou la compréhension de la pratique, puisse changer ou que la législation puisse être modifiée avec effet rétroactif. Il est ainsi possible que, dans ces pays, le compartiment soit grevé d'une taxation supplémentaire, alors même que cette taxation n'ait pas été prévue à la date de publication du présent Prospectus, ou à la date à laquelle les investissements ont été réalisés, évalués ou transférés.

### *Facteurs de risque associés au FATCA*

La retenue à la source dans le cadre du Foreign Account Tax Compliance Act ('FATCA') peut s'appliquer sur des paiements en rapport avec votre investissement.

Le FATCA peut soumettre certains paiements à des investisseurs, n'ayant pas fournis les informations requises dans le cadre du FATCA, à une retenue à la source. Si, dans le cadre du FATCA, un montant doit être retenu sur des paiements

## NAGELMACKERS

en rapport avec les actions de la Sicav, la dernière nommée ne devrait pas faire supporter ces coûts à d'autres personnes. Les investisseurs potentiels doivent consulter la partie "Taxation" du "Foreign Account Tax Compliance Act".

Le rapportage, dans le cadre du FATCA, peut exiger le transfert des informations concernant votre investissement.

Le FATCA impose un nouveau régime de déclaration, sur base de quoi la Sicav peut se voir dans l'obligation de collecter certaines informations sur ses investisseurs et de les communiquer à des tiers, parmi lesquels l'administration fiscale belge, pour les transmettre à l'administration fiscale américaine ('IRS' : Internal Revenue Service). Les informations communiquées peuvent comprendre (mais sans s'y limiter) l'identité des investisseurs et leurs bénéficiaires directs ou indirects, les bénéficiaires finaux et les personnes qui les contrôlent. L'investisseur sera dans l'obligation de répondre à chaque requête fondée pour obtenir de telles informations de la Sicav, de sorte à ce que la Sicav puisse satisfaire à des obligations de déclaration. Les paiements en rapport avec les actions dans la Sicav, d'un investisseur qui ne répond pas à une telle requête, pourront être soumis à une retenue à la source ou une déduction ou encore, cet investisseur pourrait se voir obligé de faire racheter ou de vendre ses actions.

### *Risques liés aux investissements dans des parts d'OPC*

Les investissements réalisés par la Sicav dans des parts d'OPC (en ce compris, les éventuels investissements par certains compartiments de la Sicav en parts d'un autre compartiment de la Sicav) exposent la Sicav à des risques liés aux instruments financiers que ces OPC détiennent en portefeuille et qui sont décrits ci-avant. Certains risques sont cependant propres à la détention par la Sicav de parts d'OPC. Certains OPC peuvent avoir recours à des effets de levier, soit par l'utilisation d'instruments dérivés, soit par recours à l'emprunt. L'utilisation d'effets de levier assure une plus grande volatilité des parts d'OPC, et donc entraîne un risque plus élevé de perte en capital. La plupart des OPC prévoient aussi la possibilité de suspendre temporairement les rachats dans des circonstances exceptionnelles. Les investissements réalisés dans des parts d'OPC présentent donc un risque de liquidité plus important qu'un investissement direct dans un portefeuille de valeurs mobilières. Par contre, l'investissement en parts d'OPC permet à la Sicav d'accéder, de manière souple et efficace, à différentes stratégies d'investissement et à une diversification des investissements. Un compartiment qui investit principalement au travers d'OPC, s'assurera que son portefeuille d'OPC dispose de suffisamment de liquidités, afin de lui permettre de faire face à ses propres obligations de rachat.

L'investissement dans des parts d'OPC peut impliquer un doublement de certains frais. Outre les frais déjà prélevés au niveau du compartiment dans lequel un investisseur investit, l'investisseur en question subit une portion des frais prélevés, au niveau de l'OPC dans lequel le compartiment a investi.

### *Risque de dilution et Swing Pricing*

Les coûts réels d'achat ou de vente des investissements sous-jacents de l'OPC peuvent différer de la valeur comptable de ces investissements dans l'évaluation de l'OPC. La différence peut résulter de frais de négociation et d'autres coûts (tels que les taxes), d'un certain écart entre les prix d'achat et de vente des investissements sous-jacents et / ou d'un impact potentiel sur le marché en raison des transactions des participants. Ces risques de dilution peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur totale de l'OPC et donc la VNI par action peut être ajustée pour éviter de pénaliser la valeur des investissements pour les participants existants. L'ampleur de l'effet d'ajustement est déterminée par des facteurs tels que le volume des transactions, les prix d'achat ou de vente des investissements sous-jacents et la méthode d'évaluation utilisée pour calculer la valeur de ces investissements sous-jacents de l'OPC.

### *Risques significatifs et pertinents*

La Sicav offre aux investisseurs un choix de compartiments qui peut présenter un degré de risque différent et donc, en principe, une perspective de rendement différente à long terme, en relation avec le degré de risque accepté.

Les investisseurs trouveront une description des risques significatifs et pertinents pour chaque compartiment proposé par la Sicav, dans la fiche descriptive et dans les Informations clés pour l'investisseur.

### *Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société*

- Les retours obtenus dans les différents compartiments;
- Les développements réglementaires et fiscaux qui s'appliquent à la Sicav.

### *Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice*

Il n'y a pas eu d'événements importants survenus après la clôture de l'exercice.

### **Politique de rémunération**

Afin de se conformer aux exigences réglementaires et de démontrer une saine gestion du risque, Nagelmackers a développé une politique de rémunération.

La sicav n'a aucun salarié. La gestion des différents compartiments de la Sicav a été externalisée. Dans le cadre d'une saine politique du risque, il a été décidé de ne reverser aux membres du conseil d'administration qu'une indemnité fixe. Aucune indemnité variable ne sera octroyée.

L'indemnité des administrateurs indépendants s'élève à l'heure actuelle à € 1.250 par administrateur et par réunion. La rémunération des dirigeants effectifs s'élève à l'heure actuelle à € 8.936 par an hors TVA. Les montants alloués aux

## **NAGELMACKERS**

dirigeants effectifs sont indexés annuellement. Le cas échéant, les tâches liées à la fonction de compliance, d'audit interne et à la gestion interne des risques, assurée par les dirigeants effectifs, ne sont pas rémunérées séparément et font partie de la rémunération susmentionnée. La modification de la rémunération d'un membre du conseil d'administration sera soumise par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée générale de la Sicav. La composition du conseil d'administration est décrite dans le prospectus. La rémunération maximale pour les administrateurs et dirigeants effectifs s'élève :

- pour les administrateurs indépendants, à maximum € 5.000 par administrateur par an pour l'ensemble de la Sicav ;
- pour les dirigeants effectifs, à maximum € 8.936 par an (indexé et hors TVA) par compartiment de la Sicav.

La rémunération est répartie uniformément sur les différents compartiments de la Sicav.

Vous trouverez de plus amples informations dans la politique intégrale de rémunération de Nagelmackers sur le site Internet suivant : <https://www.nagelmackers.be>. Une version papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande adressée à la SA Nagelmackers.

### **Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

La société peut conclure des prêts de titres, selon les règles fixées à l'article 143 de l'Arrêté Royal du douze novembre deux mille douze, et telles que prévues à l'article 17 de l'Arrêté Royal du sept mars deux mille six, relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.

Dans le cas d'opérations de financement sur titres et de la réutilisation pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

### **Swing pricing**

La sicav applique un mécanisme de swing pricing pour tous les compartiments. Le swing pricing a pour objectif de protéger les participants existants contre la dilution de la valeur causée par les frais entraînés par les entrées et sorties. Ce mécanisme garantit que ces frais de négociation sont à charge des participants qui les causent et non par les autres participants. La protection swing pricing ne prend effet que lorsque les entrées ou sorties nettes dépassent un certain niveau (le seuil). Dès l'entrée en vigueur du swing pricing, la VNI par action sera ajustée à la hausse (en cas d'entrées nettes) ou à la baisse (en cas de sorties nettes). L'ajustement de la VNI en points de base (le swing factor) est déterminé sur la base d'une estimation de tous les frais qui seront encourus pour la négociation des actifs en raison de l'activité nette des participants. Le swing factor maximum ne dépassera jamais 4% de la VNI d'origine par action. Le swing pricing n'est pas pris en compte pour le calcul des commissions de performance pour les compartiments où des commissions de performance s'appliquent.

Dans le cas de swing pricing pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Au cours de la période de ce rapport, les compartiments concernés par ce mécanisme sont :

- NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND
- NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND

### **Droit de vote des actionnaires**

Chaque part dispose du droit de vote conformément à l'article 541 du Code des Sociétés et des associations. Les actions d'une valeur équivalente donnent droit chacune à une voix. Dans le cas d'actions de valeur inégale, un certain nombre de droits de vote est associé à chacune d'entre elles, de plein droit et proportionnellement à la part du capital qu'elle représente et où l'action ayant la plus basse valeur compte pour une voix. Il est fait abstraction des fractions de votes. Les actionnaires qui désirent participer à l'assemblée générale doivent se conformer à l'article 20 des statuts.

### **Informations obligatoires dans le cadre de l'article 7:96 du code des sociétés et des associations**

Aucun événement n'est survenu, directement ou indirectement, où un intérêt patrimonial était en conflit avec une décision ou une transaction relevant de la compétence du conseil d'administration.

### **Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (Article 118 de l'AR du 12.11.12)**

Il n'existe pas de rémunérations, de commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions) reçus ou payés par le gestionnaire.

### **Existence de fee sharing agreements**

Le pourcentage de la commission de gestion retenue par le gestionnaire est indépendant de la rétrocession de la rémunération accordée au distributeur. Une adaptation ultérieure de ce pourcentage de la commission de gestion ne peut se faire qu'après approbation par le conseil d'administration. La répartition et le montant de la commission de gestion entre le gestionnaire et le distributeur se font selon les conditions du marché, ce qui prévient les conflits d'intérêts.

## 1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

### Économies matures

#### États-Unis

L'économie américaine s'est révélée en pleine forme au deuxième trimestre. La croissance au premier trimestre a été revue à la hausse entre-temps (de 1,1% à 1,8% annualisés), tandis que les premières prévisions pour le deuxième trimestre de cette année sont supérieures au consensus, à savoir 2,6 % en rythme annualisé. Les consommateurs sont toujours le facteur déterminant, soutenus par un marché du travail dynamique, avec un taux de chômage historiquement bas. En revanche, le creux de la vague du marché résidentiel semble derrière nous (et ce, malgré le durcissement de la politique monétaire). De nombreux observateurs conservent comme scénario de base un ralentissement de la croissance au second semestre. Toutefois, rien n'indique qu'une récession menace. La Fed a également revu ses prévisions à la hausse dans ce domaine, et table désormais sur un atterrissage en douceur à la fin de l'année, sans forte correction à la baisse de la croissance ni récession.

#### Zone euro

Après une très légère contraction de 0,1% au premier trimestre, l'économie de la zone euro a marqué le pas au deuxième trimestre. Chose notable, l'économie allemande est toujours en difficulté, alors que les numéros 2 (France) et 4 (Espagne) sont parvenus à sauver les meubles. La balance commerciale, qui contribue traditionnellement pour beaucoup à la croissance, montre encore des signes de faiblesse. L'investissement s'est amélioré, mais cet effet a été compensé par des statistiques décevantes sur la consommation privée (négatifs et influencés par l'inflation) et une politique budgétaire plus stricte en moyenne. Les perspectives restent extrêmement modérées pour le second semestre de l'année : les enquêtes de conjoncture dans le secteur industriel prévoient toujours une contraction, tandis que le secteur des services affiche toujours un certain élan, principalement dans les pays périphériques.

#### Marchés émergents – Chine

Après un rapport de croissance légèrement ou quelque peu déséquilibré pour le premier trimestre, l'économie chinoise a quelque peu déçu au deuxième trimestre. Le taux de croissance trimestriel a surpris, en bien (0,5 % attendu sur une base trimestrielle) mais, d'un autre côté, il a fortement baissé, passant de 2,2 % au premier trimestre à 0,8 % au deuxième trimestre. Il semble donc – si la politique reste la même par ailleurs – que les forts espoirs de croissance de l'ère post-confinements ne se concrétiseront pas en 2023. La croissance chinoise s'est révélée plus faible que prévu, ce qui s'explique principalement par un taux de chômage des jeunes plus élevé que la normale, un moteur d'exportation au ralenti (en raison de la guerre commerciale larvée) et le fait que la crise du secteur immobilier fait encore rage. Dans le reste de l'univers des marchés émergents, ce sont surtout l'Inde et certaines poches d'Amérique latine qui ont surpris, en positif, cette année.

IMF prognoses mondiale groei (update juli 2023)

	2022	2023	2024		2022	2023	2024
<b>Wereld</b>	<b>3,5</b>	<b>3,0</b>	<b>1,4</b>				
<b>Ontwikkelde economieën</b>	<b>2,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>Opkomende markten</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>
<b>VS</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,0</b>	<b>Azië</b>	<b>4,5</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>
<b>Euro zone</b>	<b>3,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	China	3,0	5,2	4,5
Duitsland	1,8	-0,3	1,3	India	7,2	6,1	6,3
Frankrijk	2,5	0,8	1,3	<b>O-Europa</b>	<b>0,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>
Italië	3,7	1,1	0,9	Rusland	-2,1	1,5	1,3
Spanje	5,5	2,5	2,0	<b>Latijns Amerika</b>	<b>3,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>
<b>Japan</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,0</b>	Brazilië	2,9	2,1	1,2
<b>UK</b>	<b>4,1</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	Mexico	3,0	2,6	1,5
<b>Canada</b>	<b>3,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>Zuid Afrika</b>	<b>1,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,7</b>

### Tendances mondiales de l'inflation

- La tendance constante à la désinflation – baisse de l'inflation d'une année sur l'autre – reste intacte en Occident. Ce sont surtout les États-Unis qui mènent la danse, avec une inflation globale de 3% en juin en glissement annuel (4% en mai). Il s'agit du niveau annuel le plus bas depuis mars 2021. En ce qui concerne l'Europe, nous voyons également des signes favorables en termes de niveau général des prix, mais la désinflation est un peu plus lente sur le Vieux Continent (5,5% en juin et le niveau le plus bas depuis le 22 janvier, 6,1% en mai en glissement annuel).

- En ce qui concerne l'inflation de base, les tensions sous-jacentes restent précaires. Aux États-Unis, la tendance à la désinflation se poursuit (5,3% en mai, 4,8% en juin en glissement annuel), tandis qu'en Europe, il n'y a pas encore de tendance significative à la désinflation. L'inflation de base s'est stabilisée à un niveau moyen de 5,5% depuis le début de l'année.

- En ce qui concerne le Japon, l'inflation est assez élevée par rapport aux niveaux historiques (>3%) et elle cause même une certaine nervosité parmi les décideurs politiques. Dans ses derniers rapports, la Banque du Japon en particulier s'est montrée plus stricte à l'égard des courants de pensée inflationnistes (cf. infra). Enfin, en ce qui concerne la Chine, la situation est tout à fait différente et on craint même que la désinflation ne se transforme en une déflation. Pour le 9<sup>ème</sup> mois consécutif, les prix à la production sont négatifs en glissement mensuel, alors que le niveau d'inflation annuel général était de 0,0% en juin (inflation de base de 0,4%).

## NAGELMACKERS

- En ce qui concerne les attentes en matière d'inflation, il semble probable que les États-Unis atteindront leur objectif vers la fin de l'année, en termes de niveau général des prix. Pour l'Europe, il semble qu'il sera atteint plutôt en 2024. Il faudra attendre 2024 avant de revenir à des niveaux d'inflation de base acceptables, du moins en ce qui concerne les pays occidentaux.

### Mise à jour sur la politique monétaire

#### FED

La Fed a relevé ses taux d'intérêt de 25 points de base en mai, comme prévu, mais a surpris tout un chacun à la mi-juin en faisant une pause. À cette occasion, la communication a connu quelques ratés, car la Fed a laissé entendre qu'un resserrement des taux d'intérêt était toujours prévu à l'avenir (ce qui a effectivement été fait en juillet avec une augmentation de 25 points de base, portant le taux directeur à 5,5%). Cette hésitation en juin pourrait être liée au fait qu'il est plus difficile d'estimer l'effet ralentisseur d'une politique monétaire plus stricte. Il faut dire qu'on s'aperçoit que la politique monétaire, au bout de 15 mois de durcissement déjà, ralentit effectivement le canal de transmission bancaire (la masse monétaire M2 diminue alors que les prêts privés diminuent également). La Fed pourrait toujours donner un dernier coup de frein à l'automne, mais le marché semble s'accorder sur le fait que nous avons atteint la fin du cycle des taux d'intérêt. En ce qui concerne d'éventuelles baisses de taux d'intérêt et en fonction de la conjoncture économique actuelle, il faudra attendre 2024. En ce qui concerne l'assouplissement quantitatif, après un revirement en mars 2023 en raison de la crise bancaire, la Fed revient à sa stratégie initiale et poursuit sa réduction de bilan à un rythme mensuel de 80 milliards de dollars.

#### BCE

La BCE conserve sa position stricte et a relevé ses taux d'intérêt de 25 points de base à deux reprises au cours du deuxième trimestre (une nouvelle fois de 25 points de base à la fin du mois de juillet, le taux de refinancement actuel se situant désormais à 4,25 %). Christine Lagarde ne montre pas vraiment ses cartes, et déclare que la politique monétaire sera évaluée le moment venu, et sur la base de nouvelles informations. Il est possible que la BCE remonte les taux d'intérêt à l'automne, mais cela signifierait normalement la fin du cycle. Quant à une hypothétique baisse des taux, les marchés tablent plutôt sur l'été prochain. En ce qui concerne le programme de rachat de la BCE, la situation est plus nuancée, à savoir que le programme pré-Covid sera encore réduit en fonction du bilan, tandis que le package de crise prévu pour la pandémie sera maintenu, c'est-à-dire que les échéances de ce programme seront réinvesties au moins jusqu'à la fin de 2024.

#### Chine/Japon/ME

En ce qui concerne la Chine, les mesures de relance monétaire ont déjà commencé à la fin du deuxième trimestre et devraient se poursuivre petit à petit au cours du second semestre. La PBoC agit principalement par le biais de réductions de ses principaux taux de crédit à 1 an et à 5 ans, mais cette mesure devrait être renforcée par l'abaissement des coefficients de réserves obligatoires dans le secteur bancaire. La PBoC s'est en outre engagée sans conditions à soutenir le secteur immobilier, toujours en difficulté.

Le Japon se trouve selon toute vraisemblance au seuil d'un changement de politique monétaire. Les autorités ont déjà déclaré au deuxième trimestre que la politique actuelle de taux d'intérêt nuls et le contrôle de la courbe des taux d'intérêt seraient réexaminés à la fin de 2024, mais cette date butoir pourrait bien être avancée. Le très fort affaiblissement du JPY (voir tableaux ci-dessous) et le taux d'inflation actuel sont évidemment des facteurs importants dans cette décision. Les autorités financières au Japon ont aussi laissé entendre récemment que le prétendu plafond de taux de 0,5% à 10 ans pourrait, dans un premier temps, être porté à 1,0%.

Ailleurs dans le monde, on pourrait voir d'agréables surprises en termes de soutien monétaire. Cela concernerait principalement les pays ayant des taux d'intérêt réels positifs très élevés (Brésil/Mexique/Chili/Afrique du Sud) et, dans une certaine mesure, l'Inde.

### Marchés financiers T2-S1 2023

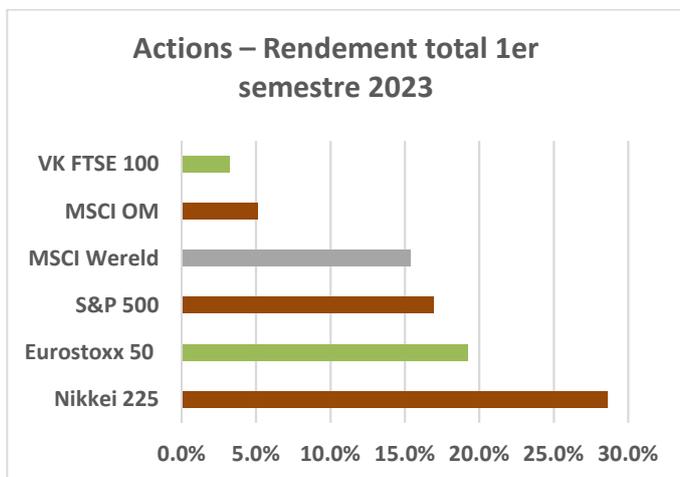
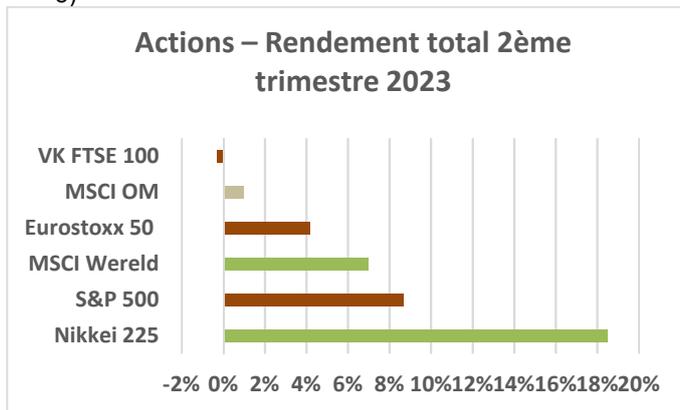
#### Actions

- 1) Après un démarrage en trombe au premier trimestre, la plupart des marchés boursiers dans le monde ont continué sur cette lancée, quoiqu'à un rythme un peu plus modéré.
- 2) En devise locale, le Japon a été une agréable surprise. Les États-Unis continuent également d'afficher de bonnes performances, suivis de près par l'Europe. Les marchés émergents (Hong Kong) et le Royaume-Uni ont affiché une sous-performance. Après ajustements de taux de change et lorsqu'ils sont exprimés en EUR, les résultats sont cependant beaucoup plus nuancés : l'Europe et les États-Unis restent en tête avec un rendement de 15%, suivis du Japon (11%), de l'Europe hors UEM (7%) tandis que les marchés émergents ferment la marche de manière quelque peu décevante avec 3%.
- 3) En termes de types d'actions, les écarts restent énormes. En Amérique notamment, les actions dites de « croissance » (growth) croissent à un rythme soutenu, portées par l'appétit du marché pour les nouveautés telles que l'IA (perspectives de Nvidia à la fin du mois de mai). Aux États-Unis, à la fin du mois de juin, les actions « growth » à forte valorisation ont enregistré un rendement allant jusqu'à 35% contre 1% pour les grandes valeurs « value » au cours du premier semestre (respectivement 22% et 13% en Europe).

## NAGELMACKERS

- 4) Les actions à petite et moyenne capitalisation tendent davantage vers des rendements moyens, conformes au marché, en ce qui concerne le deuxième trimestre et le premier semestre de l'année. Avec la perspective de taux d'intérêt plus bas et des prévisions de ralentissement de l'inflation, l'univers des actions pourrait peut-être encore s'avérer intéressant à moyen terme.

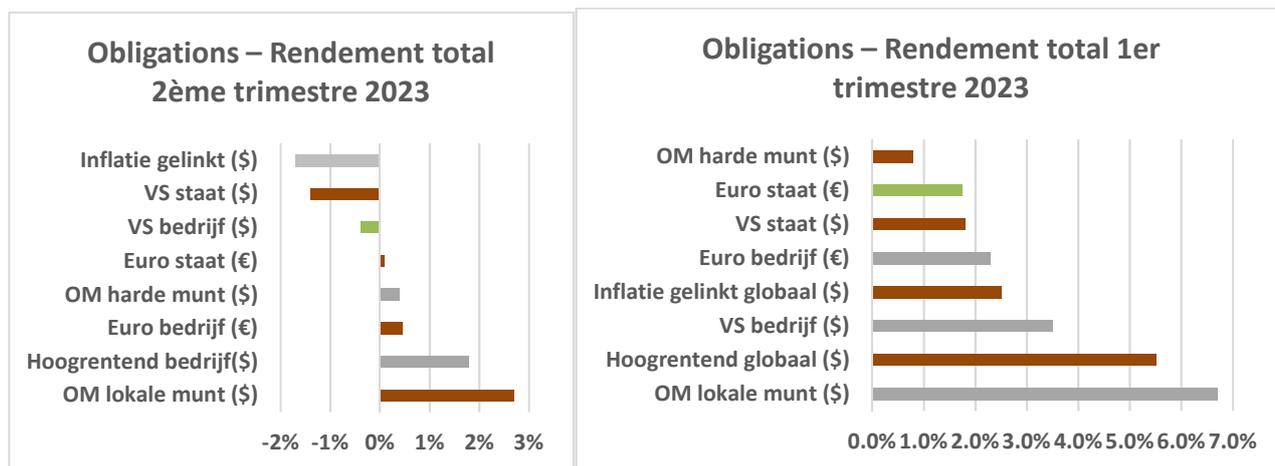
5)



Remarque : MSCI World, MSCI EM (Marchés émergents) et S&P500 sont libellés en USD ; l'Europe, le Royaume-Uni et le Japon sont libellés en monnaie locale. Nous nous référons également au commentaire du paragraphe 2 ci-dessus (taux de change et effets sur le classement en EUR).

### Obligations

- 1) Après un premier trimestre chaotique (crise bancaire et incertitude sur les prévisions de taux d'intérêt), le deuxième trimestre a été marqué par une diminution de la volatilité des taux d'intérêt, en particulier des taux d'intérêt à long terme. Cela montre bien que les banques centrales ont désormais bien intégré les prix et qu'elles commencent à progressivement bien maîtriser le risque d'inflation.
- 2) L'argument qui vient d'être mentionné est également souligné par une valeur aberrante négative au deuxième trimestre, à savoir la performance très décevante des valeurs indexées sur l'inflation, qui est désormais soumise à la prise de bénéfices.
- 3) Les obligations des marchés émergents en monnaie locale restent demandées et il est très probable que cette tendance se poursuive dans les mois à venir en termes de primes de risque, de rendements réels intéressants et de perspectives en termes de politique monétaire (ME hors Asie)
- 4) Les titres de créances d'entreprises de haute qualité et à haut rendement continuent d'afficher de bonnes performances dans le monde entier. Bien sûr, cette tendance a été soutenue par le sentiment de risque relativement favorable qui a prévalu sur les marchés boursiers en général (et également soutenu par la saison des résultats). En cas de scénario d'atterrissage en douceur, au niveau mondial, les titres de créances d'entreprises pourraient continuer à bénéficier d'un sentiment favorable pendant un certain temps encore. Il convient toutefois de mentionner que les primes de risque – en particulier en ce qui concerne les titres de créance à haut rendement – sont plus ou moins fixées en fonction de la perfection de ces titres (prévision d'un risque d'échec limité). Il faudra donc revoir les attentes de rendement identique au cours du second semestre de l'année, et ce pour des raisons de sécurité.



Évolution du taux de change 2ème trimestre et 1er semestre 2023

Expanded Majors	3/31/23 - 6/30/23	Expanded Majors	12/30/22 - 6/30/23
Argentine Peso	-26,74	Argentine Peso	-32,30
Turkish Lira	-19,12	Turkish Lira	-29,42
Russian Ruble	-13,54	Russian Ruble	-18,49
South African Rand	-8,53	South African Rand	-11,30
Japanese Yen	-6,19	Japanese Yen	-10,84
Norwegian Krone	-5,99	Norwegian Krone	-10,40
Malaysian Ringgit	-5,85	Malaysian Ringgit	-7,39
Israeli Shekel	-4,26	Israeli Shekel	-6,97
Chinese Renminbi	-3,60	Chinese Renminbi	-6,67
South Korean Won	-3,07	South Korean Won	-5,76
New Zealand Dollar	-2,84	New Zealand Dollar	-5,35
Swedish Krona	-2,75	Swedish Krona	-5,23
Australian Dollar	-2,22	Australian Dollar	-4,02
Taiwanese Dollar	-1,84	Taiwanese Dollar	-3,20
Singapore Dollar	-1,48	Singapore Dollar	-2,81
Hong Kong Dollar	-1,22	Hong Kong Dollar	-2,31
United States Dollar	-0,95	United States Dollar	-1,87
Indian Rupee	-0,64	Indian Rupee	-1,04
Danish Krone	-0,63	Danish Krone	-0,10
Canadian Dollar	-0,47	Canadian Dollar	0,44
Swiss Franc	-0,47	Swiss Franc	1,30
Czech Koruna	0,05	Czech Koruna	1,67
Indonesian Rupiah	1,41	Indonesian Rupiah	1,89
Peruvian Sol	1,54	Peruvian Sol	3,03
British Pound	1,96	British Pound	3,17
Chilean Peso	2,31	Chilean Peso	4,11
Polish Zloty	3,14	Polish Zloty	5,64
Hungarian Forint	4,70	Hungarian Forint	7,24
Brazilian Real	5,12	Brazilian Real	8,28
Mexican Peso	5,54	Mexican Peso	11,74
Colombian Peso	10,11	Colombian Peso	14,14

## 1.3 . BILAN GLOBALISE

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>1.603.758.872,67</b>	<b>1.288.861.715,26</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>	<b>7.760,98</b>	<b>13.011,67</b>
A. Frais d'établissement et d'organisation	7.760,98	13.011,67
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>1.571.852.031,06</b>	<b>1.230.986.021,70</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	102.476.783,92	84.865.502,27
B. Instruments du marché monétaire	3.721.581,60	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	247.209.498,61	218.387.866,18
D. Autres valeurs mobilières	24.337,32	
E. OPC à nombre variable de parts	1.218.419.829,61	927.732.653,25
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>1.053.104,77</b>	<b>2.241.948,58</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.665.406,67	3.636.814,76
b. Avoirs fiscaux	332.329,84	238.669,13
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-944.631,74	-1.633.535,31
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>35.723.836,75</b>	<b>59.509.870,58</b>
A. Avoirs bancaires à vue	35.723.836,75	59.509.870,58
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-4.877.860,89</b>	<b>-3.889.137,27</b>
B. Produits acquis	805.680,37	565.920,61
C. Charges à imputer (-)	-5.683.541,26	-4.455.057,88
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.603.758.872,67</b>	<b>1.288.861.715,26</b>
A. Capital	1.614.377.245,04	1.427.235.087,29
B. Participations au résultat	1.405.051,25	-6.076.833,39
C. Résultat reporté	72.528.295,17	66.681.160,01
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	60.504.871,55	-198.977.698,65

## 1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>61.345.285,89</b>	<b>-196.575.742,09</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	849.567,04	-11.655.503,92
B. Instruments du marché monétaire	-140.800,78	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	4.302.927,15	-55.236.586,51
D. Autres valeurs mobilières	24.381,61	
E. OPC à nombre variable de parts	64.137.460,58	-146.965.908,20
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-7.828.249,71	17.282.256,54
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>9.328.349,63</b>	<b>6.337.900,52</b>
A. Dividendes	8.361.799,87	6.309.532,32
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	798.369,21	575.334,34
b. Dépôts et liquidités	558.605,74	3.859,89
C. Intérêts d'emprunts (-)	-35,24	-175.007,01
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-585.708,64	-629.640,11
F. Autres produits provenant des placements	195.318,69	253.821,09
<b>III. Autres produits</b>	<b>113.011,58</b>	<b>123.830,57</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	97.262,56	123.114,00
B. Autres	15.749,02	4.380,94
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-10.281.775,55</b>	<b>-8.867.352,02</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-284.215,12	-278.442,57
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-161.259,55	-128.973,90
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-8.665.517,70	-7.429.345,65
Classe A	-1.652.503,76	-849.597,62
Classe B	-230.446,37	-156.185,38
Classe de base	-4.980.514,10	-4.455.068,61
Classe IC	-199.246,32	-243.201,67
Classe N	-5.899,55	-572,44
Classe P	-205.958,54	-199.032,60
Classe R	-1.390.949,06	-1.525.687,33
b. Gestion administrative et comptable	-267.294,50	-218.910,27
E. Frais administratifs (-)	-21.909,79	-39.162,24
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-58.703,85	-46.386,66
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-167.922,01	-157.991,35
H. Services et biens divers (-)	-189.265,75	-261.707,48
J. Taxes	-348.337,24	-187.391,00
Classe A	-81.031,57	-36.486,69
Classe B	-16.231,45	-6.575,30
Classe de base	-170.009,89	-108.487,15
Classe IC	-2.911,88	-2.652,32
Classe N	-5.972,46	14.277,02
Classe P	-37.073,69	-34.069,64
Classe R	-35.106,30	-13.396,92
K. Autres charges (-)	-117.350,04	-119.040,90
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-840.414,34</b>	<b>-2.401.956,56</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>60.504.871,55</b>	<b>-198.977.698,65</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>60.504.871,55</b>	<b>-198.977.698,65</b>

## **1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION**

---

### **1.5.1 . Résumé des règles**

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### **Frais**

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### **Comptabilisation des achats et des ventes**

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### **Créances et dettes**

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés**

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

## NAGELMACKERS

### Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

#### 1.5.2 . Taux de change

	30.06.23			30.06.22		
1 EUR	7,9251	CNY		6,9986	CNY	
	0,8582	GBP		0,8608	GBP	
	8,5497	HKD		8,2036	HKD	
	157,6877	JPY		142,0296	JPY	
	11,7843	SEK		10,7132	SEK	
	1,0910	USD		1,0455	USD	

## 2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND

### 2.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

31/03/2016 au prix de 100,00 EUR par part.

#### 2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment vise un rendement maximum par le biais de la croissance du capital à long terme, en investissant dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Le compartiment investit principalement dans de petites et moyennes capitalisations, une sélection équilibrée composée d'acteurs de niche prometteurs avec une valeur ajoutée innovante, de même qu'un groupe d'entreprises industrielles de qualité supérieure qui peuvent se targuer d'un modèle commercial et d'entreprise distinctif qui ont déjà prouvé leur plus-value. Ces entreprises sont fortement actives au niveau international. Grâce à une approche ascendante de sélection de valeurs, une analyse approfondie des fondamentaux et de la valeur, un maximum de 40 actions a été sélectionné pour être repris dans le portefeuille. L'accent est mis sur la croissance des bénéfiques, la création de valeur (rendement sur l'avoir social) et la santé du bilan. Le compartiment n'utilise pas l'analyse technique ou un indicateur de référence. En outre, le portefeuille est soumis au degré de liquidité des différents investissements. Une distinction est faite entre les investissements liquides raisonnables à bons (de nombreuses capitalisations moyennes) et liquides moins bons (petites capitalisations).

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

#### Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment sont principalement investis dans des actions d'entreprises cotées dans un marché agréé qui répond à l'objectif énoncé ci-dessus.

Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

#### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

#### Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

#### Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

#### **2.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **2.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **2.1.6 . Indice et benchmark**

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué.

#### **2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

##### **Rendement**

Le fonds Nagelmackers Equity Small & Mid Cap a enregistré un gain de 12,3% au premier semestre de 2023. Outre la Belgique (38%) le fonds se concentre principalement sur les Pays-Bas (31%). Par ailleurs, par ordre d'importance, les investissements sont principalement réalisés en France (15%), en Italie (9%) et en Allemagne (3%). Il n'y a pas d'indice de référence officiel dans le prospectus. Le MSCI EMU Small Cap Net Total Return Local Index, notre indice de référence, a augmenté de 8,7% sur la même période. Cela représente une surperformance de 3,6% depuis le début de l'année. Cette bonne performance est principalement due à la forte présence dans les sociétés de semi-conducteurs. Au sein de ce secteur, nous sommes présents dans tous les sous-secteurs, du front au back-end, ainsi que dans les applications industrielles, de communication et liées à l'automobile. Le lien avec l'intelligence artificielle n'est pas non plus étranger à la solide performance sous-jacente.

##### **Rétrospective**

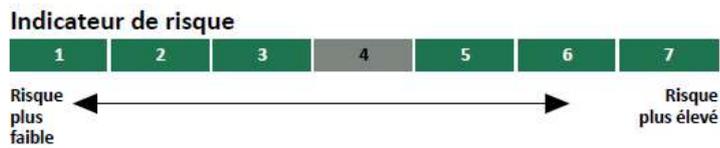
Les marchés boursiers ont entamé la nouvelle année par une forte reprise, stimulée par la baisse des chiffres de l'inflation, la réouverture de l'économie chinoise et l'espoir d'un assouplissement de la part des banques centrales dans un avenir proche. La reprise a été interrompue lorsque les banquiers centraux ont clairement indiqué que les taux d'intérêt allaient encore augmenter et rester à des niveaux élevés pendant un certain temps. Il s'en est suivi une panique soudaine sur les marchés financiers en raison de la faillite de la Silicon Valley Bank suivi du naufrage de Crédit Suisse. Par la suite, les taux d'intérêt sur les marchés des capitaux ont fortement chuté. Le passage de ce cygne noir a eu moins d'implications pour le fonds car sa participation dans les banques et les assureurs est minime. Au cours de la deuxième partie du semestre, la reprise boursière a perdu un peu de son élan. Les banquiers centraux ont refroidi les ardeurs en soulignant que de nouvelles hausses de taux seraient nécessaires pour freiner l'inflation. Les investisseurs ont également été déçus par les modestes mesures de relance mises en place par la banque centrale chinoise pour relancer la croissance économique chancelante du pays. Néanmoins, l'économie s'est avérée plus résistante qu'on ne le craignait, grâce à trois moteurs: les consommateurs, les entreprises qui investissent et les gouvernements dépensiers. En outre, les marchés ont bénéficié de la conviction que l'intelligence artificielle soutiendrait la croissance mondiale dans les années à venir.

Les sociétés de semi-conducteurs, dans lesquelles le gestionnaire croit fermement, ont connu d'excellentes hausses de prix. Le quatuor ASM International, Besi, Melexis et X-FAB a connu des hausses de prix comprises entre 50% et 80%. L'éditeur de logiciels français, moins connu, Sopra Steria, a également fortement progressé. Cerise sur le gâteau, l'entreprise a annoncé l'acquisition d'Ordina. L'action Basic-Fit, que nous avons reprise l'année dernière, a également réalisé un beau parcours. Les perspectives de croissance, ainsi que les marges plus élevées (augmentations de prix), n'y sont pas étrangères. Les sociétés italiennes Piaggio, Moncler et Inwit (candidat possible au rachat) se sont également distinguées de manière positive. La maigre offre sur Telenet a également contribué à la performance du fonds. Par ailleurs, la seule société espagnole du portefeuille (Applus) est également constamment citée comme candidate au rachat (+60%). Il n'y avait que quelques valeurs aberrantes négatives (Aedifica, Just Eat Takeaway et Corbion). Les petites actions illiquides telles que Smartphoto, Ter Beke et CAF ont été supprimées. Synlab (lié aux tests Covid) et Euronext ont également été cédés. Les premières positions ont été prises sur Teamviewer (rendement du cash flow libre supérieur à 10 %), FlatexDégiro (après le carnage de l'année dernière), Technip Energies (société parapétrolière), Proximus (niveau historiquement bas), Aixtron et Soitec (2 retardataires du secteur des semi-conducteurs), Alten (prestataire de services de conseil dans le domaine logiciel), Alfen (fabricant de bornes de recharge électriques, e.a.) et Lanxess (entreprise chimique diversifiée). Les positions les plus importantes du fonds sont ASM International (7,2%), X-FAB (5,2%) et Besi (5,1%).

#### **2.1.8 . Politique future**

Nous pouvons nous targuer d'un résultat satisfaisant au premier semestre. Les taux d'intérêt, la croissance économique et les résultats des entreprises continueront de jouer un rôle important à court terme. Le ratio cours / bénéfice (basé sur les bénéfices des 12 prochains mois) des petites capitalisations européennes est de 12,5, tandis que le ratio cours / valeur comptable est de 1,3 et le rendement du dividende de 3,5 %. La croissance attendue des bénéfices des entreprises pour 2023 est de 10,4 %. Nous sommes à la veille d'une nouvelle série de résultats (2e trimestre 2023). Outre les résultats, nous nous pencherons également principalement sur les perspectives. Le gestionnaire continue d'appliquer la stratégie ascendante et sélectionne société par société selon les critères de sélection prescrits.

### 2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**2.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>104.609.975,94</b>	<b>97.278.478,04</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>103.131.307,51</b>	<b>88.413.698,11</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	103.126.141,51	88.413.698,11
D. Autres valeurs mobilières	5.166,00	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>403.854,84</b>	<b>343.946,14</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	149.378,54	203.887,81
b. Avoirs fiscaux	255.659,43	178.121,88
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.183,13	-38.063,55
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.329.789,52</b>	<b>8.783.041,46</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.329.789,52	8.783.041,46
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-254.975,93</b>	<b>-262.207,67</b>
C. Charges à imputer (-)	-254.975,93	-262.207,67
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>104.609.975,94</b>	<b>97.278.478,04</b>
A. Capital	92.512.684,30	120.042.890,66
B. Participations au résultat	-250.631,76	125.078,92
C. Résultat reporté	245.355,35	3.344.431,63
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	12.102.568,05	-26.233.923,17

## 2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>10.442.680,75</b>	<b>-27.450.396,31</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	10.437.510,18	-27.450.396,31
D. Autres valeurs mobilières	5.170,57	
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>2.086.595,54</b>	<b>1.771.723,77</b>
A. Dividendes	2.276.114,21	2.029.922,31
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	17.248,60	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-12.538,82
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-206.767,27	-245.659,72
<b>III. Autres produits</b>	<b>80.298,40</b>	<b>7,63</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	80.167,18	
B. Autres	131,22	7,63
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-507.006,64</b>	<b>-555.258,26</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-31.751,57	-19.801,73
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-11.585,00	-12.967,98
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-389.719,62	-448.857,04
Classe de base	-218.269,23	-246.083,86
Classe IC	-171.450,39	-202.773,18
b. Gestion administrative et comptable	-17.937,18	-15.964,80
E. Frais administratifs (-)	-1.384,29	-2.484,91
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.690,18	-3.289,26
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.244,73	-9.993,91
H. Services et biens divers (-)	-14.303,10	-21.835,81
J. Taxes	-19.522,35	-15.060,94
Classe de base	-14.984,80	-11.597,89
Classe IC	-2.490,57	-2.242,07
Classe N	-2.046,98	-1.220,98
K. Autres charges (-)	-5.868,62	-5.001,88
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.659.887,30</b>	<b>1.216.473,14</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>12.102.568,05</b>	<b>-26.233.923,17</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>12.102.568,05</b>	<b>-26.233.923,17</b>

## 2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 2.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>						
AEDIFICA SA 29.06.23 RIGHT <b>Belgique</b>	12.300	EUR	0,42	5.166,00 <b>5.166,00</b>	0,01% <b>0,01%</b>	0,01% <b>0,01%</b>
<b>Autres valeurs mobilières</b>				<b>5.166,00</b>	<b>0,01%</b>	<b>0,01%</b>
ACKERMANS AND VAN HAAREN NV	25.500	EUR	150,80	3.845.400,00	3,73%	3,68%
AEDIFICA SA	12.300	EUR	58,70	722.010,00	0,70%	0,69%
AZELIS GROUP NV	114.366	EUR	20,88	2.387.962,08	2,31%	2,28%
BARCO - REGISTERED SHS	153.827	EUR	22,84	3.513.408,68	3,41%	3,36%
BEKAERT SA	57.697	EUR	41,50	2.394.425,50	2,32%	2,29%
D'IETEREN	27.700	EUR	161,90	4.484.630,00	4,35%	4,29%
DEME GROUP NV	38.864	EUR	125,00	4.858.000,00	4,71%	4,64%
FINANCIERE DE TUBIZE	24.121	EUR	71,00	1.712.591,00	1,66%	1,64%
KBC ANCORA CVA	81.483	EUR	41,88	3.412.508,04	3,31%	3,26%
KINEMOLIS GROUP SA	9.000	EUR	41,25	371.250,00	0,36%	0,35%
LOTUS BAKERIES NV	300	EUR	7.270,00	2.181.000,00	2,11%	2,08%
MELEXIS NV	28.000	EUR	89,90	2.517.200,00	2,44%	2,41%
PROXIMUS SA	60.000	EUR	6,82	409.440,00	0,40%	0,39%
SIPEF	38.849	EUR	56,70	2.202.738,30	2,14%	2,11%
SMARTPHOTO GR -BEARER AND REGISTERED SHS	24	EUR	26,50	636,00	0,00%	0,00%
TELENET GROUP HOLDING NV	39.913	EUR	20,62	823.006,06	0,80%	0,79%
VGP SA	27.406	EUR	89,50	2.452.837,00	2,38%	2,34%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	42.324	EUR	25,12	1.063.178,88	1,03%	1,02%
X-FAB SILICON F - REGISTERED <b>Belgique</b>	544.092	EUR	9,92	5.397.392,64 <b>44.749.614,18</b>	5,23% <b>43,39%</b>	5,16% <b>42,78%</b>
AALBERTS N.V.	50.000	EUR	38,53	1.926.500,00	1,87%	1,84%
ALFEN NV	13.500	EUR	61,58	831.330,00	0,81%	0,79%
ASM INTERNATIONAL NV	19.500	EUR	388,35	7.572.825,00	7,34%	7,24%
ASR NEDERLAND NV	85.000	EUR	41,24	3.505.400,00	3,40%	3,35%
BASIC-FIT NV	136.096	EUR	35,00	4.763.360,00	4,62%	4,55%
BESI -REGISTERED SHS	53.500	EUR	99,30	5.312.550,00	5,15%	5,08%
CORBION	19.887	EUR	21,86	434.729,82	0,42%	0,42%
JUST EAT TAKEAWAY.COM N.V	73.000	EUR	14,04	1.024.628,00	0,99%	0,98%
SLIGRO FOOD GROUP	202.500	EUR	15,76	3.191.400,00	3,09%	3,05%
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	50.000	EUR	21,11	1.055.500,00	1,02%	1,01%
TKH GROUP N.V. <b>Pays-Bas</b>	83.000	EUR	45,42	3.769.860,00 <b>33.388.082,82</b>	3,66% <b>32,37%</b>	3,60% <b>31,91%</b>
ALTEN SA	6.000	EUR	144,30	865.800,00	0,84%	0,83%
COMPAGNIE DES ALPES SA	110.000	EUR	13,84	1.522.400,00	1,47%	1,45%
REXEL SA	78.000	EUR	22,61	1.763.580,00	1,71%	1,68%
SOITEC SA RGPT	5.049	EUR	154,95	782.342,55	0,76%	0,75%
SOPRA STERIA GROUP <b>France</b>	25.500	EUR	182,80	4.661.400,00 <b>9.595.522,55</b>	4,52% <b>9,30%</b>	4,46% <b>9,17%</b>
ANIMA HOLDING	490.000	EUR	3,41	1.669.920,00	1,62%	1,60%
HERA SPA	540.000	EUR	2,72	1.469.880,00	1,43%	1,40%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	110.000	EUR	12,08	1.328.800,00	1,29%	1,27%
MARR SPA	95.000	EUR	14,06	1.335.700,00	1,29%	1,28%
MONCLER SPA	23.000	EUR	63,34	1.456.820,00	1,41%	1,39%
PIAGGIO AND C SPA <b>Italie</b>	500.000	EUR	3,80	1.900.000,00 <b>9.161.120,00</b>	1,84% <b>8,88%</b>	1,82% <b>8,76%</b>
AIXTRON AG	29.644	EUR	31,09	921.631,96	0,89%	0,88%
FLATEXDEGIRO AG	90.000	EUR	9,08	817.560,00	0,79%	0,78%
LANXESS AG	14.000	EUR	27,60	386.400,00	0,38%	0,37%
TEAMVIEWER - BEARER SHS <b>Allemagne</b>	48.000	EUR	14,71	706.080,00 <b>2.831.671,96</b>	0,69% <b>2,75%</b>	0,68% <b>2,71%</b>

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
APERAM PREFERENTIAL SHARE <b>Luxembourg</b>	81.000	EUR	28,58	2.314.980,00 <b>2.314.980,00</b>	2,25% <b>2,25%</b>	2,21% <b>2,21%</b>
APPLUS SERVICES S.A. <b>Espagne</b>	110.000	EUR	9,87	1.085.150,00 <b>1.085.150,00</b>	1,05% <b>1,05%</b>	1,04% <b>1,04%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>103.126.141,51</b>	<b>99,99%</b>	<b>98,58%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>103.131.307,51</b>	<b>100,00%</b>	<b>98,59%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH <b>Avoirs bancaires à vue</b>		EUR		1.329.789,52 <b>1.329.789,52</b>		1,27% <b>1,27%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.329.789,52</b>		<b>1,27%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>403.854,84</b>		<b>0,38%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-254.975,93</b>		<b>-0,24%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>104.609.975,94</b>		<b>100,00%</b>

#### 2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	2,75%
Belgique	43,40%
Espagne	1,05%
France	9,30%
Italie	8,88%
Luxembourg	2,25%
Pays-Bas	32,37%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Agriculture et pêche	2,14%
Chimie	2,69%
Compagnies d'assurance	3,40%
Construction de machines et appareils	8,42%
Distribution, commerce de détail	3,09%
Electronique et semi-conducteurs	21,82%
Electrotechnique et électronique	1,71%
Energie et eau	1,43%
Holding et sociétés financières	15,93%
Industrie agro-alimentaire	3,83%
Industrie automobile	4,35%
Industrie minière	2,25%
Internet et services d'Internet	9,45%
Métaux non ferreux	2,32%
Restauration, industrie hôtelière	1,84%
Services divers	5,67%
Sociétés immobilières	4,11%
Télécommunication	2,48%
Textile et habillement	3,07%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

<b>Par devise</b>	
EUR	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	20.471.159,18
Ventes	21.428.877,17
<b>Total 1</b>	<b>41.900.036,35</b>
Souscriptions	3.694.854,53
Remboursements	6.754.327,59
<b>Total 2</b>	<b>10.449.182,12</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	103.181.176,05
<b>Taux de rotation</b>	<b>30,48%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.			
2021	25.907,49	21.660,00	22.610,57	23.565,50	101.237,75	123.803,26	225.041,01	3.738.209,08	2.642.669,56	3.417.891,04	2.977.564,99	35.080.131,75	168,74	145,37
2022	12.167,34	17.028,58	10.695,29	38.283,00	102.709,80	102.548,83	205.258,63	1.766.225,59	2.080.139,31	1.532.943,03	4.492.409,35	24.813.734,45	131,89	109,88
01.01.23 - 30.06.23	3.900,57	8.927,62	3.573,82	5.370,82	103.036,54	106.105,64	209.142,18	569.471,67	1.072.455,01	516.400,47	647.650,58	28.356.991,85	148,13	123,41

#### Classe IC

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
2021	500,00	24.080,00	326.098,00	84.765,00	3.810.450,90	57.399.767,03	176,02
2022	150,00	22.187,00	304.061,00	23.760,50	3.093.996,77	42.206.056,62	138,81
01.01.23 - 30.06.23		36.791,00	267.270,00		5.590.276,54	41.853.926,50	156,60

#### Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
2021	22.021,00	14.266,00	174.759,00	3.485.909,86	2.286.460,90	32.406.140,62	185,43
2022	31.469,00	12.556,00	193.672,00	4.801.286,78	2.122.089,56	28.547.089,88	147,40
01.01.23 - 30.06.23	12.372,00		206.044,00	2.052.927,85		34.399.057,59	166,95

### 2.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

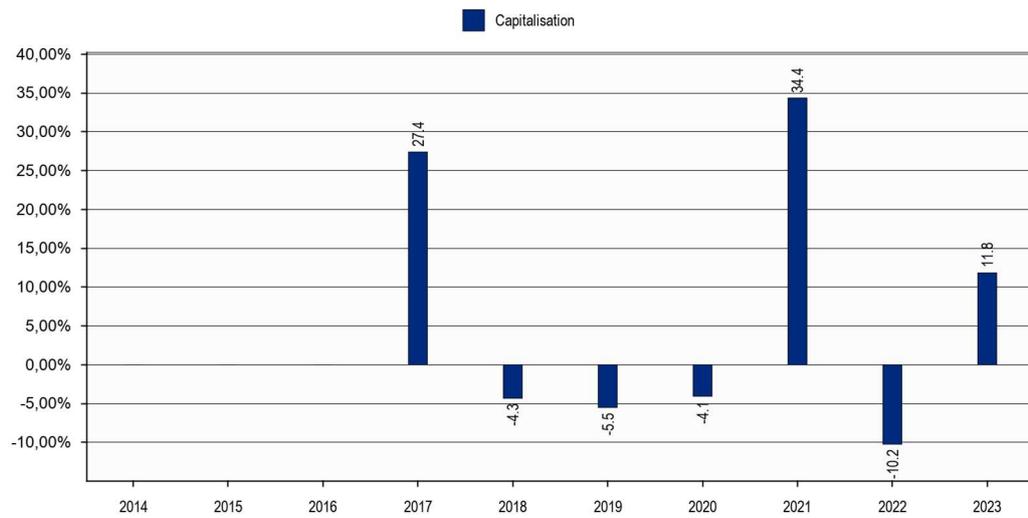
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
11,83% (en EUR)	10,49% (en EUR)	4,10% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

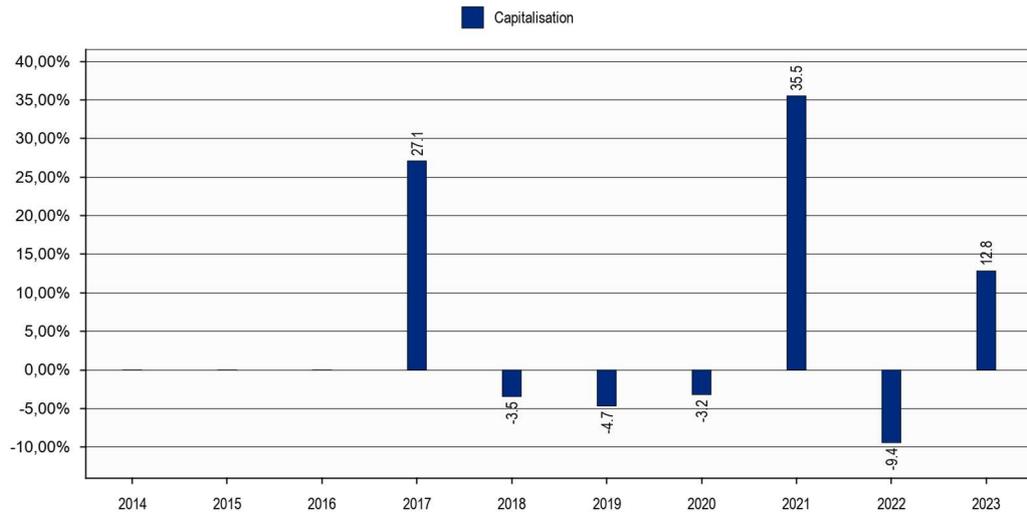
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe IC**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
12,84% (en EUR)	11,47% (en EUR)	5,03% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

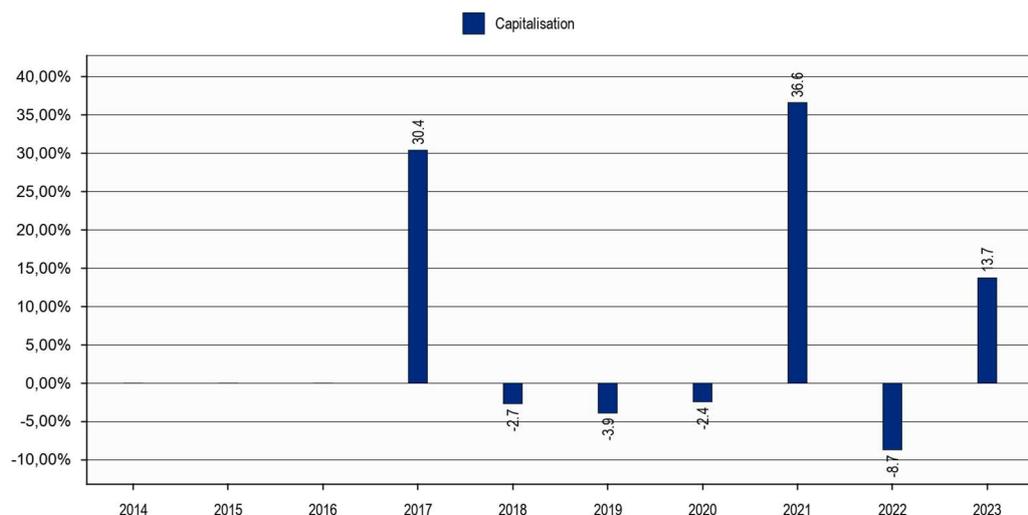
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe N**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
13,74% (en EUR)	12,37% (en EUR)	5,87% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

**2.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6285216048): 1,94%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,84%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

- Classe de base – Part de distribution (BE6304766577) : 1,93%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,83%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

- Classe "IC" – Part de capitalisation (BE6286315369) : 1,03%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,93%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

- Classe "N" – Part de capitalisation (BE6285217053) : 0,24%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,14%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

## 2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

### NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison » du compte de résultats contient le montant des transactions de swing pricing.

Date NAV	Compartiment	Montant
15.03.23	NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND	80.167,18

**NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

**NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

### 3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND

#### 3.1 . RAPPORT DE GESTION

##### 3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

16/06/2017 au prix de 100,00 EUR par part.

##### 3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

##### 3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement du compartiment est d'obtenir une plus-value à long terme, en investissant dans des instruments financiers représentatifs du secteur européen de l'immobilier, en général. À cette fin, les avoirs sont principalement investis dans des certificats immobiliers européens cotés en bourse, des trusts immobiliers européens cotés en bourse, des actions cotées en bourse de sociétés immobilières, des actions cotées en bourse de sociétés qui font de la promotion immobilière ou dans des OPC qui investissent dans l'immobilier.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

##### Catégories d'actifs autorisés

Les avoirs de ce compartiment sont principalement investis dans des certificats immobiliers européens cotés en bourse, des trusts immobiliers européens cotés en bourse, des actions cotées en bourse de sociétés immobilières, des actions cotées en bourse de sociétés qui font de la promotion immobilière ou dans des OPC qui investissent dans l'immobilier.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE. Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

##### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai de trois mois.

##### a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion, disponible sur : <https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy-ENG.pdf>

##### b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

##### c) Intégration ESG

Après l'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;
- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

### **Prêt d'instruments financiers**

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

### **Volatilité**

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

#### **3.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **3.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **3.1.6 . Indice et benchmark**

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

### 3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Rendement

Le fonds Nagelmackers European Real Estate a enregistré un rendement de - 6,4% au premier semestre de 2023. Sur la même période, l'indice de référence a baissé de 7,3%.

#### Rétrospective

Les marchés boursiers ont entamé la nouvelle année par une forte reprise, stimulée par la baisse des chiffres de l'inflation, la réouverture de l'économie chinoise et l'espoir d'un assouplissement de la part des banques centrales dans un avenir proche. Cette reprise a été interrompue lorsque les banquiers centraux ont clairement indiqué que les taux d'intérêt allaient encore augmenter et rester à des niveaux élevés pendant un certain temps. Ensuite, le chaos dans le secteur bancaire américain et les problèmes du Crédit Suisse ont exercé une pression sur les marchés boursiers. Diverses opérations de sauvetage ont finalement ramené un peu de calme sur les marchés. Après un premier trimestre très solide, la reprise boursière s'est essoufflée au deuxième trimestre. Une fois de plus, c'étaient les banquiers centraux qui ont refroidi les ardeurs. Les investisseurs ont également été déçus par les modestes mesures de relance mises en place par la banque centrale chinoise pour relancer la croissance économique chancelante du pays. L'indice boursier plus large de la zone euro (indice MSCI EMU) a terminé le semestre passé avec un gain de 15,3%.

La BCE a relevé ses taux d'intérêt à deux reprises de 50 points de base au premier trimestre, et à deux reprises de 25 points de base au cours du deuxième trimestre. Les taux d'intérêt à long terme allemands ont été très volatils, mais ont terminé le semestre quasiment inchangés à 2,4% (2,6% fin 2022). L'immobilier a commencé l'année en force (+17,2% au 2 février), mais a ensuite vu tous ses gains disparaître comme neige au soleil. Outre l'incertitude quant à l'évolution des taux d'intérêt, les problèmes du secteur bancaire et les craintes émergentes d'une forte récession ont également touché le secteur de plein fouet. Sur l'ensemble du premier semestre, l'immobilier a été le secteur le moins performant de la zone euro. L'indice de référence immobilier a généré une perte de 7,3%. Le fonds Nagelmackers European Real Estate a terminé le semestre avec une perte de 6,4%. L'immobilier de santé a été le segment le moins performant. Les problèmes rencontrés par certains opérateurs et la forte baisse d'Aedifica à l'approche de l'augmentation de capital ont affecté ce segment. Le commerce de détail (loyers fortement liés à l'inflation) et la logistique (perspectives structurellement attractives) ont été les segments les plus performants.

Le semestre dernier, le compartiment a participé à l'augmentation de capital de Care Property Invest (immobilier de santé) et au placement secondaire d'actions de Xior (logements étudiants). La participation dans l'acteur néerlandais de bureaux NSI a été augmentée, ainsi que la participation dans le secteur résidentiel allemand grâce à des achats supplémentaires dans Vonovia, LEG Immobilien et TAG Immobilien. En outre, la position dans l'acteur résidentiel finlandais Kojamo a été réduite en raison d'une éventuelle hausse des coûts de financement. Enfin, les participations dans l'acteur logistique Tritax Eurobox et le développeur Atenor ont été cédées.

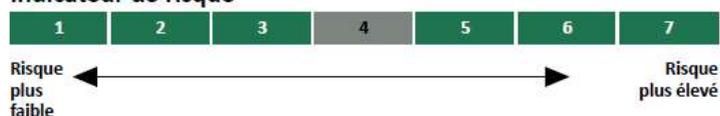
Aroundtown a été le plus gros perdant du fonds. Cet acteur immobilier allemand diversifié a non seulement annulé le dividende, mais a également donné des perspectives opérationnelles prudentes pour 2023 en raison d'un risque accru de récession. TAG Immobilien a été la valeur la plus performante. Après une correction significative en 2022, l'action a de nouveau fortement rebondi. Le commerce de détail, la logistique, les bureaux et l'immobilier résidentiel représentaient chacun 19% du fonds à fin juin. L'immobilier de santé représentait 12%. L'Allemagne est la plus représentée géographiquement (24%), devant la France (21%), la Belgique (13%) et les Pays-Bas (12%). La plus grande position dans des actions est occupée par Klépierre (7,7%).

### 3.1.8 . Politique future

Le secteur de l'immobilier présente des valorisations très attrayantes : le secteur est coté à une décote historiquement élevée et génère un rendement brut du dividende de 6,1%. Pour enrayer la dynamique négative du secteur immobilier, il est nécessaire que les taux d'intérêt se stabilisent afin de permettre la réouverture du marché des transactions. La BCE signale toutefois que la fin des hausses de taux d'intérêt n'est pas encore en vue à court terme. L'entrée de l'économie dans une récession sévère pourrait constituer un risque supplémentaire pour le secteur. Cependant, ce n'est pas le scénario de base du gestionnaire à ce stade. Le gestionnaire continue néanmoins d'adopter une attitude prudente en se concentrant sur le taux d'endettement des entreprises. En termes de segments, la préférence va actuellement à la logistique, dont les perspectives restent structurellement attractives. Le gestionnaire reste prudent sur les bureaux compte tenu d'éventuelles dépréciations supplémentaires des actifs. Par ailleurs, le gestionnaire n'exclut pas la possibilité de nouvelles augmentations de capital ou de nouvelles réductions de dividendes à l'avenir.

### 3.1.9 . Indicateur synthétique de risque

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

## 3.2 . BILAN

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>57.218.640,69</b>	<b>66.842.445,11</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>		<b>102,66</b>
A. Frais d'établissement et d'organisation		102,66
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>55.309.788,75</b>	<b>65.098.721,55</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	55.290.617,43	65.098.721,55
D. Autres valeurs mobilières	19.171,32	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>337.163,86</b>	<b>671.838,74</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	263.796,12	629.614,02
b. Avoirs fiscaux	73.367,74	60.547,25
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-18.322,53
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.734.748,80</b>	<b>1.285.743,10</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.734.748,80	1.285.743,10
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-163.060,72</b>	<b>-213.960,94</b>
C. Charges à imputer (-)	-163.060,72	-213.960,94
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>57.218.640,69</b>	<b>66.842.445,11</b>
A. Capital	65.410.969,05	73.546.567,28
B. Participations au résultat	-32.187,73	66.808,16
C. Résultat reporté	-4.479.968,35	9.794.708,86
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-3.680.172,28	-16.565.639,19

## 3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-5.047.808,46</b>	<b>-18.397.448,55</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-5.067.019,50	-18.397.448,55
D. Autres valeurs mobilières	19.211,04	
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>1.683.578,34</b>	<b>2.283.378,29</b>
A. Dividendes	1.935.931,16	2.558.336,49
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	19.976,95	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-4.547,12
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-272.329,77	-270.411,08
<b>III. Autres produits</b>	<b>161,39</b>	
B. Autres	161,39	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-316.103,55</b>	<b>-451.568,93</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-7.074,52	-12.971,37
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.063,03	-9.558,90
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-243.876,00	-356.555,68
Classe de base	-217.328,11	-325.005,23
Classe IC	-24.020,96	-31.550,45
Classe N	-2.526,93	
b. Gestion administrative et comptable	-10.587,81	-13.825,96
E. Frais administratifs (-)	-1.363,16	-2.393,87
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.105,02	-4.358,97
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.853,01	-9.864,52
H. Services et biens divers (-)	-12.045,99	-20.921,56
J. Taxes	-16.612,24	-17.384,11
Classe de base	-14.943,82	-16.010,69
Classe IC	-369,66	-385,63
Classe N	-1.298,76	-987,79
K. Autres charges (-)	-3.522,77	-3.733,99
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.367.636,18</b>	<b>1.831.809,36</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-3.680.172,28</b>	<b>-16.565.639,19</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-3.680.172,28</b>	<b>-16.565.639,19</b>

## 3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 3.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>						
AEDIFICA SA 29.06.23 RIGHT <b>Belgique</b>	45.646	EUR	0,42	19.171,32 <b>19.171,32</b>	0,03% <b>0,03%</b>	0,03% <b>0,03%</b>
<b>Autres valeurs mobilières</b>				<b>19.171,32</b>	<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
AEDIFICA SA	45.646	EUR	58,70	2.679.420,20	4,84%	4,68%
COFINIMMO SA	27.891	EUR	68,80	1.918.900,80	3,47%	3,36%
CP INVEST	191.302	EUR	12,34	2.360.666,68	4,27%	4,13%
INTERVEST OFFICES	130.753	EUR	13,84	1.809.621,52	3,27%	3,16%
MONTEA NV	20.185	EUR	70,60	1.425.061,00	2,58%	2,49%
RETAIL ESTATES	13.250	EUR	59,30	785.725,00	1,42%	1,37%
VGP SA	23.965	EUR	89,50	2.144.867,50	3,88%	3,75%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	100.446	EUR	25,12	2.523.203,52	4,56%	4,41%
XIOR STUDENT HOUSING N V	73.675	EUR	27,25	2.007.643,75	3,63%	3,51%
<b>Belgique</b>				<b>17.655.109,97</b>	<b>31,92%</b>	<b>30,86%</b>
ARGAN	26.491	EUR	68,00	1.801.388,00	3,26%	3,15%
COVIVIO SA	16.600	EUR	43,18	716.788,00	1,30%	1,25%
GECINA	35.117	EUR	97,55	3.425.663,35	6,19%	5,99%
ICADE SA	46.000	EUR	38,18	1.756.280,00	3,17%	3,07%
KLEPIERRE SA	194.500	EUR	22,72	4.419.040,00	7,99%	7,72%
MERCIALYS SA	90.000	EUR	8,27	743.850,00	1,34%	1,30%
UNIBAIL RODAMCO	73.500	EUR	48,15	3.539.025,00	6,40%	6,19%
<b>France</b>				<b>16.402.034,35</b>	<b>29,65%</b>	<b>28,67%</b>
HAMBORNER REIT AG	114.000	EUR	6,39	728.460,00	1,32%	1,27%
LEG IMMOBILIEN - NAMEN AKT	68.200	EUR	52,64	3.590.048,00	6,49%	6,28%
TAG IMMOBILIEN AG	257.760	EUR	8,66	2.232.717,12	4,03%	3,90%
VONOVIA SE	222.163	EUR	17,90	3.975.606,89	7,19%	6,95%
<b>Allemagne</b>				<b>10.526.832,01</b>	<b>19,03%</b>	<b>18,40%</b>
CTP N.V.	156.032	EUR	11,90	1.856.780,80	3,35%	3,24%
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES	49.733	EUR	21,24	1.056.328,92	1,91%	1,85%
NSI NV	69.160	EUR	20,45	1.414.322,00	2,56%	2,47%
<b>Pays-Bas</b>				<b>4.327.431,72</b>	<b>7,82%</b>	<b>7,56%</b>
ARIMA --- BEARER SHS	128.547	EUR	8,60	1.105.504,20	2,00%	1,93%
INMOBILIARIA COLONIAL SA	220.000	EUR	5,55	1.219.900,00	2,21%	2,13%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI S.A.	173.000	EUR	7,84	1.356.320,00	2,45%	2,37%
<b>Espagne</b>				<b>3.681.724,20</b>	<b>6,66%</b>	<b>6,43%</b>
SHURGARD SELF STORAGE LTD	37.886	EUR	41,83	1.584.771,38	2,87%	2,77%
<b>Guernesey</b>				<b>1.584.771,38</b>	<b>2,87%</b>	<b>2,77%</b>
AROUNDTOWN SA	563.400	EUR	1,06	595.513,80	1,08%	1,04%
<b>Luxembourg</b>				<b>595.513,80</b>	<b>1,08%</b>	<b>1,04%</b>
KOJAMO RG	60.000	EUR	8,62	517.200,00	0,94%	0,90%
<b>Finlande</b>				<b>517.200,00</b>	<b>0,94%</b>	<b>0,90%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>55.290.617,43</b>	<b>99,97%</b>	<b>96,63%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>55.309.788,75</b>	<b>100,00%</b>	<b>96,66%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH <b>Avoirs bancaires à vue</b>		EUR		1.734.748,80 <b>1.734.748,80</b>		3,03% <b>3,03%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.734.748,80</b>		<b>3,03%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>337.163,86</b>		<b>0,59%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-163.060,72</b>		<b>-0,28%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>57.218.640,69</b>		<b>100,00%</b>

**3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)**

Par pays	
Allemagne	19,03%
Belgique	31,95%
Espagne	6,66%
Finlande	0,94%
France	29,65%
Guernesey	2,87%
Luxembourg	1,08%
Pays-Bas	7,82%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Holding et sociétés financières	3,36%
Sociétés immobilières	96,64%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er SEMESTRE
Achats	6.183.589,90
Ventes	2.293.109,82
<b>Total 1</b>	<b>8.476.699,72</b>
Souscriptions	3.142.666,06
Remboursements	1.231.886,04
<b>Total 2</b>	<b>4.374.552,10</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	60.684.285,52
<b>Taux de rotation</b>	<b>6,76%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Classe de base**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2021	54.308,91	59.823,06	382.522,75	6.765.153,18	7.576.506,65	51.880.654,82	135,63
2022	38.582,08	82.192,61	338.912,21	4.149.402,99	9.137.433,78	30.179.749,75	89,05
01.01.23 - 30.06.23	24.608,86	13.438,57	350.082,51	2.198.659,19	1.231.886,04	29.180.786,99	83,35

**Classe IC**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2021	1.605,00	4.120,00	6.895,00	1.947.052,05	5.561.983,70	9.625.610,42	1.396,03
2022	34,00		6.929,00	45.406,14		6.610.937,46	954,10
01.01.23 - 30.06.23			6.929,00			6.212.288,98	896,56

**Classe N**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2021	32.741,00	23.876,00	151.762,00	4.812.975,71	3.333.478,02	24.073.766,90	158,63
2022	59.338,00	7.775,00	203.325,00	7.937.855,18	994.527,00	22.197.345,74	109,17
01.01.23 - 30.06.23	8.686,00		212.011,00	944.006,87		21.825.564,72	102,95

**3.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

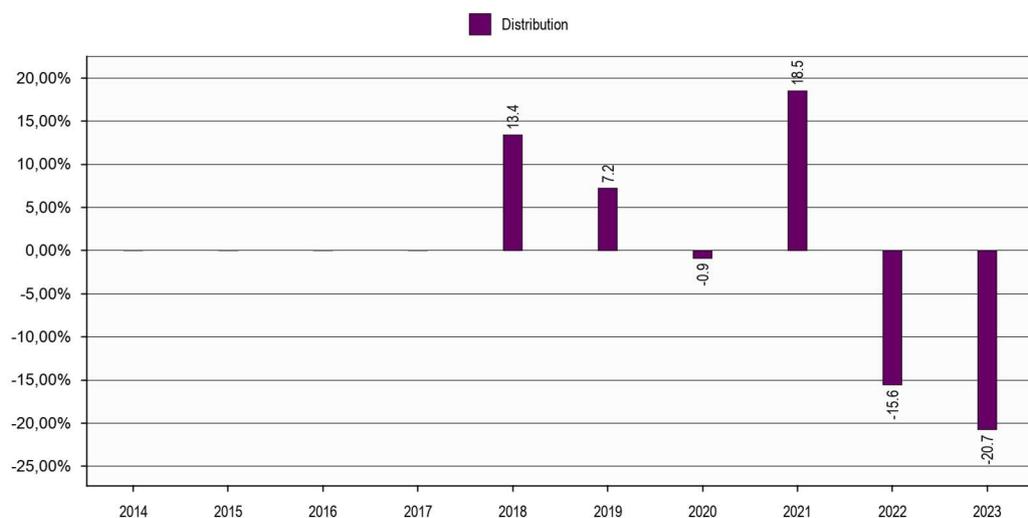
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
-20,74% (en EUR)	-7,43% (en EUR)	-3,35% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[ \alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t) \right] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = \left[ 1 + (D_t / VNI_{ex,t}) \right] \left[ 1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1}) \right] \dots \left[ 1 + (D_{t+n} / VNI_{ex,t+n}) \right]$$

avec

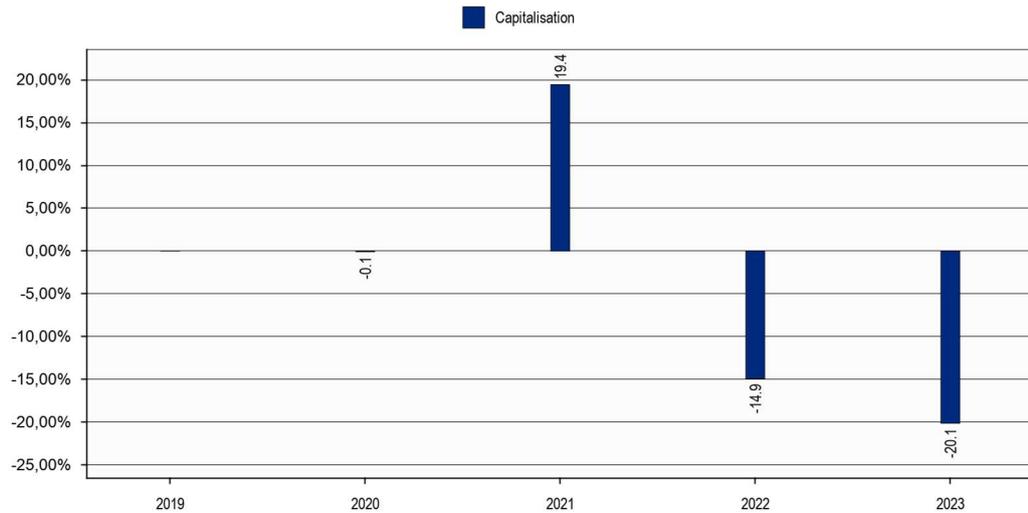
$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,t+n}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Classe IC**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans
Part	Part
-20,12% (en EUR)	-6,71% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

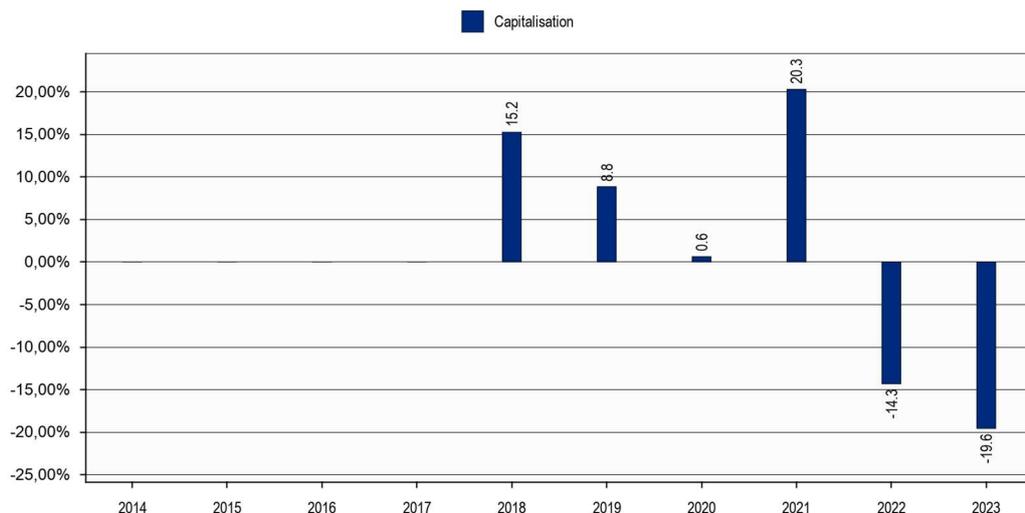
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe N**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
-19,55% (en EUR)	-6,05% (en EUR)	-1,90% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

**3.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de distribution (BE6294018765): 1,71%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,64%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

- Classe "IC" – Part de capitalisation (BE6294020787) : 0,93%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,86%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

- Classe "N" – Part de capitalisation (BE6294019771) : 0,23%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,16%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

### 3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

#### NOTE 1 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

#### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

## 4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED

### 4.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

03/04/2000 au prix de 250,00 EUR par part.

#### 4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion de ce compartiment se caractérise par une répartition équilibrée des actifs en actions, obligations et liquidités. La gestion vise une rentabilité supérieure à long terme, couplée à un risque modéré.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

#### Catégories d'actifs autorisés

Ce compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère neutre se reflète toujours. Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

#### Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplique synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

#### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);
- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))
- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.
- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Particularités des obligations et titres de créance**

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

### Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### 4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 4.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 4.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

#### 4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

##### Rendement

Le fonds Nagelmackers Multifund Balanced a enregistré un rendement de 4,01% au premier semestre de 2023.

##### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 39% à 43% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue et la position dans NN (L) Green Bond a été réduite. Les fonds libérés ont ensuite été investis dans le fonds NMI Medium Term. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations au sein des compartiments Conservative et Balanced a été entièrement vendue. Le produit a été investi dans des obligations d'État européennes via NMI Variable Term. Fin mars, les compartiments Conservative, Balanced et Growth ont pris une position supplémentaire dans des obligations d'État européennes à durée neutre (via NMI Variable Term). Au début du mois d'avril, pour Conservative et Balanced, la position dans le GS US Dollar Credit Fund a été vendue en totalité et le produit a été investi dans Ishares US Treasury 7-10y. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans Ishares US Treasury 1-3y à Ishares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la durée du portefeuille obligataire pour les compartiments Conservative, Balanced et Growth. À cette fin, la position dans NMI Medium Term a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans NMI Variable Term.

La pondération des actions a augmenté de 55% à 56% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimée et remplacée par une position supplémentaire dans NN (L) European Sust Eq. et NMI European Large Cap Equities. En avril, la position dans les actions de valeur a été réduite par la vente partielle de la position dans le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Le produit de cette vente a été investi dans les fonds ABN Amro Parnassus US ESG Equities et GS European Enhanced Index Sustainable Equity. En mai, la position dans Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans Goldman Sachs Global Sustainable Equity et Skagen Global Fund. En juin, la position dans Sparinvest Ethical Global Value Fund et GS Europe Sustainable Equity Fund a été réduite pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents via le tracker UBS MSCI EM SRI. La position dans GS Global Sustainable Equity Fund a également été renforcée.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 4% à 1% au premier semestre de 2023.

#### 4.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Tous les compartiments Multifund continuent traditionnellement à investir largement dans des actions de « croissance de qualité ». Cependant, toute nouvelle hausse des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourrait avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. C'est pourquoi certaines positions sont également détenues dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur.

#### 4.1.9 . Indicateur synthétique de risque

##### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

## 4.2 . BILAN

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>181.573.014,94</b>	<b>176.408.606,40</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>181.116.564,01</b>	<b>169.913.803,77</b>
E. OPC à nombre variable de parts	181.116.564,01	169.913.803,77
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>253.988,06</b>	<b>-80.829,46</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	297.532,11	53.151,19
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-43.544,05	-133.980,65
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>945.911,27</b>	<b>7.296.802,14</b>
A. Avoirs bancaires à vue	945.911,27	7.296.802,14
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-743.448,40</b>	<b>-721.170,05</b>
C. Charges à imputer (-)	-743.448,40	-721.170,05
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>181.573.014,94</b>	<b>176.408.606,40</b>
A. Capital	180.409.913,93	199.003.994,59
B. Participations au résultat	5.850,96	-205.373,51
C. Résultat reporté	-5.849.266,29	6.628.537,67
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	7.006.516,34	-29.018.552,35

## 4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>7.675.187,58</b>	<b>-27.672.300,34</b>
E. OPC à nombre variable de parts	8.775.583,51	-30.958.373,57
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.100.395,93	3.286.073,23
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>722.578,83</b>	<b>80.370,33</b>
A. Dividendes	600.639,61	26.652,91
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	48.920,82	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-31.092,45
F. Autres produits provenant des placements	73.018,40	84.809,87
<b>III. Autres produits</b>	<b>378,40</b>	<b>571,35</b>
B. Autres	378,40	571,35
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-1.391.628,47</b>	<b>-1.427.193,69</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-15.701,29	-9.221,26
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-14.522,55	-14.909,69
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.259.440,62	-1.303.057,50
Classe A	-16.590,65	-19.995,44
Classe B	-4.875,02	-4.473,09
Classe de base	-1.237.974,95	-1.278.588,97
b. Gestion administrative et comptable	-30.641,10	-27.888,41
E. Frais administratifs (-)	-1.511,43	-2.579,12
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.452,26	-3.680,39
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.768,32	-10.293,87
H. Services et biens divers (-)	-16.532,43	-27.300,77
J. Taxes	-27.523,68	-14.119,83
Classe A	-524,62	-264,57
Classe B	-186,81	-85,91
Classe de base	-26.812,25	-13.769,35
K. Autres charges (-)	-10.534,79	-14.142,85
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-668.671,24</b>	<b>-1.346.252,01</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>7.006.516,34</b>	<b>-29.018.552,35</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>7.006.516,34</b>	<b>-29.018.552,35</b>

## 4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 4.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
ISHARES EURO ULTRASHORT BD ESG UCITS ETF	1.050.000	EUR	5,00	5.253.150,00	1,56%	2,90%	2,89%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>5.253.150,00</b>		<b>2,90%</b>	<b>2,89%</b>
BLUEBAY GLOBAL HY ESG BD K USD AIDIV DIS	49.409,41	USD	82,85	3.752.126,37	0,71%	2,07%	2,07%
GSF III EMERGING MARK DEBT HC IH1CE	1.026	EUR	4.790,94	4.915.504,44	0,09%	2,72%	2,71%
GSF III EURO BOND ICE	10.707,91	EUR	506,01	5.418.310,55	0,87%	2,99%	2,98%
GSF III EURO SUST CRT EX FINANCIALS ICE	742	EUR	7.449,79	5.527.744,18	1,74%	3,05%	3,04%
GSF III GREEN BOND ICE	1.181	EUR	4.560,69	5.386.174,89	0,26%	2,97%	2,97%
GSF VI LIQUID EURIBOR 3M A CAP EUR	5.924	EUR	1.021,78	6.053.024,72	0,23%	3,34%	3,33%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	61.500	EUR	161,24	9.916.260,00	0,13%	5,48%	5,46%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	771	EUR	9.565,34	7.374.877,14	12,61%	4,07%	4,06%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	417	EUR	8.652,62	3.608.142,54	3,78%	1,99%	1,99%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	1.186	EUR	8.579,73	10.175.559,78	11,28%	5,62%	5,60%
NORDEA 1-EUR HY ST BD-BI EUR	56.182	EUR	110,14	6.187.885,48	0,83%	3,42%	3,41%
THREADNEEDLE EUROPEAN SOCIAL BOND LE	486.507	EUR	9,24	4.494.740,87	1,13%	2,48%	2,48%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>72.810.350,96</b>		<b>40,20%</b>	<b>40,10%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>78.063.500,96</b>		<b>43,10%</b>	<b>42,99%</b>
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	1.731	USD	7.411,88	11.759.820,60	1,17%	6,50%	6,48%
WELLINGTON GLOBAL IMPACT FUND S USD CAP	158.058	USD	18,03	2.611.506,43	0,26%	1,44%	1,44%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>14.371.327,03</b>		<b>7,94%</b>	<b>7,92%</b>
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	59.949	USD	194,43	10.683.615,14	0,51%	5,90%	5,88%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	1.228	EUR	4.981,32	6.117.060,96	0,49%	3,38%	3,37%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	427	EUR	10.760,50	4.594.733,50	0,92%	2,54%	2,53%
GSF III GLOBAL EQUITY IMPACT OPPS ICE	484	EUR	13.003,47	6.293.679,48	2,14%	3,47%	3,47%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	25.061	EUR	682,77	17.110.898,97	1,07%	9,45%	9,42%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.837	EUR	2.572,51	4.725.700,87	0,37%	2,61%	2,60%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS I SICAV - M&G	730.645	USD	14,93	10.001.934,01	4,33%	5,52%	5,51%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	305	EUR	7.458,76	2.274.921,80	4,94%	1,26%	1,25%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	23.109	EUR	102,95	2.379.071,55	4,16%	1,31%	1,31%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	36.984	EUR	166,95	6.174.478,80	5,90%	3,41%	3,40%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	285	EUR	13.031,14	3.713.874,90	3,86%	2,05%	2,05%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	17.513	EUR	266,44	4.666.163,72	0,40%	2,58%	2,57%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	400.000	EUR	11,38	4.552.800,00	0,22%	2,51%	2,51%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	200.000	GBP	15,11	3.520.829,69	0,33%	1,94%	1,94%
UBS LUX FD SOLUT MSCI JAPAN SOCIAL UEJAD	90.000	JPY	3.279,86	1.871.972,63	0,25%	1,03%	1,03%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>88.681.736,02</b>		<b>48,96%</b>	<b>48,84%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>103.053.063,05</b>		<b>56,90%</b>	<b>56,76%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>181.116.564,01</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,75%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>181.116.564,01</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,75%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		945.911,27			0,52%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>945.911,27</b>			<b>0,52%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>945.911,27</b>			<b>0,52%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>253.988,06</b>			<b>0,14%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-743.448,40</b>			<b>-0,41%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>181.573.014,94</b>			<b>100,00%</b>

**4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)**

Par pays	
Belgique	19,71%
Irlande	11,76%
Luxembourg	68,53%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	75,60%
GBP	1,94%
JPY	1,03%
USD	21,43%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er SEMESTRE
Achats	46.307.763,38
Ventes	40.794.887,03
<b>Total 1</b>	<b>87.102.650,41</b>
Souscriptions	9.164.772,34
Remboursements	8.253.811,03
<b>Total 2</b>	<b>17.418.583,37</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	180.085.590,65
<b>Taux de rotation</b>	<b>38,69%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Classe A**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
16.04.21 - 31.12.21	2.324,19	1.614,79			2.324,19	1.614,79	3.938,98	2.351.879,56	1.620.400,07			4.237.653,44	1.067,73	1.087,47
2022	752,28		617,71	1.021,67	2.458,76	593,12	3.051,88	749.999,59		583.927,44	1.009.226,66	2.775.456,22	908,47	913,40
01.01.23 - 30.06.23		585,00		24,00	2.458,76	1.154,12	3.612,88		558.610,65		22.654,22	3.426.547,44	946,78	951,94

**Classe B**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation						Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites		Remboursées		Fin de période		Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		
15.03.21 - 31.12.21		1.120,61				1.120,61		1.120.607,00			1.223.246,04	1.091,59
2022		143,72				1.264,33		137.391,95			1.161.728,99	918,85
01.01.23 - 30.06.23						1.264,33					1.211.924,58	958,55

**Classe de base**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
Année	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	45.361,28	321.480,56	29.283,99	67.399,76	250.236,69	612.033,23	862.269,92	20.723.896,99	36.261.231,22	13.446.733,33	7.791.623,07	193.494.151,97	482,06	119,05
2022	22.315,60	132.783,11	22.140,22	71.150,55	250.412,07	673.665,79	924.077,86	9.789.305,63	14.666.659,24	9.640.561,48	7.672.338,01	169.718.352,08	408,51	100,08
01.01.23 - 30.06.23	8.275,76	49.755,19	14.112,99	22.006,37	244.574,84	701.414,61	945.989,45	3.482.288,86	5.123.872,83	5.955.871,74	2.275.285,07	176.934.542,92	424,89	104,10

**4.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

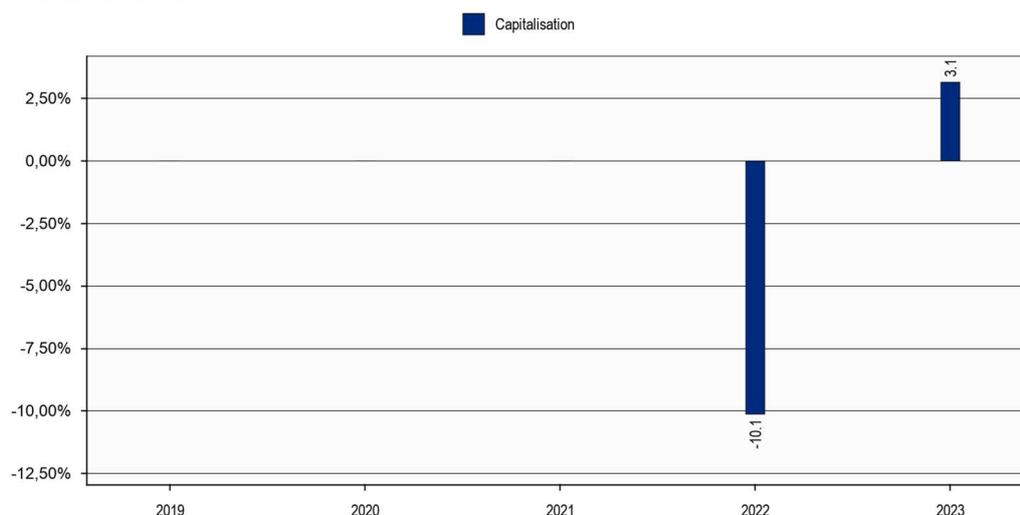
\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Classe de base : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

\* Classes A et B : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
3,15% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

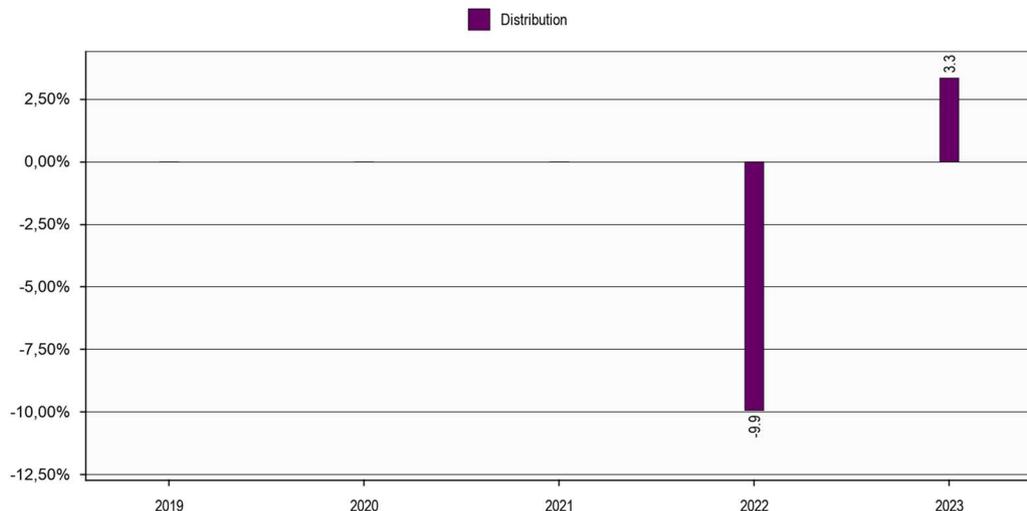
\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

- avec
- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe B**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

1 an
Part
3,35% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = ((1 + P t) (1 + P t+1) \dots (1 + P t+n)) ^ (1/n) - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- n le nombre d'année (périodes)
- P t =  $[\alpha \times (VNI t+1 / VNI t)] - 1$

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (Dt_1 / VNI ex_1)] [1 + (Dt_2 / VNI ex_2)] \dots [1 + (Dt_n / VNI ex_n)]$$

avec

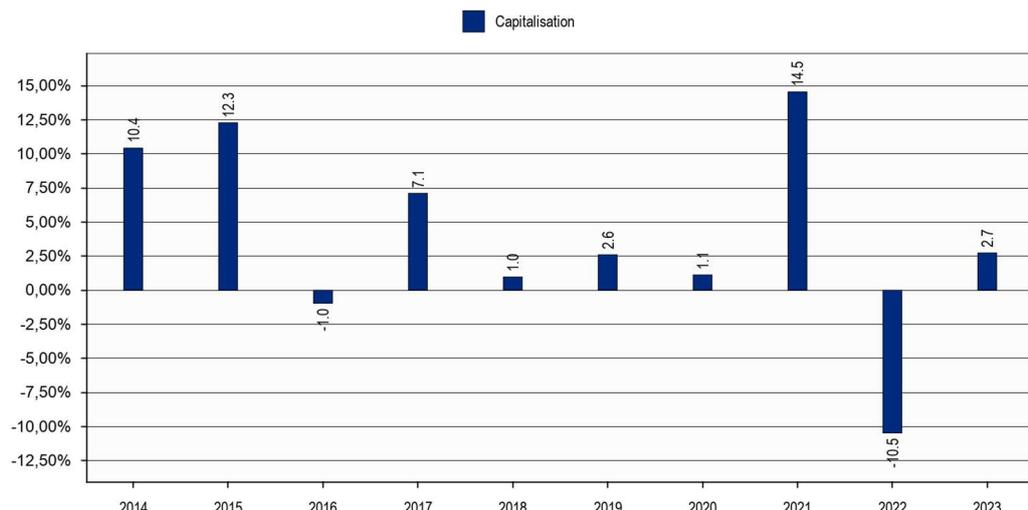
D<sub>t</sub>, D<sub>t2</sub>,...D<sub>tn</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex<sub>t</sub>...VNI ex<sub>tn</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
2,73% (en EUR)	1,75% (en EUR)	1,79% (en EUR)	3,80% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**4.4.6 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173447112): 1,92%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,91%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe de base – Part de distribution (BE6311051377) : 1,92%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,92%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "A" – Part de capitalisation (BE6325722617) : 1,52%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,51%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "A" – Part de distribution (BE6325726659) : 1,52%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,51%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "B" – Part de distribution (BE6325727665) : 1,32%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,31%
--	---	-------

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%
--------------------------------------	--	-------

#### **4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé principalement des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### **NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

##### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### **NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,40% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,00% pour la classe A et 0,80% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE

### 5.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

05/03/1993 au prix de 123,95 EUR par part.

#### 5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE qui est composé d'actifs mixtes, se caractérise par le caractère conservateur. La gestion vise une haute rentabilité à long terme, à un risque limité.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

#### Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère conservateur se reflète toujours. Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

#### Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplique synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

#### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);
- Soit conformément au label Febelfin Towards Sustainability ;
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))
- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.
- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Particularités des obligations et titres de créance**

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement.

Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

## Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

### Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### 5.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 5.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 5.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

#### 5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

##### Rendement

Le fonds Nagelmackers Multifund Conservative a enregistré un rendement de 2,63% au premier semestre de 2023.

##### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 66% à 69% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue et la position dans NN (L) Green Bond a été réduite. Les fonds libérés ont ensuite été investis dans le fonds NMI Medium Term. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations au sein des compartiments Conservative et Balanced a été entièrement vendue. Le produit a été investi dans des obligations d'État européennes via NMI Variable Term. Fin mars, les compartiments Conservative, Balanced et Growth ont pris une position supplémentaire dans des obligations d'État européennes à durée neutre (via NMI Variable Term). Au début du mois d'avril, pour Conservative et Balanced, la position dans le GS US Dollar Credit Fund a été vendue en totalité et le produit a été investi dans Ishares US Treasury 7-10y. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans Ishares US Treasury 1-3y à Ishares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la durée du portefeuille obligataire pour les compartiments Conservative, Balanced et Growth. À cette fin, la position dans NMI Medium Term a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans NMI Variable Term.

La pondération des actions a augmenté de 29% à 30% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimée et remplacée par une position supplémentaire dans NN (L) European Sust Eq. et NMI European Large Cap Equities. En avril, la position dans les actions de valeur a été réduite par la vente partielle de la position dans le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Le produit de cette vente a été investi dans les fonds ABN Amro Parnassus US ESG Equities et GS European Enhanced Index Sustainable Equity. En mai, la position dans Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans Goldman Sachs Global Sustainable Equity et Skagen Global Fund. En juin, la position dans Sparinvest Ethical Global Value Fund et GS Europe Sustainable Equity Fund a été réduite pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents via le tracker UBS MSCI EM SRI. La position dans GS Global Sustainable Equity Fund a également été renforcée.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 3% à 1% au premier semestre de 2023.

#### 5.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6 %) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Tous les compartiments Multifund continuent traditionnellement à investir largement dans des actions de « croissance de qualité ». Cependant, toute nouvelle hausse des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourrait avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. C'est pourquoi certaines positions sont également détenues dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur.

### 5.1.9 . Indicateur synthétique de risque

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**5.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>52.135.407,15</b>	<b>54.188.712,78</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>51.577.888,91</b>	<b>53.877.273,77</b>
E. OPC à nombre variable de parts	51.577.888,91	53.877.273,77
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>157.405,54</b>	<b>-142.234,75</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	159.658,95	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-2.253,41	-142.234,75
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>595.324,62</b>	<b>653.869,90</b>
A. Avoirs bancaires à vue	595.324,62	653.869,90
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-195.211,92</b>	<b>-200.196,14</b>
C. Charges à imputer (-)	-195.211,92	-200.196,14
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>52.135.407,15</b>	<b>54.188.712,78</b>
A. Capital	53.108.691,70	61.615.450,75
B. Participations au résultat	-27.308,42	288.227,21
C. Résultat reporté	-2.318.478,93	977.246,24
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.372.502,80	-8.692.211,42

## 5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>1.442.772,03</b>	<b>-8.300.263,23</b>
E. OPC à nombre variable de parts	1.643.185,16	-8.860.209,20
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-200.413,13	559.945,97
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>311.542,70</b>	<b>33.073,38</b>
A. Dividendes	273.351,79	4.057,44
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	13.387,81	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-3.988,09
F. Autres produits provenant des placements	24.803,10	33.004,03
<b>III. Autres produits</b>	<b>13,70</b>	
B. Autres	13,70	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-381.825,63</b>	<b>-425.021,57</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-6.046,93	-2.691,56
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-4.230,60	-4.754,34
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-325.214,53	-367.617,01
Classe A	-12.804,19	-13.113,15
Classe B	-3.777,50	-3.922,72
Classe de base	-308.632,84	-350.581,14
b. Gestion administrative et comptable	-9.775,80	-10.578,79
E. Frais administratifs (-)	-1.511,44	-2.566,14
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.729,62	-3.079,24
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.792,62	-9.815,06
H. Services et biens divers (-)	-11.863,43	-17.972,62
J. Taxes	-6.251,84	-2.615,85
Classe A	-343,94	-133,50
Classe B	-129,66	-111,39
Classe de base	-5.778,24	-2.370,96
K. Autres charges (-)	-2.408,82	-3.330,96
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-70.269,23</b>	<b>-391.948,19</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>1.372.502,80</b>	<b>-8.692.211,42</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.372.502,80</b>	<b>-8.692.211,42</b>

## 5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 5.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BLUEBAY GLOBAL HY ESG BD FD K AIDIV DIS	30.230,42	EUR	77,67	2.347.996,88	0,40%	4,55%	4,50%
GSF III EMERGING MARK DEBT HC IH1CE	847	EUR	4.790,94	4.057.926,18	0,08%	7,87%	7,78%
GSF III EURO BOND ICE	5.386,45	EUR	506,01	2.725.598,58	0,44%	5,28%	5,23%
GSF III EURO SUST CRT EX FINANCIALS ICE	384	EUR	7.449,79	2.860.719,36	0,90%	5,55%	5,49%
GSF III GREEN BOND ICE	588	EUR	4.560,69	2.681.685,72	0,13%	5,20%	5,14%
GSF VI LIQUID EURIBOR 3M A CAP EUR	1.955	EUR	1.021,78	1.997.579,90	0,08%	3,87%	3,83%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	28.000	EUR	161,24	4.514.720,00	0,06%	8,75%	8,66%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	389	EUR	9.565,34	3.720.917,26	6,36%	7,21%	7,14%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	124	EUR	8.652,62	1.072.924,88	1,12%	2,08%	2,06%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	497	EUR	8.579,73	4.264.125,81	4,73%	8,27%	8,18%
NORDEA 1-EUR HY ST BD-BI EUR	27.473	EUR	110,14	3.025.876,22	0,41%	5,87%	5,80%
THREADNEEDLE EUROPEAN SOCIAL BOND LE	274.097	EUR	9,24	2.532.327,36	0,64%	4,91%	4,86%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>35.802.398,15</b>		<b>69,41%</b>	<b>68,67%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>35.802.398,15</b>		<b>69,41%</b>	<b>68,67%</b>
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	260	USD	7.411,88	1.766.350,87	0,18%	3,43%	3,39%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.766.350,87</b>		<b>3,43%</b>	<b>3,39%</b>
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	8.793	USD	194,43	1.567.015,77	0,07%	3,04%	3,01%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	315	EUR	4.981,32	1.569.115,80	0,12%	3,04%	3,01%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	111	EUR	10.760,50	1.194.415,50	0,24%	2,32%	2,29%
GSF III GLOBAL EQUITY IMPACT OPPTS ICE	91	EUR	13.003,47	1.183.315,77	0,40%	2,29%	2,27%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	3.511	EUR	682,77	2.397.205,47	0,15%	4,65%	4,60%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	442	EUR	2.572,51	1.137.049,42	0,09%	2,20%	2,18%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	89.387	USD	14,93	1.223.635,11	0,53%	2,37%	2,35%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	7.038	EUR	102,95	724.562,10	1,27%	1,41%	1,39%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	8.127	EUR	166,95	1.356.802,65	1,30%	2,63%	2,60%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	4.035	EUR	266,44	1.075.085,40	0,09%	2,08%	2,06%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	33.000	GBP	15,11	580.936,90	0,06%	1,13%	1,11%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>14.009.139,89</b>		<b>27,16%</b>	<b>26,87%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>15.775.490,76</b>		<b>30,59%</b>	<b>30,26%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>51.577.888,91</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,93%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>51.577.888,91</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,93%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		595.324,62			1,14%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>595.324,62</b>			<b>1,14%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>595.324,62</b>			<b>1,14%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>157.405,54</b>			<b>0,30%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-195.211,92</b>			<b>-0,37%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>52.135.407,15</b>			<b>100,00%</b>

## 5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	21,60%
Irlande	9,88%
Luxembourg	68,52%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	90,04%
GBP	1,13%
USD	8,83%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	13.840.908,12
Ventes	14.854.485,98
<b>Total 1</b>	<b>28.695.394,10</b>
Souscriptions	830.395,96
Remboursements	2.302.956,72
<b>Total 2</b>	<b>3.133.352,68</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	52.798.150,84
<b>Taux de rotation</b>	<b>48,41%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
16.03.21 - 31.12.21	1.499,12	1.090,01			1.499,12	1.090,01	2.589,13	1.542.398,13	1.101.194,08			2.715.808,26	1.049,87	1.047,63
2022		493,00			1.499,12	1.583,01	3.082,13		502.559,27			2.742.143,61	898,98	880,90
01.01.23 - 30.06.23					1.499,12	1.583,01	3.082,13					2.819.228,09	924,25	905,66

#### Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)			Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action	
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.			
23.12.21 - 31.12.21	1.200,00		1.200,00	1.200.000,00		1.203.703,19	1.003,09	
2022			1.200,00			1.032.697,59	860,58	
01.01.23 - 30.06.23			1.200,00			1.062.781,40	885,65	

#### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	8.296,00	78.229,19	13.192,69	12.292,53	93.886,15	185.030,05	278.916,20	3.554.054,78	8.347.717,98	5.670.940,97	1.320.628,19	61.362.393,39	437,79	109,50
2022	2.515,34	27.014,99	14.174,33	19.994,73	82.227,16	192.050,30	274.277,46	1.006.678,72	2.762.406,69	5.666.772,00	1.989.932,07	48.460.623,91	373,56	92,39
01.01.23 - 30.06.23	500,24	6.767,01	3.653,54	9.660,13	79.073,86	189.157,18	268.231,04	190.957,45	639.438,51	1.392.094,19	910.862,53	48.253.397,66	383,40	94,82

**5.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

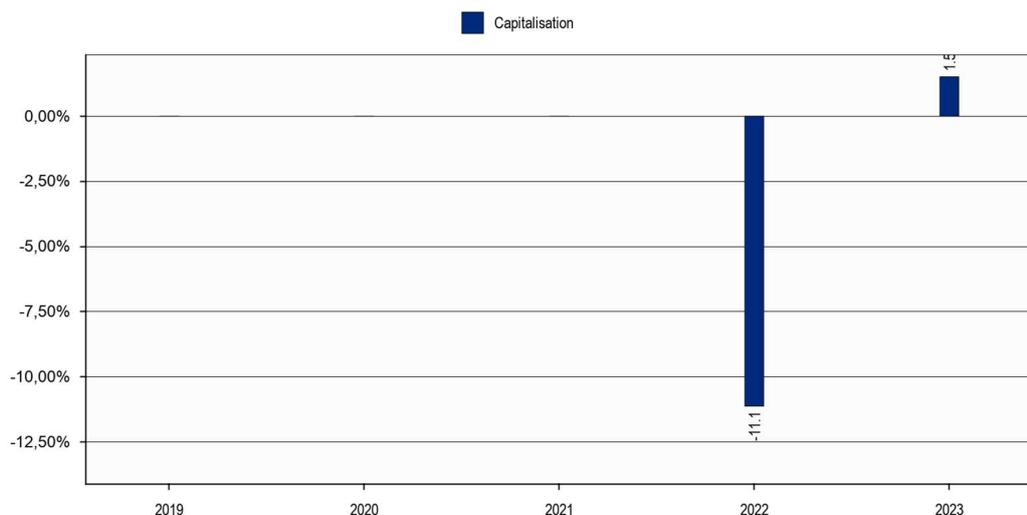
\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Classe de base : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

\* Classes A et B: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
1,51% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

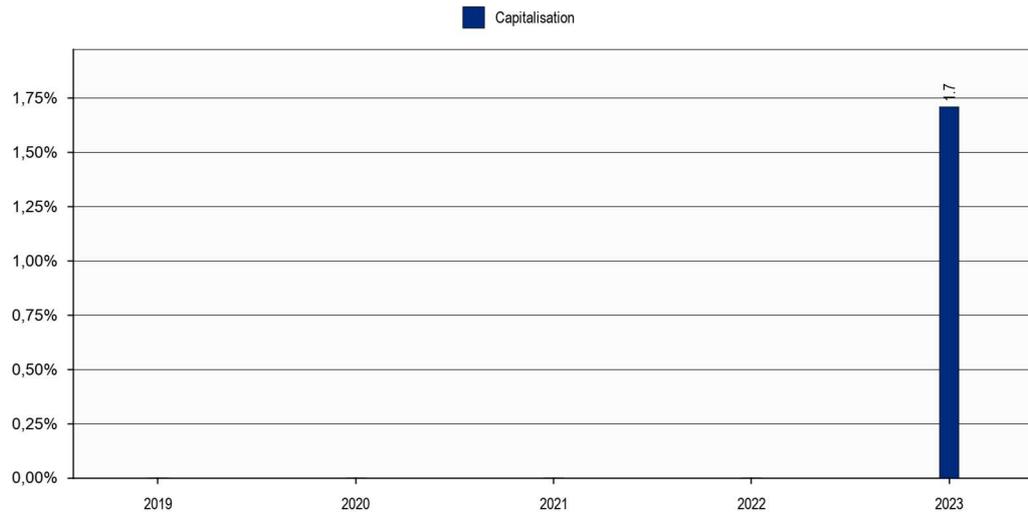
$$P (t; t+n) = \left( \frac{VNI t+n}{VNI t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe B**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
1,71% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

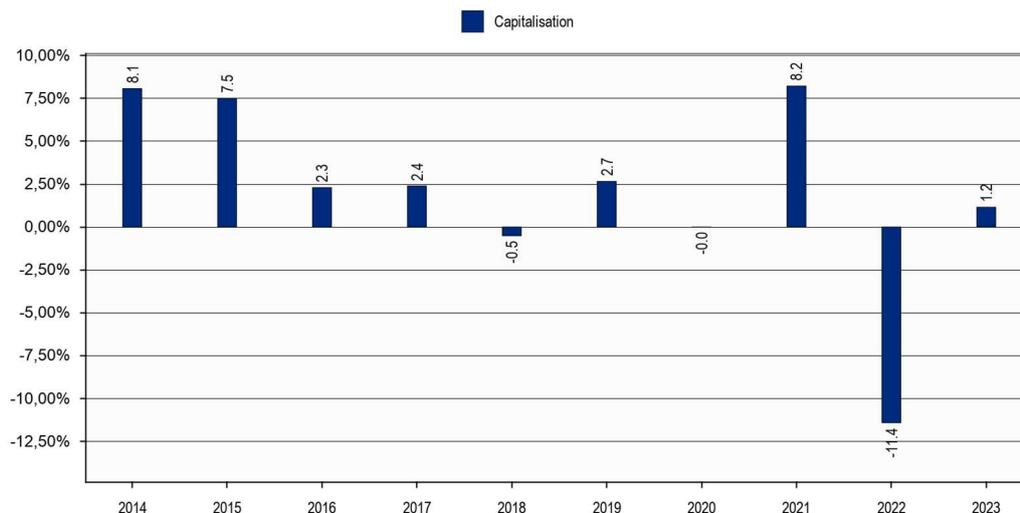
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
1,16% (en EUR)	-1,02% (en EUR)	-0,09% (en EUR)	1,89% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = \left( \frac{VNI t+n}{VNI t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**5.4.6 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173446106): 1,81%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,80%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe de base – Part de distribution (BE6311055410) : 1,81%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,80%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "A" – Part de capitalisation (BE6325669081) : 1,46%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,45%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "A" – Part de distribution (BE6325671103) : 1,46%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,45%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "B" – Part de capitalisation (BE6325670097) : 1,26%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,25%
--	---	-------

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%
--------------------------------------	--	-------

#### **5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### **NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR

##### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### **NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,25% sur une base annuelle pour la classe de base et 0,90% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES

### 6.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

28/04/1993 au prix de 123,95 EUR par part.

#### 6.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES vise un Return aussi bon que possible à long terme, accompagné d'une grande volatilité, typique des marchés boursiers. La gestion de ce compartiment est caractérisée par une répartition des actifs qui se concentre presque exclusivement, sur des actions.

Le compartiment est géré de manière active

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

#### Catégories d'actifs autorisés

Les actifs sont principalement, investis dans des fonds d'action ensuite, dans des fonds monétaires. Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

#### Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtres positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles les fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplification synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

#### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);
- Soit conformément au label Febelfin Towards Sustainability ;
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable)).
- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.
- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Volatilité**

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

### **Prêt d'instruments financiers**

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### **6.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **6.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **6.1.6 . Indice et benchmark**

L'indice de référence (benchmark) est l'indice MSCI World Index Total Return (exprimé en euros Bloomberg ticker MSERWI). L'indice de référence reflète le rendement des placements diversifiés à l'échelle internationale en actions sans exposition aux marchés émergents. Cet indicateur ne constitue pas une démarcation restrictive de l'univers des placements. Cet indice n'est utilisé que pour le calcul de la commission de performance et non pas pour la composition du portefeuille. La composition du compartiment peut donc s'écarter significativement de cet indice de référence. Les investissements en dehors de l'indice de référence sont autorisés, l'indice de référence ne restreint pas l'univers d'investissement. L'indice de référence n'est pas construit à l'aide de filtres ESG.

MSCI Limited est reconnu comme gestionnaire et fournisseur de l'indice de référence par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA).

La Sicav a pris des mesures si l'indice de référence subit une modification majeure ou si l'on cesse de fournir l'indice de référence. Ces mesures fournissent un aperçu de l'indice de référence actuellement applicable, de son alternative, du choix d'un autre indice et de sa motivation. Enfin, on indique également quelle autre solution s'appliquerait lorsque MSCI cesse de fournir des indices ou ne se conforme plus à la législation applicable et conséquemment, ne peut plus satisfaire en tant que fournisseur et gestionnaire. Un ajustement de l'indice de référence sera toujours porté à la connaissance conformément à la législation applicable. La procédure complète est disponible gratuitement sur demande écrite adressée à Nagelmackers.

#### **Tracking error**

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe de base part de capitalisation (BE0173445090) : 4,58%.

#### **6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

##### **Rendement**

Le fonds Nagelmackers Multifund Full Equities a enregistré un rendement de 6,74% au premier semestre de 2023.

##### **Rétrospective**

La pondération des actions a augmenté de 96% à 97% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimée et remplacée par une position supplémentaire dans NN (L) European Sust Eq. et NMI European Large Cap Equities. En avril, la position dans les actions de valeur a été réduite par la vente partielle de la position dans le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Le produit de cette vente a été investi dans les fonds ABN Amro Parnassus US ESG Equities et GS European Enhanced Index Sustainable Equity. En mai, la position dans iShares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans Goldman Sachs Global Sustainable Equity et Skagen Global Fund. En juin, la position dans Sparinvest Ethical Global Value Fund et GS Europe Sustainable Equity Fund a été réduite pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents via le tracker UBS MSCI EM SRI. La position dans GS Global Sustainable Equity Fund a également été renforcée.

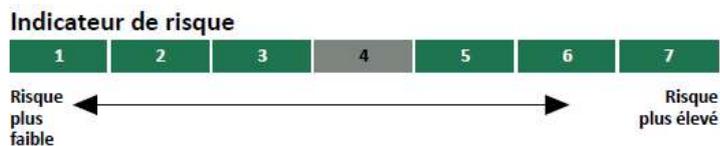
Enfin, la position de trésorerie a baissé de 4% à 3% au premier semestre de 2023.

#### **6.1.8 . Politique future**

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Tous les compartiments Multifund continuent traditionnellement à investir largement dans des actions de « croissance de qualité ». Cependant,

toute nouvelle hausse des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourrait avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. C'est pourquoi certaines positions sont également détenues dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur.

### 6.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**6.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>94.032.925,70</b>	<b>66.680.579,96</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>91.590.638,57</b>	<b>65.098.277,19</b>
E. OPC à nombre variable de parts	91.590.638,57	65.098.277,19
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-10.037,30</b>	<b>11.624,50</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	744,19	29.521,42
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-10.781,49	-17.896,92
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>2.747.281,15</b>	<b>1.778.869,42</b>
A. Avoirs bancaires à vue	2.747.281,15	1.778.869,42
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-294.956,72</b>	<b>-208.191,15</b>
C. Charges à imputer (-)	-294.956,72	-208.191,15
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>94.032.925,70</b>	<b>66.680.579,96</b>
A. Capital	89.752.922,87	78.994.414,50
B. Participations au résultat	157.532,33	-343.279,31
C. Résultat reporté	-1.655.384,65	1.775.763,50
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	5.777.855,15	-13.746.318,73

## 6.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>6.199.422,38</b>	<b>-13.376.022,95</b>
E. OPC à nombre variable de parts	6.774.330,42	-14.768.376,30
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-574.908,04	1.392.353,35
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>109.579,57</b>	<b>53.593,76</b>
A. Dividendes	48.921,40	18.414,08
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	29.910,13	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-6.106,73
F. Autres produits provenant des placements	30.748,04	41.286,41
<b>III. Autres produits</b>	<b>10.682,66</b>	<b>217,67</b>
B. Autres	10.682,66	217,67
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-541.829,46</b>	<b>-424.107,21</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.153,55	-4.393,19
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.635,41	-5.571,10
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-456.414,33	-353.871,74
Classe de base	-456.414,33	-353.871,74
b. Gestion administrative et comptable	-19.920,71	-15.463,36
E. Frais administratifs (-)	-1.476,64	-2.296,51
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.461,05	-3.124,07
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-12.195,11	-9.866,87
H. Services et biens divers (-)	-14.864,84	-18.582,10
J. Taxes	-14.813,38	-5.365,75
Classe de base	-14.813,38	-5.365,75
K. Autres charges (-)	-5.894,44	-5.572,52
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-421.567,23</b>	<b>-370.295,78</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>5.777.855,15</b>	<b>-13.746.318,73</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>5.777.855,15</b>	<b>-13.746.318,73</b>

## 6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 6.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	1.089	USD	7.411,88	7.398.292,69	0,73%	8,08%	7,87%
WELLINGTON GLOBAL IMPACT FUND S USD CAP	150.509	USD	18,03	2.486.778,40	0,25%	2,71%	2,64%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>9.885.071,09</b>		<b>10,79%</b>	<b>10,51%</b>
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	41.273	USD	194,43	7.355.332,83	0,35%	8,03%	7,82%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	872	EUR	4.981,32	4.343.711,04	0,34%	4,74%	4,62%
GSF III EUROPE ENH IND SUS EQ ICE	984	EUR	6.643,81	6.537.509,04	1,64%	7,14%	6,95%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	372	EUR	10.760,50	4.002.906,00	0,80%	4,37%	4,26%
GSF III GLOBAL EQUITY IMPACT OPPS ICE	372	EUR	13.003,47	4.837.290,84	1,65%	5,28%	5,14%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	15.242	EUR	682,77	10.406.780,34	0,65%	11,36%	11,07%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	61.778	USD	25,29	1.431.992,52	0,05%	1,56%	1,52%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	2.238	EUR	2.572,51	5.757.277,38	0,45%	6,29%	6,12%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	447.269	USD	14,93	6.122.747,75	2,65%	6,69%	6,51%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	213	EUR	7.458,76	1.588.715,88	3,45%	1,74%	1,69%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	11.366	EUR	102,95	1.170.129,70	2,05%	1,28%	1,25%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	19.157	EUR	166,95	3.198.261,15	3,06%	3,49%	3,40%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	423	EUR	13.031,14	5.512.172,22	5,73%	6,02%	5,86%
SKAGEN GLOBAL -B-	14.976	EUR	289,98	4.342.701,54	0,13%	4,74%	4,62%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	23.287	EUR	266,44	6.204.588,28	0,53%	6,78%	6,60%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	405.000	EUR	11,38	4.609.710,00	0,22%	5,03%	4,90%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	137.000	GBP	15,11	2.411.768,34	0,23%	2,63%	2,57%
UBS LUX FD SOLUT MSCI JAPAN SOCIAL UEJAD	90.000	JPY	3.279,86	1.871.972,63	0,25%	2,04%	1,99%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>81.705.567,48</b>		<b>89,21%</b>	<b>86,89%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>91.590.638,57</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,40%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>91.590.638,57</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,40%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>91.590.638,57</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,40%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.747.281,15			2,92%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>2.747.281,15</b>			<b>2,92%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>2.747.281,15</b>			<b>2,92%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-10.037,30</b>			<b>-0,01%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-294.956,72</b>			<b>-0,31%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>94.032.925,70</b>			<b>100,00%</b>

## 6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	12,52%
Irlande	6,91%
Luxembourg	75,83%
Norvège	4,74%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	68,25%

Par devise	
GBP	2,63%
JPY	2,05%
USD	27,07%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	19.621.623,76
Ventes	16.011.734,18
<b>Total 1</b>	<b>35.633.357,94</b>
Souscriptions	5.568.723,20
Remboursements	1.960.873,46
<b>Total 2</b>	<b>7.529.596,66</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	90.495.326,44
<b>Taux de rotation</b>	<b>31,06%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	18.447,46	50.772,29	7.291,77	13.358,38	79.734,09	102.851,38	182.585,47	13.323.801,18	5.946.961,96	5.405.934,24	1.546.706,73	76.591.970,65	796,89	126,91
2022	29.049,40	73.770,24	5.035,62	21.217,37	103.747,87	155.404,25	259.152,12	20.173.141,49	8.206.249,30	3.530.780,92	2.363.971,38	84.647.220,81	662,91	102,13
01.01.23 - 30.06.23	4.428,47	23.443,19	1.896,01	6.097,96	106.280,34	172.749,48	279.029,81	3.069.179,85	2.499.543,35	1.308.348,03	652.525,43	94.032.925,70	707,57	109,01

### 6.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

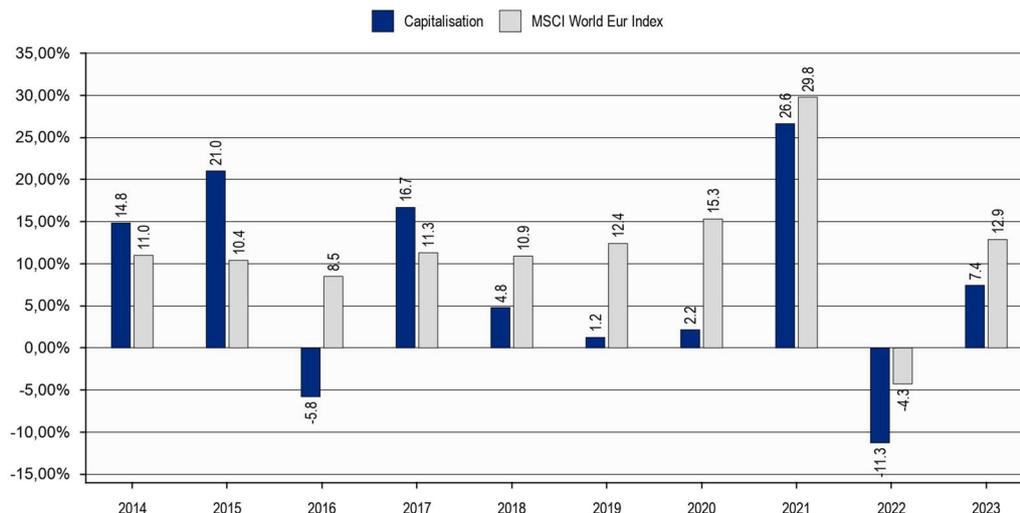
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
7,44% (in EUR)	12,87% (in EUR)	6,48% (in EUR)	11,93% (in EUR)	4,54% (in EUR)	6,05% (in EUR)	7,17% (in EUR)	9,26% (in EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**6.4.6 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173445090): 1,70%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,69%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le	0,01%

	montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
--	---	--

- Classe de base – Part de distribution (BE6311056426) : 1,69%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,68%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

#### 6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

##### NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement des annulations de provisions pour les frais du fonds absorbé Premium Vivace.

##### NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,00% sur une base annuelle. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH

### 7.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

03/04/2000 au prix de 250,00 EUR par part.

#### 7.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH vise une haute rentabilité, couplée à un risque plus élevé. La gestion de ce compartiment qui est constitué de placements mixtes, se caractérise par une répartition des actifs qui se concentre principalement, sur des actions.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

#### Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère dynamique se reflète toujours. Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

#### Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplique synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

#### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);
- Soit conformément au label Febelfin Towards Sustainability ;
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable)).
- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.
- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Particularités des obligations et titres de créance**

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

## Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

### 7.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 7.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 7.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

### 7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Rendement

Le fonds Nagelmackers Multifund Growth a enregistré un rendement de 5,55% au premier semestre de 2023.

#### Rétrospective

La pondération obligataire est restée stable à 16% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue et la position dans NN (L) Green Bond a été réduite. Les fonds libérés ont ensuite été investis dans le fonds NMI Medium Term. Fin mars, les compartiments Conservative, Balanced et Growth ont pris une position supplémentaire dans des obligations d'État européennes à durée neutre (via NMI Variable Term). En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans Ishares US Treasury 1-3y à Ishares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la durée du portefeuille obligataire pour les compartiments Conservative, Balanced et Growth. À cette fin, la position dans NMI Medium Term a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans NMI Variable Term.

La pondération des actions a augmenté de 79% à 80% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimée et remplacée par une position supplémentaire dans NN (L) European Sust Eq. et NMI European Large Cap Equities. En avril, la position dans les actions de valeur a été réduite par la vente partielle de la position dans le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Le produit de cette vente a été investi dans les fonds ABN Amro Parnassus US ESG Equities et GS European Enhanced Index Sustainable Equity. En mai, la position dans Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans Goldman Sachs Global Sustainable Equity et Skagen Global Fund. En juin, la position dans Sparinvest Ethical Global Value Fund et GS Europe Sustainable Equity Fund a été réduite pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents via le tracker UBS MSCI EM SRI. La position dans GS Global Sustainable Equity Fund a également été renforcée.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 5% à 4% au premier semestre de 2023.

### 7.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Tous les compartiments Multifund continuent traditionnellement à investir largement dans des actions de « croissance de qualité ». Cependant, toute nouvelle hausse des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourrait avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. C'est pourquoi certaines positions sont également détenues dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur.

### 7.1.9 . Indicateur synthétique de risque

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

## 7.2 . BILAN

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>102.684.315,49</b>	<b>93.713.398,26</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>99.495.406,23</b>	<b>88.934.272,33</b>
E. OPC à nombre variable de parts	99.495.406,23	88.934.272,33
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-65.486,01</b>	<b>-111.184,61</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	6.292,06	373.836,79
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-71.778,07	-485.021,40
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>3.712.673,74</b>	<b>5.298.664,25</b>
A. Avoirs bancaires à vue	3.712.673,74	5.298.664,25
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-458.278,47</b>	<b>-408.353,71</b>
C. Charges à imputer (-)	-458.278,47	-408.353,71
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>102.684.315,49</b>	<b>93.713.398,26</b>
A. Capital	98.936.034,78	107.842.523,39
B. Participations au résultat	-74.861,07	-670.605,40
C. Résultat reporté	-1.652.785,62	2.946.490,75
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	5.475.927,40	-16.405.010,48

## 7.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>6.135.209,67</b>	<b>-15.652.740,44</b>
E. OPC à nombre variable de parts	6.763.543,51	-17.348.056,72
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-628.333,84	1.695.316,28
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>199.374,06</b>	<b>48.466,94</b>
A. Dividendes	105.322,26	18.068,51
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	54.596,81	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-18.468,93
F. Autres produits provenant des placements	39.454,99	48.867,36
<b>III. Autres produits</b>		<b>277,04</b>
B. Autres		277,04
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-858.656,33</b>	<b>-801.014,02</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-7.043,14	-5.520,31
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-8.143,55	-7.569,97
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-770.766,75	-716.805,13
Classe A	-18.865,00	-19.550,21
Classe de base	-751.901,75	-697.254,92
b. Gestion administrative et comptable	-17.921,04	-16.143,10
E. Frais administratifs (-)	-1.384,27	-2.484,90
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.672,52	-3.243,14
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.668,83	-9.962,52
H. Services et biens divers (-)	-15.183,45	-21.654,51
J. Taxes	-16.335,29	-9.174,71
Classe A	-567,33	-332,50
Classe de base	-15.767,96	-8.842,21
K. Autres charges (-)	-7.537,49	-8.455,73
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-659.282,27</b>	<b>-752.270,04</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>5.475.927,40</b>	<b>-16.405.010,48</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>5.475.927,40</b>	<b>-16.405.010,48</b>

## 7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 7.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
GSF III EURO BOND ICE	4.061,02	EUR	506,01	2.054.917,74	0,33%	2,07%	2,00%
GSF III EURO SUST CRT EX FINANCIALS ICE	347	EUR	7.449,79	2.585.077,13	0,81%	2,60%	2,52%
GSF III GREEN BOND ICE	448	EUR	4.560,69	2.043.189,12	0,10%	2,05%	1,99%
GSF VI LIQUID EURIBOR 3M A CAP EUR	2.412	EUR	1.021,78	2.464.533,36	0,10%	2,48%	2,40%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	14.000	EUR	161,24	2.257.360,00	0,03%	2,27%	2,20%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	275	EUR	9.565,34	2.630.468,50	4,50%	2,64%	2,56%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	111	EUR	8.652,62	960.440,82	1,01%	0,96%	0,93%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	184	EUR	8.579,73	1.578.670,32	1,75%	1,59%	1,54%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>16.574.656,99</b>		<b>16,66%</b>	<b>16,14%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>16.574.656,99</b>		<b>16,66%</b>	<b>16,14%</b>
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	1.174	USD	7.411,88	7.975.753,55	0,79%	8,01%	7,77%
WELLINGTON GLOBAL IMPACT FUND S USD CAP	233.443	USD	18,03	3.857.051,81	0,39%	3,88%	3,75%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>11.832.805,36</b>		<b>11,89%</b>	<b>11,52%</b>
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	51.140	USD	194,43	9.113.747,99	0,43%	9,16%	8,88%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	687	EUR	4.981,32	3.422.166,84	0,27%	3,44%	3,33%
GSF III EUROPE ENH IND SUS EQ ICE	539	EUR	6.643,81	3.581.013,59	0,90%	3,60%	3,49%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	296	EUR	10.760,50	3.185.108,00	0,64%	3,20%	3,10%
GSF III GLOBAL EQUITY IMPACT OPPS ICE	410	EUR	13.003,47	5.331.422,70	1,81%	5,36%	5,19%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	15.615	EUR	682,77	10.661.453,55	0,67%	10,72%	10,38%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.481	EUR	2.572,51	3.809.887,31	0,30%	3,83%	3,71%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	372.040	USD	14,93	5.092.924,11	2,20%	5,12%	4,96%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	189	EUR	7.458,76	1.409.705,64	3,06%	1,42%	1,37%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	10.774	EUR	102,95	1.109.183,30	1,94%	1,11%	1,08%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	17.103	EUR	166,95	2.855.345,85	2,73%	2,87%	2,78%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	223	EUR	13.031,14	2.905.944,22	3,02%	2,92%	2,83%
SKAGEN GLOBAL -B-	18.920	EUR	289,98	5.486.372,41	0,17%	5,51%	5,34%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	18.168	EUR	266,44	4.840.681,92	0,41%	4,86%	4,72%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	365.000	EUR	11,38	4.154.430,00	0,20%	4,18%	4,05%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	140.000	GBP	15,11	2.464.580,78	0,23%	2,48%	2,40%
UBS LUX FD SOLUT MSCI JAPAN SOCIAL UEJAD	80.000	JPY	3.279,86	1.663.975,67	0,23%	1,67%	1,62%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>71.087.943,88</b>		<b>71,45%</b>	<b>69,23%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>82.920.749,24</b>		<b>83,34%</b>	<b>80,75%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>99.495.406,23</b>		<b>100,00%</b>	<b>96,89%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>99.495.406,23</b>		<b>100,00%</b>	<b>96,89%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		3.712.673,74			3,62%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>3.712.673,74</b>			<b>3,62%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>3.712.673,74</b>			<b>3,62%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-65.486,01</b>			<b>-0,06%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-458.278,47</b>			<b>-0,45%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>102.684.315,49</b>			<b>100,00%</b>

## 7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	13,52%
Irlande	8,62%
Luxembourg	72,35%
Norvège	5,51%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	69,68%
GBP	2,48%
JPY	1,67%
USD	26,17%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	23.716.785,57
Ventes	23.200.044,86
<b>Total 1</b>	<b>46.916.830,43</b>
Souscriptions	8.971.941,65
Remboursements	9.688.098,76
<b>Total 2</b>	<b>18.660.040,41</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	103.017.338,15
<b>Taux de rotation</b>	<b>27,43%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 7.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation						Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)			
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe		d'une action
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	
09.03.21 - 31.12.21	2.402,46	1.045,66			2.402,46	1.045,66	3.448,12	2.499.999,82	1.088.516,24			3.928.716,41	1.145,32	1.125,74
2022		510,87		585,66	2.402,46	970,87	3.373,33		499.999,67		574.144,94	3.240.705,29	966,60	946,04
01.01.23 - 30.06.23		650,00		510,87	2.402,46	1.110,00	3.512,46		639.340,00		502.492,72	3.566.375,31	1.022,22	1.000,49

#### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation						Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)			
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe		d'une action
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	
2021	51.332,42	103.382,83	11.678,00	27.875,23	159.825,17	179.493,75	339.318,92	22.660.317,23	11.619.337,66	5.245.933,82	3.227.207,06	98.154.739,94	478,26	120,99
2022	25.654,90	76.790,16	7.890,19	26.804,69	177.589,89	229.479,22	407.069,11	11.123.712,75	8.340.911,84	3.410.851,84	2.919.202,75	94.683.839,91	402,02	101,48
01.01.23 - 30.06.23	10.561,66	37.107,22	19.487,20	9.365,22	168.664,35	257.221,23	425.885,58	4.428.324,79	3.904.276,86	8.199.092,69	986.513,35	99.117.940,18	424,32	107,11

### 7.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

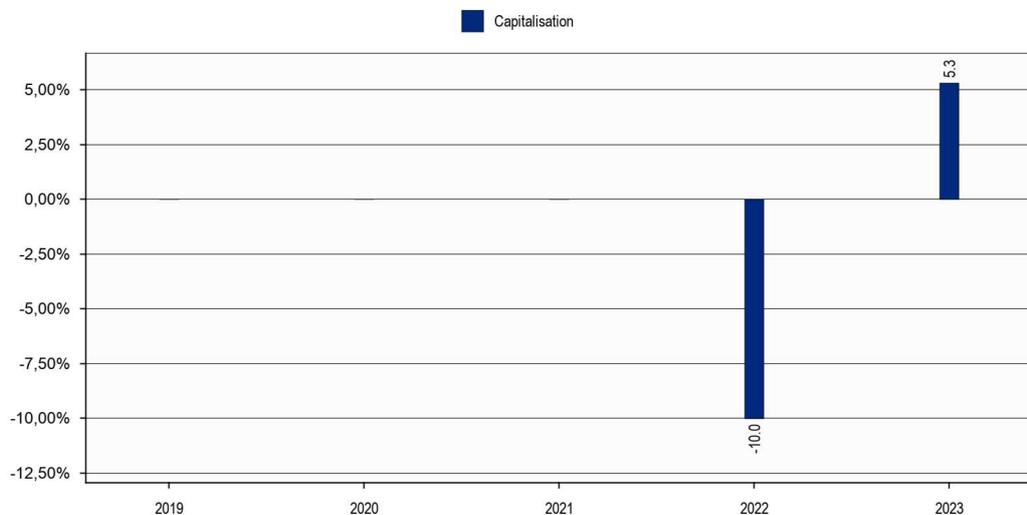
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Classe de base : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

\* Classes A et B : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
5,31% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

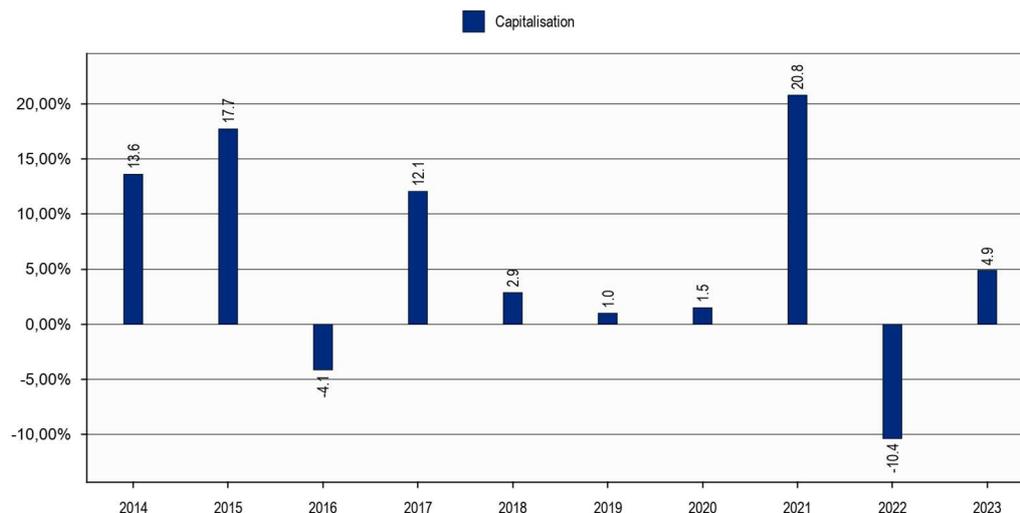
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
4,89% (en EUR)	4,33% (en EUR)	3,08% (en EUR)	5,57% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

**7.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173448128): 2,12%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,11%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe de base – Part de distribution (BE6311057432) : 2,12%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,11%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "A" – Part de capitalisation (BE6325730693) : 1,72%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,71%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "A" – Part de distribution (BE6325732715) : 1,73%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,72%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

#### 7.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

##### NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

**NOTE 3 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,50% sur une base annuelle pour la classe de base et 1,10% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 8 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND

### 8.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 8.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

31/05/2016 au prix de 100,00 EUR par part.

#### 8.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 8.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment se caractérise par des investissements dans une combinaison de classes d'actifs, avec un minimum de 32,5% dans des fonds d'actions. L'objectif est d'atteindre un rendement à long terme, conforme au marché, lié à un risque modéré.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

#### Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit principalement en fonds d'actions (minimum 32.5%), fonds d'obligation, fonds immobiliers et liquidités. Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF). Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

#### Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.

Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.

Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.

Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?

Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.

Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

#### Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

#### Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

#### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations

précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

#### **Prêt d'instruments financiers**

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### **8.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **8.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **8.1.6 . Indice et benchmark**

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

#### **8.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

##### **Rendement**

Le fonds Nagelmackers Premium Euro Balanced a réalisé un rendement de 5,38% au premier semestre de 2023.

##### **Rétrospective**

La pondération des obligations a augmenté de 38% à 40% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été investis dans des obligations d'État européennes à court terme par l'intermédiaire de l'ETF Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. En raison de la hausse des taux d'intérêt en février, il a été décidé de prendre une position supplémentaire dans des titres d'État européens pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced, par le biais d'un achat d'une position dans NMI Variable Term. Pour financer cet achat, la position dans iShares EUR Ultrashort Bond ESG a été réduite. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations au sein des compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced a été entièrement vendue. Le produit a été investi dans une position supplémentaire dans les obligations d'État européennes via NMI Variable Term. En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue dans tous les compartiments et les produits résultant de cette vente ont été investis dans iShares US Treasury 7-10y pour Piano, Moderato et Euro Balanced. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans iShares US Treasury 1-3y à iShares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la durée du portefeuille obligataire pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced. À cette fin, la position dans NMI Medium Term a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans NMI Variable Term.

La pondération des actions a augmenté de 56% à 57% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. En avril, la position dans l'ETF UBS MSCI EMU Value a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans Allianz Europe Equity Growth Fund.

Enfin, la position de trésorerie est restée stable à 3% au premier semestre de 2023.

#### **8.1.8 . Politique future**

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. Le gestionnaire voit des opportunités pour les actions de valeur pour le reste de l'année 2023 et, comme toujours à la lumière de la stratégie des fonds Premium, maintien des positions significatives dans les fonds d'actions de valeur.

### 8.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

## 8.2 . BILAN

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>16.286.968,67</b>	<b>23.309.033,62</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>15.914.648,56</b>	<b>22.268.308,31</b>
E. OPC à nombre variable de parts	15.914.648,56	22.268.308,31
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-102.190,00</b>	<b>-3.565,47</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir		1.372,53
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-102.190,00	-4.938,00
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>540.670,20</b>	<b>1.123.557,23</b>
A. Avoirs bancaires à vue	540.670,20	1.123.557,23
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-66.160,09</b>	<b>-79.266,45</b>
C. Charges à imputer (-)	-66.160,09	-79.266,45
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16.286.968,67</b>	<b>23.309.033,62</b>
A. Capital	15.692.997,39	24.437.461,74
B. Participations au résultat	-214.349,01	8.267,11
C. Résultat reporté	-238.785,50	3.385.343,21
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.047.105,79	-4.522.038,44

## 8.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>1.112.767,90</b>	<b>-4.388.401,53</b>
E. OPC à nombre variable de parts	1.076.906,36	-4.343.833,93
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	35.861,54	-44.567,60
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>55.041,12</b>	<b>41.936,76</b>
A. Dividendes	45.878,36	41.315,96
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	8.547,36	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-4.117,60
F. Autres produits provenant des placements	615,40	4.738,40
<b>III. Autres produits</b>	<b>17.095,38</b>	<b>25,13</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	17.095,38	
B. Autres		25,13
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-137.798,61</b>	<b>-175.598,80</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.746,22	-1.336,63
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.476,30	-2.125,80
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-102.174,56	-140.614,88
Classe A	-2.325,83	-2.436,98
Classe IC	-3.774,97	-8.878,04
Classe R	-96.073,76	-129.299,86
b. Gestion administrative et comptable	-4.252,86	-4.502,29
E. Frais administratifs (-)	-1.366,32	-2.400,71
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.840,96	-2.914,07
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.481,07	-9.687,21
H. Services et biens divers (-)	-7.828,05	-9.603,80
J. Taxes	-3.882,92	-1.168,14
Classe A	-108,64	-31,22
Classe B		124,47
Classe IC	-51,65	-24,62
Classe R	-3.722,63	-1.236,77
K. Autres charges (-)	-749,35	-1.245,27
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-65.662,11</b>	<b>-133.636,91</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>1.047.105,79</b>	<b>-4.522.038,44</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.047.105,79</b>	<b>-4.522.038,44</b>

## 8.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 8.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C- <b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>	1.900	EUR	160,26	304.494,00 <b>304.494,00</b>	0,02%	1,92% <b>1,92%</b>	1,87% <b>1,87%</b>
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	1.127,52	EUR	404,63	456.227,61	0,17%	2,87%	2,80%
BLUEBAY INV GRA BD -M- EUR	3.052	EUR	110,14	336.147,28	0,02%	2,11%	2,06%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	30.923	EUR	16,65	514.867,95	0,02%	3,23%	3,16%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	10.563	EUR	46,68	493.101,97	0,05%	3,10%	3,03%
ISH II ISHARES USD TREASURY BD 7 10 YEAR	225.000	EUR	4,24	953.145,00	0,01%	5,99%	5,85%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	104	EUR	9.565,34	994.795,36	1,70%	6,25%	6,11%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	88	EUR	8.652,62	761.430,56	0,80%	4,78%	4,68%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	165	EUR	8.579,73	1.415.655,45	1,57%	8,90%	8,69%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>5.925.371,18</b>		<b>37,23%</b>	<b>36,38%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>6.229.865,18</b>		<b>39,15%</b>	<b>38,25%</b>
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS	135.000	GBP	7,34	1.155.007,87	0,01%	7,26%	7,09%
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	9.000	EUR	40,92	368.235,00	0,16%	2,31%	2,26%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.523.242,87</b>		<b>9,57%</b>	<b>9,35%</b>
ALLIANZ GLB INVR RCM EUE EQ GRW -IT- EUR	363	EUR	4.235,52	1.537.493,76	0,03%	9,66%	9,44%
BRANDES INV FD PLC EUROPEAN EQ FD -I-DIS	24.037	EUR	50,27	1.208.339,99	0,33%	7,59%	7,42%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE-I-	6.578	EUR	155,13	1.020.445,14	0,20%	6,41%	6,27%
EUROPEAN SMALLER COMPANIES EQ FUND I CAP	4.260	EUR	57,18	243.586,80	0,42%	1,53%	1,50%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	106	EUR	10.760,50	1.140.613,00	0,23%	7,17%	7,00%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	5.517	EUR	102,95	567.975,15	0,99%	3,57%	3,49%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	5.718	EUR	166,95	954.620,10	0,91%	6,00%	5,86%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	92	EUR	13.031,14	1.198.864,88	1,25%	7,53%	7,36%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>7.871.938,82</b>		<b>49,46%</b>	<b>48,34%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>9.395.181,69</b>		<b>59,03%</b>	<b>57,69%</b>
PICTET SICAV EUR LQTY -I- CAP	2.090	EUR	138,57	289.601,69	0,00%	1,82%	1,78%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>289.601,69</b>		<b>1,82%</b>	<b>1,78%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>289.601,69</b>		<b>1,82%</b>	<b>1,78%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>15.914.648,56</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,72%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>15.914.648,56</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,72%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		540.670,20			3,32%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>540.670,20</b>			<b>3,32%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>540.670,20</b>			<b>3,32%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-102.190,00</b>			<b>-0,63%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-66.160,09</b>			<b>-0,41%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>16.286.968,67</b>			<b>100,00%</b>

## 8.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	37,03%
Irlande	20,84%
Luxembourg	42,13%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	92,74%
GBP	7,26%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 8.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	3.291.295,73
Ventes	7.553.416,04
<b>Total 1</b>	<b>10.844.711,77</b>
Souscriptions	15.128,97
Remboursements	4.382.210,95
<b>Total 2</b>	<b>4.397.339,92</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	17.703.905,88
<b>Taux de rotation</b>	<b>36,42%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 8.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.
2021		12.555,89	4.531,86		1.417.811,91	539.995,38	119,16
2022			4.531,86			446.916,73	98,62
01.01.23 - 30.06.23			4.531,86			471.452,60	104,03

#### Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.
2021	4.804,63	31.188,60	198.574,29	539.330,24	3.415.289,76	23.431.693,10	118,00
2022	9.256,53	44.863,96	162.966,86	998.938,75	4.407.365,66	15.891.762,36	97,52
01.01.23 - 30.06.23	148,39	9.218,56	153.896,70	15.128,97	943.247,47	15.815.516,07	102,77

### 8.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

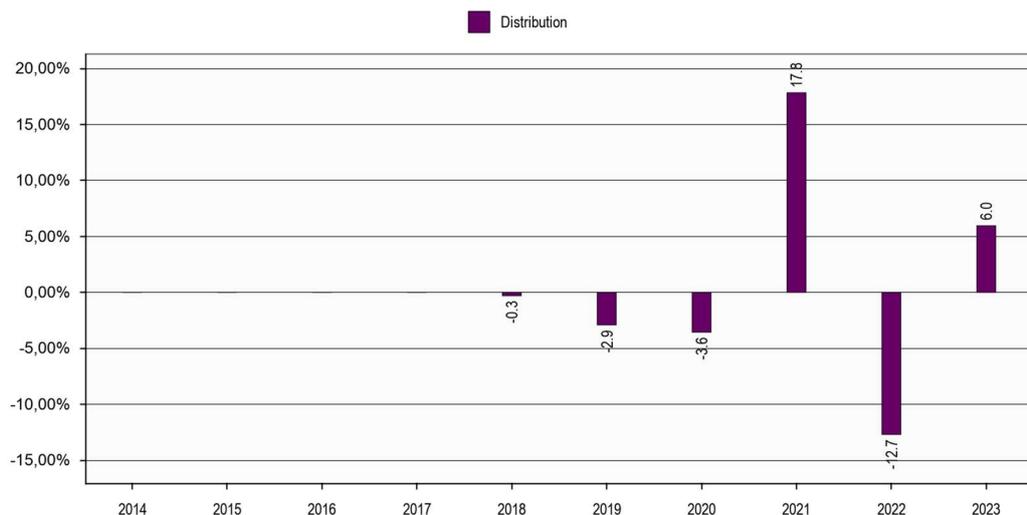
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
5,96% (en EUR)	2,92% (en EUR)	0,41% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ((1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}))^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P\_t la performance annuelle pour la première période

VNI\_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI\_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

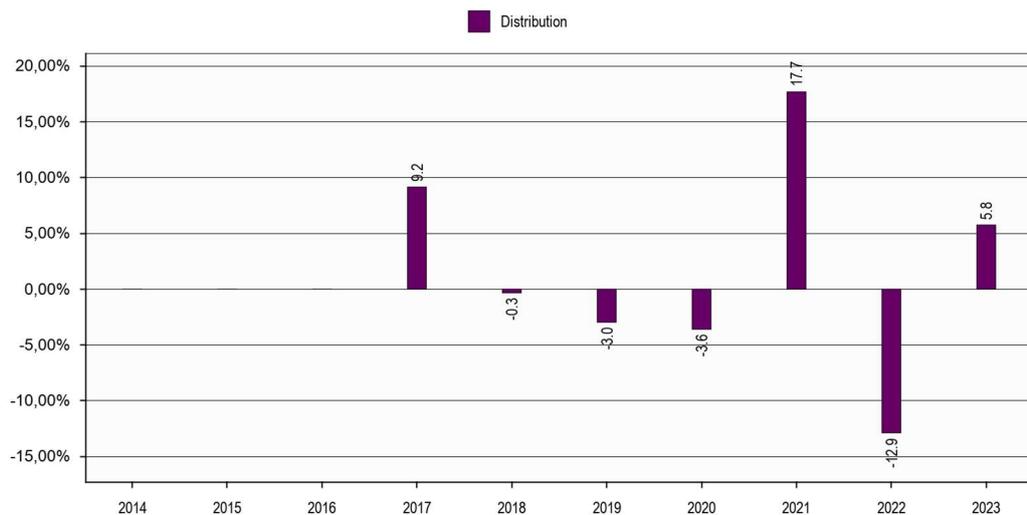
D\_t, D\_{t2}, ..., D\_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI\_{ex\_t}, ..., VNI\_{ex\_{tn}} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Classe R**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
5,75% (en EUR)	2,73% (en EUR)	0,28% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P<sub>t</sub> la performance annuelle pour la première période

VNI<sub>t+1</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI<sub>t</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex,t2})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex,tn})]$$

avec

D<sub>t</sub>, D<sub>t2</sub>, ..., D<sub>tn</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI<sub>ex,t</sub>, ..., VNI<sub>ex,tn</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**8.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe "A" – Part de distribution (BE6287701641): 1,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,80%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

- Classe "R" – Part de distribution (BE6285214027) : 2,01%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,99%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

**8.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

**NOTE 2 - Autres produits**

Le poste « III. A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison » du compte de résultats contient le montant des transactions de swing pricing.

Date NAV	Compartiment	Montant
27.02.23	NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND	17.095,38

**NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement

**NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,20% sur une base annuelle pour la classe R, 1,00% pour la classe A et 0,50% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations

de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%

## 9 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND

### 9.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 9.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 125,00 EUR par part.

#### 9.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 9.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND vise à la création de valeur en investissant dans un mélange de classes d'actifs avec un minimum de 50% dans des fonds d'action de valeur mondiale. Par ailleurs, des investissements sont également réalisés dans différents fonds d'obligations et fonds alternatifs, admis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait que ces fonds d'action doivent au minimum 40% investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

#### Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'action (minimum 50%).

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40 % des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds obligataires, alternatifs et monétaires, liquidités et différents instruments de placement, pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF). Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.

Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.

Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.

Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?

Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.

Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

## Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non.

Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

## Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

## Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

## Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

## Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

### 9.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 9.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 9.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

### 9.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Rendement

Le fonds Nagelmackers Premium Crescendo a enregistré un rendement de 4,07% au premier semestre de 2023.

### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 8% à 12% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été investis dans des obligations d'État européennes à court terme par l'intermédiaire de l'ETF Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue pour tous les compartiments. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans Ishares US Treasury 1-3y à Ishares US Treasury 7-10y.

La pondération des actions a augmenté de 77% à 81% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, pour les compartiments Piano, Moderato et Crescendo, la position dans l'ETF Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans Brandes Global Value Fund et Artisan Global Value Fund. Pour ces trois mêmes compartiments, la position sur les marchés émergents a également été légèrement réduite via une vente partielle du fonds NN EM Enh. Index Sustainable. Le produit a été investi dans l'ETF Xtrackers MSCI Japan. En avril, la position de Crescendo dans l'UBS MSCI US Value ETF a été entièrement vendue. Le produit de cette vente a été investi dans des fonds plutôt axés sur les actions de croissance, tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund. En mai, pour Piano, Moderato et Crescendo, la position restante dans Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Fund. En juin, la position de Moderato et Crescendo dans le Brandes Global Value Fund a été réduite. Les ressources libérées ont été utilisées pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents grâce à une première position dans le fonds SISF Global Emerging Markets Opportunities.

La pondération de la partie alternative a été réduite de 11% à 6% sur le premier semestre 2023. L'indice des hedge funds a baissé de 0,6% au premier semestre 2023.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 4% à 1% au premier semestre de 2023.

### 9.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. Le gestionnaire voit des opportunités pour les actions de valeur pour le reste de l'année 2023 et, comme toujours à la lumière de la stratégie des fonds Premium, maintien des positions significatives dans les fonds d'actions de valeur.

### 9.1.9 . Indicateur synthétique de risque

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**9.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>40.192.989,05</b>	<b>36.324.572,47</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>40.241.559,34</b>	<b>34.830.846,54</b>
E. OPC à nombre variable de parts	40.241.559,34	34.830.846,54
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-49.270,33</b>	<b>105.572,59</b>
A. Créances		105.572,59
a. Montants à recevoir		
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-49.270,33	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>181.223,80</b>	<b>1.540.183,09</b>
A. Avoirs bancaires à vue	181.223,80	1.540.183,09
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-180.523,76</b>	<b>-152.029,75</b>
C. Charges à imputer (-)	-180.523,76	-152.029,75
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>40.192.989,05</b>	<b>36.324.572,47</b>
A. Capital	38.621.515,65	40.262.296,48
B. Participations au résultat	-13.730,61	21.872,06
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.585.204,01	-3.959.596,07

## 9.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>1.866.778,66</b>	<b>-3.665.575,72</b>
E. OPC à nombre variable de parts	2.071.592,82	-4.212.649,47
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-204.814,16	547.073,75
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>65.803,72</b>	<b>19.294,02</b>
A. Dividendes	52.513,26	24.932,33
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	13.290,46	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-5.638,31
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-347.378,37</b>	<b>-313.314,37</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.036,19	-2.066,10
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-3.361,54	-2.971,23
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe A	-5.154,85	-3.144,09
Classe R	-294.233,78	-267.331,33
b. Gestion administrative et comptable	-7.073,69	-6.370,54
E. Frais administratifs (-)	-1.425,25	-2.351,12
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.317,85	-1.778,92
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.469,11	-9.725,50
H. Services et biens divers (-)	-9.730,44	-11.651,46
J. Taxes	-7.426,01	-2.352,66
Classe A	-239,80	-37,62
Classe R	-7.186,21	-2.315,04
K. Autres charges (-)	-2.149,66	-3.571,42
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-281.574,65</b>	<b>-294.020,35</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>1.585.204,01</b>	<b>-3.959.596,07</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.585.204,01</b>	<b>-3.959.596,07</b>

## 9.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 9.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C- <b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>	3.800	EUR	160,26	608.988,00 <b>608.988,00</b>	0,04%	1,51% <b>1,51%</b>	1,52% <b>1,52%</b>
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	10.833,16	EUR	119,82	1.298.044,64	0,16%	3,23%	3,23%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	5.000	EUR	161,24	806.200,00	0,01%	2,00%	2,00%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	115	EUR	9.565,34	1.100.014,10	1,88%	2,74%	2,74%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	81	EUR	8.652,62	700.862,22	0,73%	1,74%	1,74%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N <b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>	199	EUR	8.579,73	1.707.366,27 <b>5.612.487,23</b>	1,89%	4,24% <b>13,95%</b>	4,25% <b>13,96%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>6.221.475,23</b>		<b>15,46%</b>	<b>15,48%</b>
CT REAL ESTATE EQTY MKT NEUTRAL FD B ACC	94.439	EUR	13,46	1.271.148,94	0,41%	3,16%	3,16%
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS <b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>	122.500	GBP	7,34	1.048.062,69 <b>2.319.211,63</b>	0,01%	2,60% <b>5,76%</b>	2,61% <b>5,77%</b>
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	126.500,14	USD	28,11	3.259.320,75	0,11%	8,10%	8,11%
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	90.653,07	EUR	33,67	3.052.288,87	3,11%	7,59%	7,59%
DB X TRACKERS MSCI JPN TRN IDX -1C- CAP	10.000	EUR	64,57	645.680,00	0,00%	1,60%	1,61%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	300	EUR	4.981,32	1.494.396,00	0,12%	3,71%	3,72%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	211.703	USD	25,29	4.907.201,81	0,17%	12,19%	12,21%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	916	EUR	2.572,51	2.356.419,16	0,18%	5,86%	5,86%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	84	EUR	7.458,76	626.535,84	1,36%	1,56%	1,56%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	8.650	EUR	102,95	890.517,50	1,56%	2,21%	2,22%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	11.584	EUR	166,95	1.933.948,80	1,85%	4,81%	4,81%
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	31.895	EUR	24,81	791.417,01	0,04%	1,97%	1,97%
SKAGEN GLOBAL -B-	18.047,54	EUR	289,98	5.233.379,94	0,16%	13,01%	13,02%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	4.656	USD	645,39	2.754.295,00	1,36%	6,84%	6,85%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I- <b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>	14.095	EUR	266,44	3.755.471,80 <b>31.700.872,48</b>	0,32%	9,33% <b>78,78%</b>	9,34% <b>78,87%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>34.020.084,11</b>		<b>84,54%</b>	<b>84,64%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>40.241.559,34</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,12%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>40.241.559,34</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,12%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH <b>Avoirs bancaires à vue</b>		EUR		181.223,80 <b>181.223,80</b>			0,45% <b>0,45%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>181.223,80</b>			<b>0,45%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-49.270,33</b>			<b>-0,12%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-180.523,76</b>			<b>-0,45%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>40.192.989,05</b>			<b>100,00%</b>

## 9.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	17,29%
Irlande	38,87%
Luxembourg	30,83%
Norvège	13,01%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	70,26%
GBP	2,60%
USD	27,14%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 9.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	10.217.206,76
Ventes	9.343.213,35
<b>Total 1</b>	<b>19.560.420,11</b>
Souscriptions	1.184.105,78
Remboursements	1.712.349,61
<b>Total 2</b>	<b>2.896.455,39</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	40.502.850,89
<b>Taux de rotation</b>	<b>41,14%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 9.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.			Cap.
Année														
2021					4.079,12								604.146,55	148,11
2022		500,00			4.079,12	500,00	4.579,12		500.000,00				1.035.586,22	133,91
01.01.23 - 30.06.23				500,00	4.079,12		4.079,12				503.075,00		569.622,02	139,64

#### Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Total	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.			Dis.
Année														
2021	10.940,75		44.525,24		190.478,71		190.478,71	2.002.005,81		8.090.591,22			36.769.137,22	193,04
2022	18.107,56	63.152,43	21.411,91	4.182,89	187.174,37	58.969,54	246.143,91	3.293.890,02	6.229.572,03	3.883.586,17	400.823,23		38.100.442,65	173,84
01.01.23 - 30.06.23	2.853,44	6.868,67	5.436,70	2.374,25	184.591,10	63.463,97	248.055,07	515.234,76	668.871,02	980.085,58	229.189,03		39.623.367,03	180,91

### 9.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

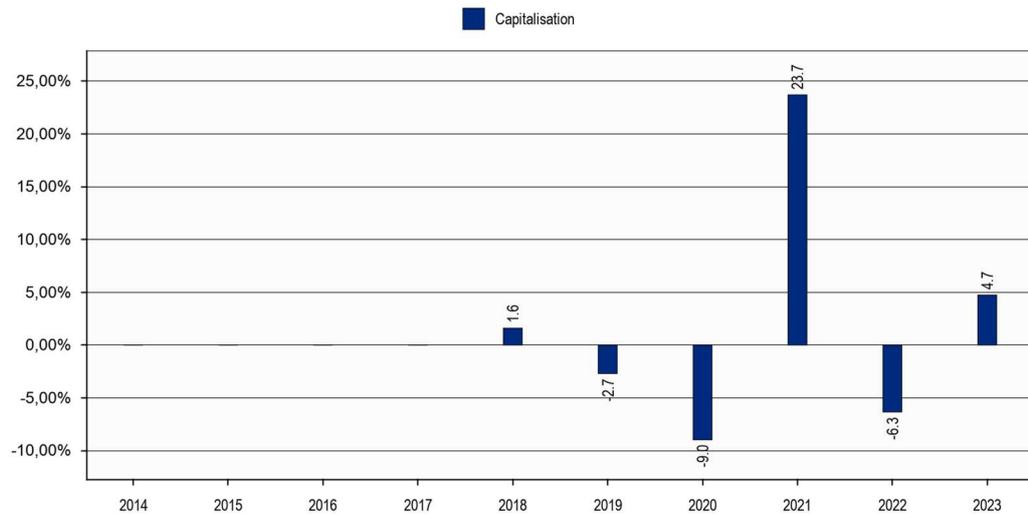
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
4,74% (en EUR)	6,66% (en EUR)	1,45% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

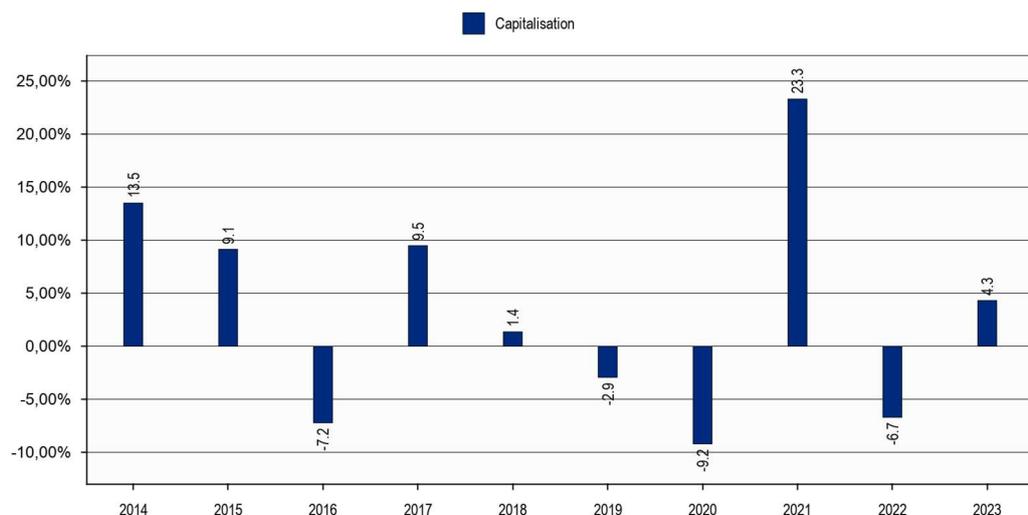
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe R**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
4,31% (en EUR)	6,27% (en EUR)	1,13% (en EUR)	3,04% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

**9.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe "A" – Part de capitalisation (BE6287692550): 2,08%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,07%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "R" – Part de capitalisation (BE6217070497) : 2,49%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,48%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "R" – Part de distribution (BE6325752911) : 2,49%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,48%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

#### 9.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

##### NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### NOTE 2 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,50% sur une base annuelle pour la classe R et 1,10% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 10 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND

### 10.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 10.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 100,00 EUR par part.

#### 10.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 10.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND vise à la création de valeur, en investissant dans un mélange de fonds d'action, fonds d'obligations et fonds alternatifs, admis dans le cadre légal avec un minimum de 32,5% dans des fonds d'action.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait que ces fonds de placement doivent au minimum 40% investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

#### Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'actions, d'obligations et alternatifs avec un minimum de 32,5% dans des fonds d'action.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40 % des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds monétaires, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF).

Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

### Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.

Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.

Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.

Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?

Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.

Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

### Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

### Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### 10.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 10.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 10.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

#### 10.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

##### Rendement

Le fonds Nagelmackers Premium Moderato a réalisé un rendement de 2,87% au premier semestre de 2023.

##### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 28% à 29% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du

semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été investis dans des obligations d'État européennes à court terme par l'intermédiaire de l'ETF Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. En raison de la hausse des taux d'intérêt en février, il a été décidé de prendre une position supplémentaire dans des titres d'État européens pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced, par le biais d'un achat d'une position dans NMI Variable Term. Pour financer cet achat, la position dans iShares EUR Ultrashort Bond ESG a été réduite. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations au sein des compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced a été entièrement vendue. Le produit a été investi dans une position supplémentaire dans les obligations d'État européennes via NMI Variable Term. En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue dans tous les compartiments et les produits résultant de cette vente ont été investis dans iShares US Treasury 7-10y pour Piano, Moderato et Euro Balanced. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans iShares US Treasury 1-3y à iShares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la durée du portefeuille obligataire pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced. À cette fin, la position dans NMI Medium Term a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans NMI Variable Term.

La pondération des actions a augmenté de 55% à 58% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, pour les compartiments Piano, Moderato et Crescendo, la position dans l'ETF iShares Edge MSCI World Minimum Volatility a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans Brandes Global Value Fund et Artisan Global Value Fund. Pour ces trois mêmes compartiments, la position sur les marchés émergents a également été légèrement réduite via une vente partielle du fonds NN EM Enh. Index Sustainable. Le produit a été investi dans l'ETF Xtrackers MSCI Japan. En avril, la position de Piano et Moderato dans les actions de valeur a été réduite en vendant partiellement la position dans le Brandes Global Value Fund. Le produit de cette vente a été investi dans des fonds plutôt axés sur les actions de croissance, tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund. En mai, pour Piano, Moderato et Crescendo, la position restante dans iShares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Fund. En juin, la position de Moderato et Crescendo dans le Brandes Global Value Fund a été réduite. Les ressources libérées ont été utilisées pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents grâce à une première position dans le fonds SISF Global Emerging Markets Opportunities.

La pondération de la partie alternative a été réduite de 15% à 12% sur le premier semestre 2023. L'indice des hedge funds a baissé de 0,6% au premier semestre 2023.

Enfin, la position de trésorerie est passée de 2% à 1% au premier semestre de 2023.

### 10.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. Le gestionnaire voit des opportunités pour les actions de valeur pour le reste de l'année 2023 et, comme toujours à la lumière de la stratégie des fonds Premium, maintien des positions significatives dans les fonds d'actions de valeur.

### 10.1.9 . Indicateur synthétique de risque

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**10.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>110.159.599,38</b>	<b>109.686.925,98</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>109.487.043,97</b>	<b>105.959.462,54</b>
E. OPC à nombre variable de parts	109.487.043,97	105.959.462,54
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-103.162,98</b>	<b>392.672,89</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	53.675,43	418.562,76
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-156.838,41	-25.889,87
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.232.294,56</b>	<b>3.761.953,73</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.232.294,56	3.761.953,73
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-456.576,17</b>	<b>-427.163,18</b>
C. Charges à imputer (-)	-456.576,17	-427.163,18
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>110.159.599,38</b>	<b>109.686.925,98</b>
A. Capital	107.080.884,95	120.594.586,69
B. Participations au résultat	-92.894,95	60.021,92
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.171.609,38	-10.967.682,63

**10.3 . COMPTE DE RESULTATS**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>3.861.341,52</b>	<b>-10.159.524,73</b>
E. OPC à nombre variable de parts	4.394.601,27	-11.547.448,94
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-533.259,75	1.387.924,21
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>174.113,44</b>	<b>58.193,34</b>
A. Dividendes	135.862,44	51.159,36
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	29.811,23	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-16.920,56
F. Autres produits provenant des placements	8.439,77	23.954,54
<b>III. Autres produits</b>		<b>209,76</b>
B. Autres		209,76
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-863.845,58</b>	<b>-866.561,00</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-9.597,64	-5.070,53
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-9.034,47	-8.982,74
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-773.168,41	-791.298,93
Classe A	-4.052,57	-4.191,91
Classe R	-769.115,84	-787.107,02
b. Gestion administrative et comptable	-19.197,93	-16.653,05
E. Frais administratifs (-)	-1.321,08	-2.351,11
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.381,33	-2.140,28
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.685,74	-9.994,27
H. Services et biens divers (-)	-12.954,15	-16.300,24
J. Taxes	-18.789,26	-6.426,67
Classe A	-97,79	-48,48
Classe R	-18.691,47	-6.378,19
K. Autres charges (-)	-5.715,57	-7.343,18
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-689.732,14</b>	<b>-808.157,90</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>3.171.609,38</b>	<b>-10.967.682,63</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>3.171.609,38</b>	<b>-10.967.682,63</b>

## 10.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 10.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BLUEBAY FD SICAV INV GRADE BD FD -BASE-	9.459,87	EUR	176,52	1.669.856,25	0,09%	1,53%	1,52%
BLUEBAY GBL HIGH YIELD ESG BD FD I CAP	7.551	USD	121,88	843.552,59	0,16%	0,77%	0,77%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	5.927,57	EUR	404,63	2.398.473,05	0,88%	2,19%	2,18%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	31.276,48	EUR	119,82	3.747.591,62	0,46%	3,42%	3,40%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	142.998	EUR	16,65	2.380.916,70	0,08%	2,17%	2,16%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	61.455,59	EUR	46,68	2.868.869,85	0,29%	2,62%	2,60%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	21.500	EUR	161,24	3.466.660,00	0,05%	3,17%	3,15%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	643	EUR	9.565,34	6.150.513,62	10,52%	5,62%	5,58%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	442	EUR	8.652,62	3.824.458,04	4,00%	3,49%	3,47%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	981	EUR	8.579,73	8.416.715,13	9,33%	7,69%	7,64%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>35.767.606,85</b>		<b>32,67%</b>	<b>32,47%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>35.767.606,85</b>		<b>32,67%</b>	<b>32,47%</b>
CT REAL ESTATE EQTY MKT NEUTRAL FD B ACC	306.333,2	EUR	13,46	4.123.244,89	1,32%	3,77%	3,74%
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS	250.000	GBP	7,34	2.138.903,46	0,02%	1,95%	1,94%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>6.262.148,35</b>		<b>5,72%</b>	<b>5,68%</b>
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	208.875,4	USD	28,11	5.381.748,39	0,18%	4,92%	4,89%
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	182.896,69	EUR	33,67	6.158.131,55	6,28%	5,62%	5,59%
DB X TRACKERS MSCI JPN TRN IDX -1C- CAP	20.000	EUR	64,57	1.291.360,00	0,00%	1,18%	1,17%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	656	EUR	4.981,32	3.267.745,92	0,26%	2,98%	2,97%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	440.964	USD	25,29	10.221.391,93	0,36%	9,34%	9,28%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.410	EUR	2.572,51	3.627.239,10	0,28%	3,31%	3,29%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	28.749	EUR	120,79	3.472.597,46	0,17%	3,17%	3,15%
MONTL-ABRAX MERG ARB U-EIFC	22.666,64	EUR	87,38	1.980.543,41	7,41%	1,81%	1,80%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	189	EUR	7.458,76	1.409.705,64	3,06%	1,29%	1,28%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	19.435	EUR	102,95	2.000.833,25	3,50%	1,83%	1,82%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	27.661	EUR	166,95	4.618.003,95	4,41%	4,22%	4,19%
SCHRÖDER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	65.813	EUR	24,81	1.633.031,13	0,09%	1,49%	1,48%
SKAGEN GLOBAL -B-	29.463,93	EUR	289,98	8.543.874,45	0,26%	7,80%	7,76%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	9.666	USD	645,39	5.718.001,59	2,82%	5,22%	5,19%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	30.525	EUR	266,44	8.133.081,00	0,70%	7,43%	7,38%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>67.457.288,77</b>		<b>61,61%</b>	<b>61,24%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>73.719.437,12</b>		<b>67,33%</b>	<b>66,92%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>109.487.043,97</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,39%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>109.487.043,97</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,39%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.232.294,56			1,12%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.232.294,56</b>			<b>1,12%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.232.294,56</b>			<b>1,12%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-103.162,98</b>			<b>-0,09%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-456.576,17</b>			<b>-0,42%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>110.159.599,38</b>			<b>100,00%</b>

## 10.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	24,13%
Irlande	37,17%
Luxembourg	30,90%
Norvège	7,80%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	77,80%
GBP	1,95%
USD	20,25%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 10.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	25.314.737,11
Ventes	28.555.174,26
<b>Total 1</b>	<b>53.869.911,37</b>
Souscriptions	3.248.374,84
Remboursements	6.679.415,27
<b>Total 2</b>	<b>9.927.790,11</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	111.620.285,36
<b>Taux de rotation</b>	<b>39,37%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 10.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2021			7.901,28			878.305,60	111,16
2022			7.901,28			797.233,09	100,90
01.01.23 - 30.06.23			7.901,28			821.811,15	104,01

#### Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation						Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période		Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
Année	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.		Dis.	Cap.
2021	18.172,80		189.072,61		813.258,34		813.258,34	2.524.964,22		25.781.047,96		116.773.861,52	143,59
23.02.22 - 31.12.22	19.980,88	107.933,40	64.180,14	3.029,88	769.059,07	104.903,52	873.962,60	2.761.776,38	10.459.610,40	8.689.129,82	284.809,98	109.621.797,34	129,82
01.01.23 - 30.06.23	3.240,66	29.466,81	45.821,11	5.996,65	726.478,62	128.373,68	854.852,30	429.287,73	2.819.087,11	6.107.923,58	571.491,69	109.337.788,23	133,55

### 10.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

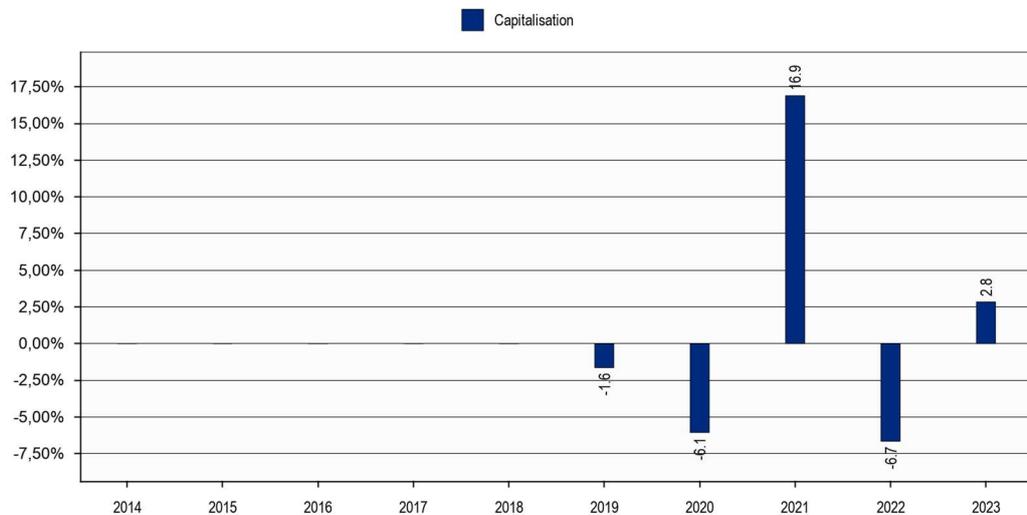
\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Classe A: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

\* Classe R: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
2,84% (en EUR)	3,92% (en EUR)	0,73% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

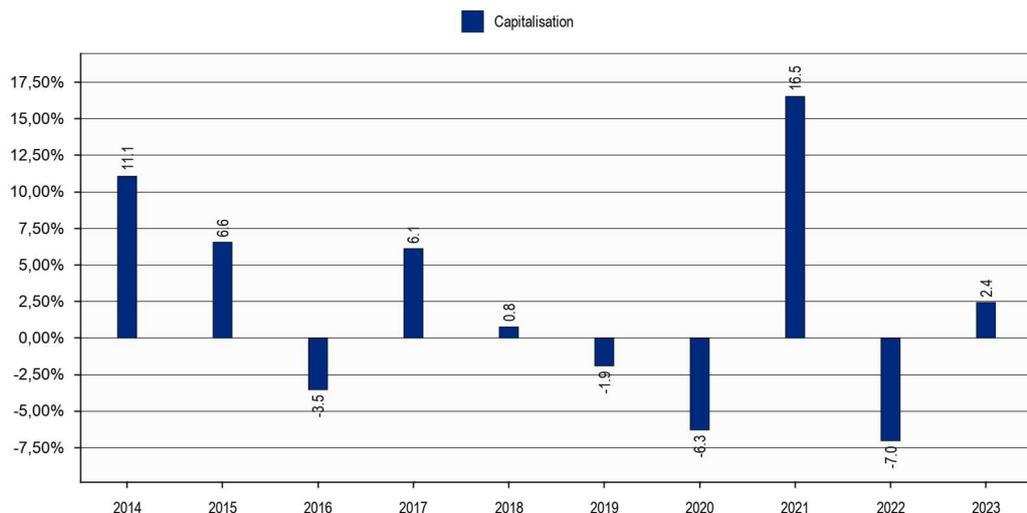
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe R**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
2,43% (en EUR)	3,53% (en EUR)	0,40% (en EUR)	2,22% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**10.4.6 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe "A" - Part de capitalisation (BE6287695587): 1,87%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,85%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

- Classe "R" – Part de capitalisation (BE6217072519) : 2,27%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,27%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

- Classe "R" – Part de distribution (BE6325749883) : 2,28%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,26%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

#### 10.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

##### NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### NOTE 3 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,25% sur une base annuelle pour la classe de base et 0,90% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 11 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND

### 11.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 11.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.

#### 11.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 11.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND vise à la création de valeur en investissant dans un mélange de classes d'actifs avec une surpondération (minimum 35%) dans divers fonds d'obligation. Par ailleurs, des investissements sont également réalisés dans différents fonds d'actions (minimum 13,5%) et fonds alternatifs admis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40 % des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

#### Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'obligation (minimum 35%).

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds d'action (minimum 13,5%), alternatifs, monétaires, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40% des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs

Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF). Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

### **Sélection des fonds de placement**

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.

Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.

Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.

Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?

Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.

Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

### **Particularités des obligations et titres de créance**

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### **Prêt d'instruments financiers**

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### **11.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **11.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **11.1.6 . Indice et benchmark**

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

### 11.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Rendement

Le fonds Nagelmackers Premium Piano a enregistré un rendement de 1,53% au premier semestre de 2023.

#### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 54% à 59% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue pour tous les compartiments. Les fonds libérés ont été investis dans des obligations d'État européennes à court terme par l'intermédiaire de l'ETF Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. En raison de la hausse des taux d'intérêt en février, il a été décidé de prendre une position supplémentaire dans des titres d'État européens pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced, par le biais d'un achat d'une position dans NMI Variable Term. Pour financer cet achat, la position dans iShares EUR Ultrashort Bond ESG a été réduite. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations au sein des compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced a été entièrement vendue. Le produit a été investi dans une positions supplémentaire dans les obligations d'État européennes via NMI Variable Term. En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue dans tous les compartiments et les produits résultant de cette vente ont été investis dans iShares US Treasury 7-10y pour Piano, Moderato et Euro Balanced. En mai, la duration du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans iShares US Treasury 1-3y à iShares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la duration du portefeuille obligataire pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced. À cette fin, la position dans NMI Medium Term a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans NMI Variable Term.

La pondération des actions est restée stable à 27% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, pour les compartiments Piano, Moderato et Crescendo, la position dans l'ETF iShares Edge MSCI World Minimum Volatility a été réduite et remplacée par une position supplémentaire dans Brandes Global Value Fund et Artisan Global Value Fund. Pour ces trois mêmes compartiments, la position sur les marchés émergents a également été légèrement réduite via une vente partielle du fonds NN EM Enh. Index Sustainable. Le produit a été investi dans l'ETF Xtrackers MSCI Japan. En avril, la position de Piano et Moderato dans les actions de valeur a été réduite en vendant partiellement la position dans le Brandes Global Value Fund. Le produit de cette vente a été investi dans des fonds plutôt axés sur les actions de croissance, tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund. En mai, pour Piano, Moderato et Crescendo, la position restante dans iShares Edge MSCI World Minimum Volatility a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Fund.

La pondération de la partie alternative a été réduite de 16% à 13% sur le premier semestre 2023. L'indice des hedge funds a baissé de 0,6% au premier semestre 2023.

Enfin, la position de trésorerie est passée de 2% à 1% au premier semestre de 2023.

### 11.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. Le gestionnaire voit des opportunités pour les actions de valeur pour le reste de l'année 2023 et, comme toujours à la lumière de la stratégie des fonds Premium, maintien des positions significatives dans les fonds d'actions de valeur.

### 11.1.9 . Indicateur synthétique de risque

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**11.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>36.925.499,00</b>	<b>39.760.874,93</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>36.615.115,78</b>	<b>38.958.900,08</b>
E. OPC à nombre variable de parts	36.615.115,78	38.958.900,08
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>		<b>-101.150,64</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir		36.552,15
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-137.702,79
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>452.329,52</b>	<b>1.048.757,12</b>
A. Avoirs bancaires à vue	452.329,52	1.048.757,12
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-141.946,30</b>	<b>-145.631,63</b>
C. Charges à imputer (-)	-141.946,30	-145.631,63
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>36.925.499,00</b>	<b>39.760.874,93</b>
A. Capital	36.369.704,71	43.829.511,06
B. Participations au résultat	-30.398,06	152.400,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	586.192,35	-4.221.036,13

**11.3 . COMPTE DE RESULTATS**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>776.399,98</b>	<b>-3.929.903,09</b>
E. OPC à nombre variable de parts	962.676,25	-4.437.095,99
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-186.276,27	507.192,90
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>85.876,54</b>	<b>19.516,55</b>
A. Dividendes	69.268,28	11.406,11
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	10.941,91	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-6.686,27
F. Autres produits provenant des placements	5.666,35	14.796,71
<b>III. Autres produits</b>	<b>166,59</b>	
B. Autres	166,59	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-276.250,76</b>	<b>-310.649,59</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.287,58	-1.818,13
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-3.537,92	-3.518,04
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-231.525,68	-269.204,97
Classe R	-231.525,68	-269.204,97
b. Gestion administrative et comptable	-6.521,63	-7.577,98
E. Frais administratifs (-)	-1.293,79	-2.638,35
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.616,98	-1.815,76
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.455,07	-9.748,39
H. Services et biens divers (-)	-7.905,20	-10.135,64
J. Taxes	-5.505,99	-2.293,10
Classe R	-5.505,99	-2.293,10
K. Autres charges (-)	-1.600,92	-1.899,23
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-190.207,63</b>	<b>-291.133,04</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>586.192,35</b>	<b>-4.221.036,13</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>586.192,35</b>	<b>-4.221.036,13</b>

## 11.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 11.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C- <b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>	5.750	EUR	160,26	921.495,00 <b>921.495,00</b>	0,05%	2,52% <b>2,52%</b>	2,49% <b>2,49%</b>
BLUEBAY FD SICAV INV GRADE BD FD -BASE-	8.140,35	EUR	176,52	1.436.934,58	0,07%	3,92%	3,89%
BLUEBAY GBL HIGH YIELD ESG BD FD I CAP	2.583	USD	121,88	288.557,32	0,05%	0,79%	0,78%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	4.291,72	EUR	404,63	1.736.557,45	0,63%	4,74%	4,70%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	11.414,36	EUR	119,82	1.367.684,20	0,17%	3,74%	3,70%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	111.695,72	EUR	16,65	1.859.733,74	0,06%	5,08%	5,04%
GSF III EMERGING MARK DEBT HC IH1CE	159	EUR	4.790,94	761.759,46	0,01%	2,08%	2,06%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	36.069,39	EUR	46,68	1.683.791,26	0,17%	4,60%	4,56%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	16.500	EUR	161,24	2.660.460,00	0,04%	7,27%	7,21%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	370	EUR	9.565,34	3.539.175,80	6,05%	9,67%	9,59%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	274	EUR	8.652,62	2.370.817,88	2,48%	6,47%	6,42%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	479	EUR	8.579,73	4.109.690,67	4,56%	11,22%	11,13%
PICTET - USD GOVERNMENT BONDS	700,66	USD	655,55	421.003,31	0,03%	1,15%	1,14%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>22.236.165,67</b>		<b>60,73%</b>	<b>60,22%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>23.157.660,67</b>		<b>63,25%</b>	<b>62,71%</b>
CT REAL ESTATE EQTY MKT NEUTRAL FD B ACC	103.663,94	EUR	13,46	1.395.316,63	0,45%	3,81%	3,78%
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS	50.000	GBP	7,34	427.780,69	0,00%	1,17%	1,16%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.823.097,32</b>		<b>4,98%</b>	<b>4,94%</b>
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	54.419	USD	28,11	1.402.124,74	0,05%	3,83%	3,80%
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	51.655,5	EUR	33,67	1.739.240,69	1,77%	4,75%	4,71%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	148	EUR	4.981,32	737.235,36	0,06%	2,01%	1,99%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	143.543	USD	25,29	3.327.276,75	0,12%	9,09%	9,01%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	204	EUR	2.572,51	524.792,04	0,04%	1,43%	1,42%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	9.379	EUR	120,79	1.132.891,29	0,05%	3,09%	3,07%
MONTL-ABRAX MERG ARB U-EIFC	9.327,56	EUR	87,38	815.014,63	3,05%	2,23%	2,21%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	34	EUR	7.458,76	253.597,84	0,55%	0,69%	0,69%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	6.196	EUR	102,95	637.878,20	1,11%	1,74%	1,73%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	6.375	EUR	166,95	1.064.306,25	1,02%	2,91%	2,88%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>11.634.357,79</b>		<b>31,77%</b>	<b>31,51%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>13.457.455,11</b>		<b>36,75%</b>	<b>36,45%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>36.615.115,78</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,16%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>36.615.115,78</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,16%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		452.329,52			1,22%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>452.329,52</b>			<b>1,22%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>452.329,52</b>			<b>1,22%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-141.946,30</b>			<b>-0,38%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>36.925.499,00</b>			<b>100,00%</b>

## 11.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	32,70%
Irlande	38,97%
Luxembourg	28,33%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	83,98%
GBP	1,17%
USD	14,85%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 11.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	9.393.639,43
Ventes	10.965.336,20
<b>Total 1</b>	<b>20.358.975,63</b>
Souscriptions	224.946,88
Remboursements	1.788.228,82
<b>Total 2</b>	<b>2.013.175,70</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	37.347.372,20
<b>Taux de rotation</b>	<b>49,12%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 11.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	7.508,35		97.137,37		459.545,21		459.545,21	735.744,05		9.472.271,26		46.419.836,07	101,01	
2022	1.099,31	14.113,32	54.136,05		406.508,47	14.113,32	420.621,79	106.225,64	1.373.951,71	5.119.135,01		37.902.588,59	90,03	92,36
01.01.23 - 30.06.23	44,10	2.356,25	18.643,42	822,36	387.909,15	15.647,21	403.556,36	4.048,46	220.898,42	1.711.625,99	76.602,83	36.925.499,00	91,41	93,77

### 11.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

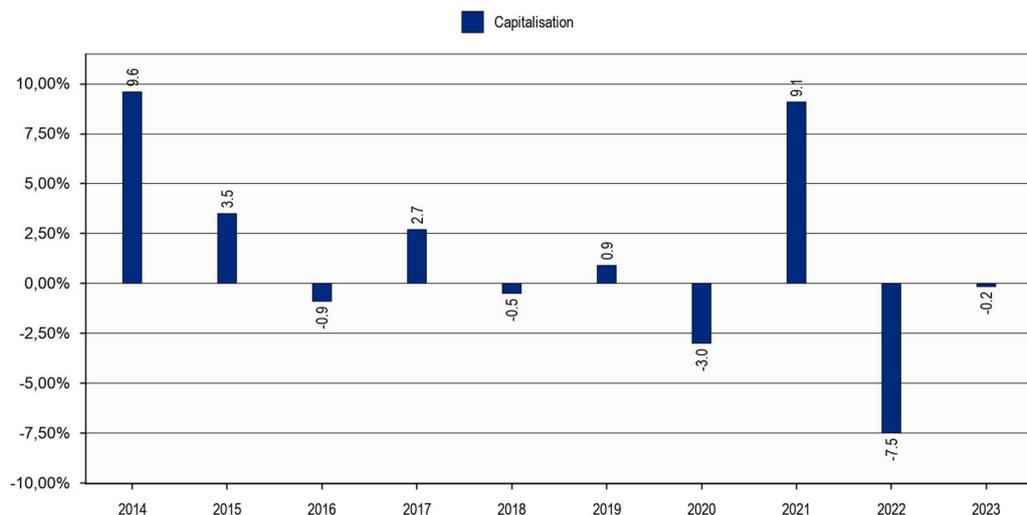
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe R**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
-0,16% (en EUR)	0,23% (en EUR)	-0,29% (en EUR)	1,25% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**11.4.6 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe "R" - Part de capitalisation (BE6217074531): 2,02%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,01%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe "R" – Part de distribution (BE6325737763) : 2,02%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,01%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

#### **11.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### **NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR

##### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### **NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,25% sur une base annuelle pour la classe R. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 12 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED

### 12.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 12.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

#### 12.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 12.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

La composition prend en compte les pondérations suivantes :

- Un minimum de 60 % à un maximum de 100 % de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20 % de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 65 % de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

#### Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

#### Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit directement et indirectement (au travers d'OPC) sont émis par tous types d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50 % de la section obligataire, mesurée au travers d'investissements directs ou indirects (au travers d'OPC), bénéficie d'une notation "investment grade".

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

## Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de sélections positives et négatives ou via un actionariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplique synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

## Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

Une distinction est faite entre les investissements dans des actions et dans des obligations d'une part ; et d'autre part les investissements dans des fonds (OPCVM ou OPC) et ETF.

### A. Actions et obligations

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

#### a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion des stratégies durables, disponible sur <https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy-ENG.pdf>

Le Gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo RDC, l'Iran, l'Irak, la Libye

#### b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

#### c) Intégration ESG

Après l'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;
- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les entreprises qui se situent dans les deux déciles de score ESG les plus faibles au sein de leur secteur sont exclues de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

Pour l'évaluation des États membres, l'analyse est réalisée en deux phases.

La première étape est l'évaluation de l'émetteur sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette évaluation, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des États membres dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les États membres qui se situent au sein de leur classification (pays développés et pays en développement respectivement) dans les deux déciles de score ESG les plus faibles sont exclus de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

La seconde étape consiste en une analyse de l'émetteur sous l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un modèle de durabilité interne a été développé sur la base des Objectifs de Développement Durable, qui repose sur les 4 piliers suivants :

- environnement et climat
- valeurs démocratiques
- soins de santé
- éducation

Des scores internes des ODD sont élaborés pour l'évaluation des gouvernements. Les scores ODD sont mis à jour trimestriellement. Environ 150 indicateurs différents sont pris en compte dans cette analyse. Les 17 objectifs de développement durable sont reflétés dans les critères individuels d'une manière qui intègre la contribution à un impact environnemental positif (par exemple, l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'accès à l'eau potable) et l'impact social (par exemple, la lutte contre la faim et l'accès aux soins de santé) des investissements dans des obligations d'État. Sur la base de ces différents critères, le gestionnaire analysera le pays analysé et attribuera un score de durabilité. Ce score est basé sur un modèle de durabilité développé en interne. Seuls les pays disposant de données suffisantes sont évalués et jugés.

### B. Fonds et ETF

Au moins 65% des fonds et ETF sous-jacents au compartiment doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif. Ceci concerne les fonds et ETF qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;
- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI) ;
- Soit conformément au label Febelfin Towards Sustainability ;
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds et ETF qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))
- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial de l'ONU : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC / ETF sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65 %, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0 %). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### 12.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 12.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 12.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

#### 12.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

##### Rendement

Le fonds Nagelmackers Private Fund Balanced a enregistré un rendement de 4,67% au premier semestre de 2023.

### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 37% à 40% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue et la position dans iShares Core Eur Government a été réduite. Les fonds libérés ont été investis d'une part dans Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y et d'autre part dans les obligations individuelles Belgium Lin. 0,50% 22/10/24 et Eur Fin Stab 1% 23/09/25. En raison des hausses de taux d'intérêt intervenues en février, il a été décidé de prendre une position supplémentaire, à partir des liquidités, dans iShares Core Eur Government et Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations a été entièrement vendue. Le produit de cette vente a été investi dans des obligations d'État européennes via iShares Core Eur Government. Fin mars, une position supplémentaire a été prise sur des titres d'État européens à duration neutre (via iShares Core Eur Government). En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue et le produit investi dans iShares US Treasury 7-10y. En mai, la duration du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans iShares US Treasury 1-3y à iShares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la duration du portefeuille obligataire en réduisant la position dans iShares Euro Ultrashort Bond ESG et en la remplaçant par une position supplémentaire dans iShares Core Eur Government.

La pondération des actions a légèrement augmenté de 55% à 57% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimé et remplacé par une position supplémentaire dans iShares MSCI USA ESG Enh. En outre, la position sur les marchés émergents a également été quelque peu réduite par la vente partielle de NN Emerging Markets Enh. Index Sustainable. Le produit a été investi dans iShares MSCI Japan ESG Enh. Fin mars, la position dans les actions de valeur a été quelque peu réduite au profit des actions de croissance grâce à la vente de KBC Groupe et de Smead US Value et à l'achat d'iShares Nasdaq100 et de Cap Gemini. En avril, une première position a été prise sur les actions High Quality (via WisdomTree Global Quality Dividend Growth). Cet achat a été financé par la vente de Smead US Value Fund et Digital Stars Continental Europe. En mai, la position restante dans iShares Edge MSCI World Minimum Volatility ESG a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans WisdomTree Global Quality Dividend Growth. En juin, la position dans iShares MSCI EUR ESG Enh. a été progressivement éliminée. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents par le biais du fonds SISF Global Emerging Markets Opportunities.

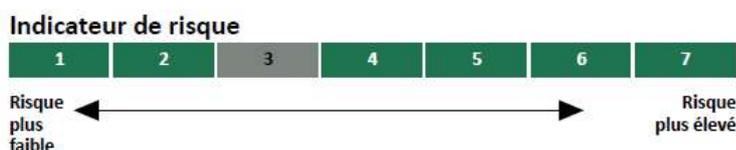
La pondération de la partie alternative a été réduite de 5% à 1,5% sur le premier semestre 2023. L'indice des hedge funds a baissé de 0,6% au premier semestre 2023.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 3% à 2% au premier semestre de 2023.

### 12.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. On s'efforce donc toujours de trouver un équilibre entre les positions dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur, d'une part, et les positions dans les fonds spécialisés dans les actions de croissance, de l'autre part.

### 12.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**12.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>363.357.134,01</b>	<b>185.837.097,22</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>	<b>2.586,99</b>	<b>4.303,00</b>
A. Frais d'établissement et d'organisation	2.586,99	4.303,00
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>357.690.770,01</b>	<b>176.827.786,74</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	7.541.262,82	2.137.338,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	23.586.575,70	8.367.890,02
E. OPC à nombre variable de parts	326.562.931,49	166.322.558,72
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-191.419,61</b>	<b>702.293,81</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	85.610,16	1.187.437,80
b. Avoirs fiscaux	3.302,67	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-280.332,44	-485.143,99
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>7.118.786,14</b>	<b>8.946.248,74</b>
A. Avoirs bancaires à vue	7.118.786,14	8.946.248,74
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-1.263.589,52</b>	<b>-643.535,07</b>
B. Produits acquis	47.503,15	13.331,51
C. Charges à imputer (-)	-1.311.092,67	-656.866,58
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>363.357.134,01</b>	<b>185.837.097,22</b>
A. Capital	372.583.486,57	192.494.309,92
B. Participations au résultat	791.240,87	-1.080.975,21
C. Résultat reporté	-25.663.853,33	19.370.255,33
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	15.646.259,90	-24.946.492,82

**12.3 . COMPTE DE RESULTATS**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>16.356.055,58</b>	<b>-24.261.884,59</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-12.582,48	-45.846,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.677.987,36	-2.514.272,32
E. OPC à nombre variable de parts	16.160.594,34	-24.260.383,21
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.469.943,64	2.558.616,94
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>1.506.197,76</b>	<b>562.463,92</b>
A. Dividendes	1.404.727,10	627.121,06
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	29.459,74	2.054,80
b. Dépôts et liquidités	102.162,61	2.653,76
C. Intérêts d'emprunts (-)		-18.977,31
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-39.664,31	-52.077,29
F. Autres produits provenant des placements	9.512,62	1.688,90
<b>III. Autres produits</b>	<b>2.501,99</b>	<b>2.308,06</b>
B. Autres	2.501,99	2.308,06
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.218.495,43</b>	<b>-1.249.380,21</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-94.008,74	-69.989,43
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-37.067,02	-18.518,37
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.875.723,17	-1.034.797,77
Classe A	-926.356,48	-430.394,13
Classe B	-62.642,24	-33.330,78
Classe de base	-886.724,45	-571.072,86
b. Gestion administrative et comptable	-51.735,96	-28.166,61
E. Frais administratifs (-)	-1.580,86	-2.582,29
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.574,20	-4.531,37
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-13.382,11	-10.365,07
H. Services et biens divers (-)	-16.347,82	-18.990,86
J. Taxes	-89.008,86	-40.368,89
Classe A	-47.424,20	-18.136,56
Classe B	-4.734,07	-1.724,03
Classe de base	-36.850,59	-20.508,30
K. Autres charges (-)	-33.066,69	-21.069,55
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-709.795,68</b>	<b>-684.608,23</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>15.646.259,90</b>	<b>-24.946.492,82</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>15.646.259,90</b>	<b>-24.946.492,82</b>

## 12.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 12.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	3.430.000	EUR	96,33%	3.304.050,40		0,92%	0,91%
EUROPEAN STABILITY 1 15-25 23/09A	3.455.000	EUR	94,85%	3.277.188,42		0,92%	0,90%
<b>EUR</b>				<b>6.581.238,82</b>		<b>1,84%</b>	<b>1,81%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>6.581.238,82</b>		<b>1,84%</b>	<b>1,81%</b>
SOFINA SA 1.0000 21-28 23/09A	1.200.000	EUR	80,00%	960.024,00		0,27%	0,27%
<b>EUR</b>				<b>960.024,00</b>		<b>0,27%</b>	<b>0,27%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>960.024,00</b>		<b>0,27%</b>	<b>0,27%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>7.541.262,82</b>		<b>2,11%</b>	<b>2,08%</b>
DANAHER CORP	7.860	USD	240,00	1.729.055,91		0,48%	0,48%
GENERAL MOTORS CO	59.950	USD	38,56	2.118.856,10		0,59%	0,58%
JPMORGAN CHASE CO	39.040	USD	145,44	5.204.379,10		1,46%	1,43%
MICROSOFT CORP	9.646	USD	340,54	3.010.860,53		0,84%	0,83%
NIKE INC	16.305	USD	110,37	1.649.480,16		0,46%	0,45%
PFIZER INC	59.430	USD	36,68	1.998.068,19		0,56%	0,55%
<b>États-Unis</b>				<b>15.710.699,99</b>		<b>4,39%</b>	<b>4,32%</b>
VOLVO AB -B- <b>Suède</b>	126.455	SEK	223,00	2.392.979,19		0,67%	0,66%
				<b>2.392.979,19</b>		<b>0,67%</b>	<b>0,66%</b>
CAPGEMINI SE <b>France</b>	12.055	EUR	173,55	2.092.145,25		0,58%	0,58%
				<b>2.092.145,25</b>		<b>0,58%</b>	<b>0,58%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A <b>Irlande</b>	7.369	USD	308,58	2.084.258,50		0,58%	0,57%
				<b>2.084.258,50</b>		<b>0,58%</b>	<b>0,57%</b>
NORDEA BANK <b>Finlande</b>	131.095	EUR	9,97	1.306.492,77		0,37%	0,36%
				<b>1.306.492,77</b>		<b>0,37%</b>	<b>0,36%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>23.586.575,70</b>		<b>6,59%</b>	<b>6,49%</b>
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	57.820	EUR	160,26	9.266.233,20	0,55%	2,59%	2,55%
ISHARES EURO ULTRASHORT BD ESG UCITS ETF	3.110.029	EUR	5,00	15.559.475,09	4,63%	4,35%	4,28%
ISHARES JPM ESG USD EM BD UCITS HDG ACC	1.967.495	EUR	4,14	8.155.070,03	0,31%	2,28%	2,24%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>32.980.778,32</b>		<b>9,22%</b>	<b>9,07%</b>
BLUEBAY GBL HIGH YIELD ESG BD FD I CAP	21.760	USD	121,88	2.430.897,16	0,46%	0,68%	0,67%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	307.845	EUR	46,68	14.370.820,29	1,47%	4,02%	3,96%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	100.130	USD	175,98	16.151.125,02	0,21%	4,52%	4,44%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	246.065	EUR	108,50	26.698.052,50	0,64%	7,46%	7,35%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	1.279	EUR	8.652,62	11.066.700,98	11,58%	3,09%	3,05%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	1.547	EUR	8.579,73	13.272.842,31	14,71%	3,71%	3,65%
SSGA EU CO BD-I- CAP	284.733	EUR	13,92	3.964.736,19	0,48%	1,11%	1,09%
XTRACKERS II ESG EUR CORPORATE BOND	123.400	EUR	134,38	16.581.875,00	0,65%	4,64%	4,56%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>104.537.049,45</b>		<b>29,23%</b>	<b>28,77%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>137.517.827,77</b>		<b>38,45%</b>	<b>37,84%</b>
ISHARES MSCI EUROPE ESG ENHANCED UCITS	3.166.990	EUR	6,58	20.848.295,17	0,60%	5,83%	5,74%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	7.550	USD	861,10	5.959.033,00	0,06%	1,67%	1,64%
ISH IV MSCI EMU ESG ENHANCED UCITS ACC	877.320	EUR	6,78	5.945.597,64	0,55%	1,66%	1,64%
ISHS S&P 500 EUR-AC ACC SHS EUR ETF	64.390	EUR	94,20	6.065.538,00	0,12%	1,69%	1,67%
WISDOMTREE GLOBL QUAL DIV GR ETF	701.560	EUR	31,57	22.144.741,40	3,42%	6,19%	6,09%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>60.963.205,21</b>		<b>17,04%</b>	<b>16,78%</b>
COMGEST GROWTH JAPAN EUR I AC	461.035	EUR	11,13	5.131.319,55	0,00%	1,43%	1,41%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	1.806	EUR	4.981,32	8.996.263,92	0,71%	2,52%	2,48%
ISHARES IV MSCI EM ESG ENHANCED UCITS AC	1.354.495	EUR	4,76	6.443.332,72	0,19%	1,80%	1,78%

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	32.875	EUR	106,10	3.488.037,50	0,51%	0,98%	0,96%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	40.070	EUR	120,79	4.840.063,31	0,23%	1,35%	1,33%
MSCI USA SOCIALLY RESP UCITS ETF HDG A D	376.985	EUR	22,47	8.470.852,95	0,49%	2,37%	2,33%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	620	EUR	7.458,76	4.624.431,20	10,05%	1,29%	1,27%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	62.163	EUR	102,95	6.399.680,85	11,18%	1,79%	1,76%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	32.704	EUR	166,95	5.459.932,80	5,22%	1,53%	1,50%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	1.056,95	EUR	13.031,14	13.773.263,42	14,31%	3,85%	3,79%
SCHRÖDER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	214.885	EUR	24,81	5.331.984,48	0,29%	1,49%	1,47%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	106.115	USD	183,70	17.867.392,76	1,13%	5,00%	4,92%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	295.035	GBP	15,11	5.193.839,95	0,49%	1,45%	1,43%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>96.020.395,41</b>		<b>26,85%</b>	<b>26,43%</b>
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED ETF	3.012.190	USD	7,99	22.070.987,04	0,20%	6,17%	6,07%
<b>Non Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>22.070.987,04</b>		<b>6,17%</b>	<b>6,07%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>179.054.587,66</b>		<b>50,06%</b>	<b>49,28%</b>
ISHARES IV MSCI JAPAN ESG ENHANCED UCITS	1.775.145	EUR	5,63	9.990.516,06	0,59%	2,79%	2,75%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>9.990.516,06</b>		<b>2,79%</b>	<b>2,75%</b>
<b>AUTRES OPC</b>				<b>9.990.516,06</b>		<b>2,79%</b>	<b>2,75%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>326.562.931,49</b>		<b>91,30%</b>	<b>89,87%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>357.690.770,01</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,44%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		4.902.642,46			1,35%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.855.139,75			0,51%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		207.764,62			0,06%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		153.239,31			0,04%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>7.118.786,14</b>			<b>1,96%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>7.118.786,14</b>			<b>1,96%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-191.419,61</b>			<b>-0,05%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-1.261.002,53</b>			<b>-0,35%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>363.357.134,01</b>			<b>100,00%</b>

#### 12.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,97%
Belgique	16,46%
États-Unis	4,39%
Finlande	0,37%
France	0,58%
Irlande	51,24%
Luxembourg	25,32%
Suède	0,67%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Banques et institutions financières	1,82%
Construction de machines et appareils	0,48%
Fonds d'investissement	91,30%
Holding et sociétés financières	0,27%
Industrie automobile	1,26%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,56%
Internet et services d'Internet	1,43%
Organisations supranationales	0,92%
Pays et gouvernements	0,92%

Par secteur		
Services divers		0,58%
Textile et habillement		0,46%
<b>TOTAL</b>		<b>100,00%</b>

Par devise		
EUR		74,88%
GBP		1,45%
SEK		0,67%
USD		23,00%
<b>TOTAL</b>		<b>100,00%</b>

### 12.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	147.483.868,18
Ventes	119.502.638,22
<b>Total 1</b>	<b>266.986.506,40</b>
Souscriptions	48.536.904,62
Remboursements	22.686.017,16
<b>Total 2</b>	<b>71.222.921,78</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	344.596.348,18
<b>Taux de rotation</b>	<b>56,81%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 12.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation								Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)			
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action			
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.		
Année																
2021	5.505,65	41.737,33	524,66	1.959,10	8.838,83	59.222,48	68.061,32	6.303.140,35	49.663.561,55	595.872,61	2.383.587,83	84.732.514,12	1.238,96	1.245,84		
2022	1.856,73	99.800,25	1.726,95	9.007,03	8.968,61	150.015,69	158.984,31	2.225.699,09	112.779.127,33	1.926.098,60	10.177.632,26	172.181.685,40	1.079,56	1.083,22		
01.01.23 - 30.06.23		20.842,49	457,46	8.828,43	8.511,15	162.029,76	170.540,91		23.318.564,63	516.313,42	9.907.264,02	193.523.300,42	1.131,12	1.134,95		

#### Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation								Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.	
Année															
2021		4.502,91		481,00		7.971,17	7.971,17		4.989.466,65		516.177,85	9.042.515,83		1.134,40	
2022	1.055,84	2.990,25		194,00	1.055,84	10.767,42	11.823,27	1.055.844,00	3.076.910,62		199.066,98	11.679.606,93	983,04	988,32	
01.01.23 - 30.06.23	1.573,75	7.179,94	3,00	2.912,22	2.626,59	15.035,14	17.661,74	1.605.226,55	7.342.471,45	3.087,21	2.972.720,33	18.292.426,03	1.031,07	1.036,52	

#### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation								Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action		
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.	
Année															
2021	4.834,38	36.063,21	21,00	8.363,87	7.586,47	72.641,68	80.228,14	5.586.863,26	38.154.043,42	24.236,73	8.960.347,06	90.390.594,78	1.224,78	1.116,42	
2022	3.245,60	71.286,88	822,44	12.498,41	10.009,62	131.430,15	141.439,77	3.806.482,32	73.472.700,29	890.336,91	12.511.593,90	137.998.694,28	1.065,03	968,87	

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
Année	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
01.01.23 - 30.06.23	889,75	15.296,50		9.279,11	10.899,38	137.447,55	148.346,92	983.200,72	15.287.441,27		9.286.632,18	151.541.407,56	1.114,81	1.014,14

### 12.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

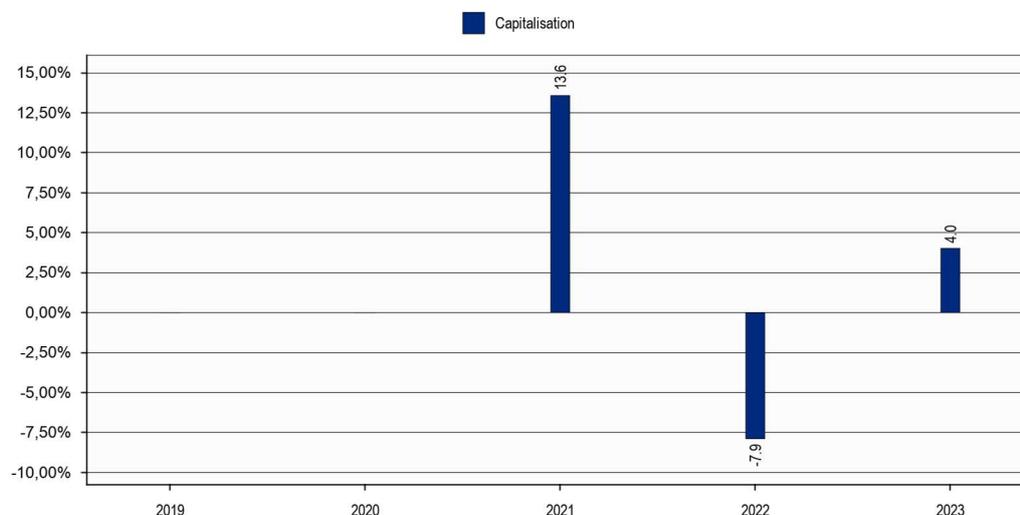
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

#### Classe A

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

#### Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
4,02% (en EUR)	2,86% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

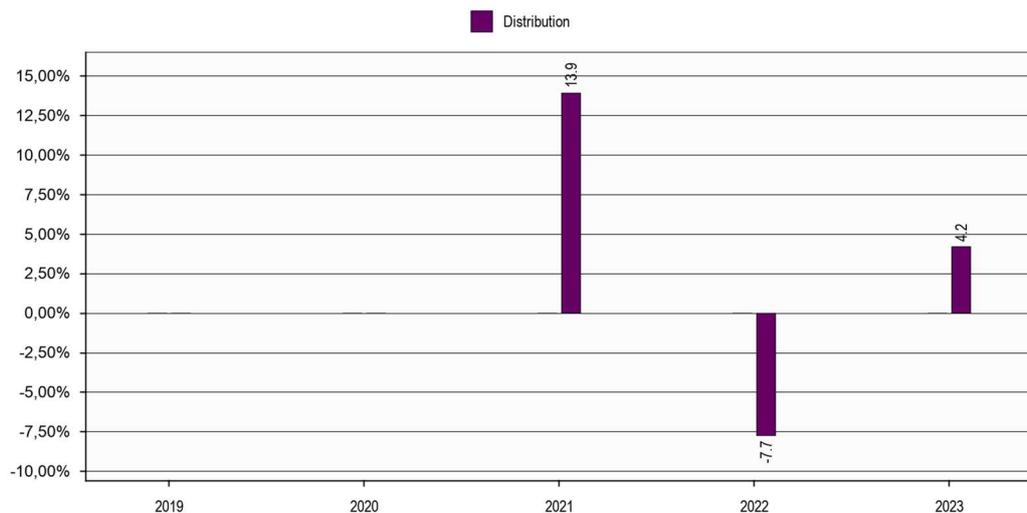
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

**Classe B**

Rendement annuel



**Distribution**

1 an	3 ans
Part	Part
4,21% (en EUR)	3,08% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P<sub>t</sub> la performance annuelle pour la première période

VNI<sub>t+1</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI<sub>t</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

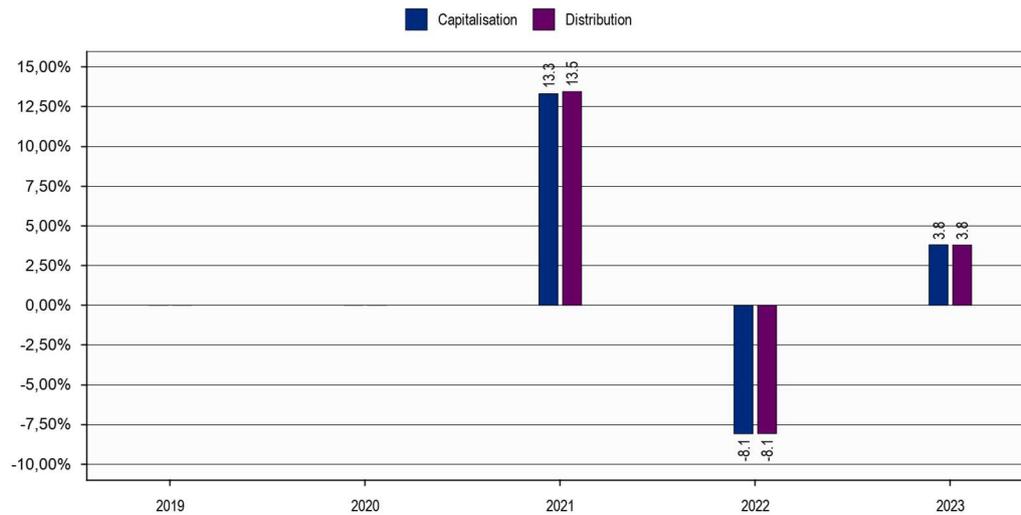
D<sub>t</sub>, D<sub>t2</sub>, ..., D<sub>tn</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI<sub>ex\_t</sub>, ..., VNI<sub>ex\_{tn}</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans
Part	Part
3,81% (en EUR)	2,64% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Distribution**

1 an	3 ans
Part	Part
3,80% (en EUR)	2,68% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex,t+n})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,t+n}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**12.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6317808044): 1,67%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,61%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%

- Classe de base – Part de distribution (BE6317811071) : 1,68%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,62%
--	---	-------

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%
--------------------------------------	--	-------

- Classe "A" - Part de capitalisation (BE6317809059): 1,47%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,41%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%

- Classe "A" – Part de distribution (BE6317812087) : 1,48%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,42%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%

- Classe "B" – Part de capitalisation (BE6317810065) : 1,29%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,23%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%

- Classe "B" – Part de distribution (BE6317813093) : 1,28%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce	1,22%
--	--	-------

	chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,06%

#### **12.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### **NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

##### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### **NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,20% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,00% pour la classe A et 0,80% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

## 13 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE

### 13.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 13.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

#### 13.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 13.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

La composition prend en compte les pondérations suivantes:

- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 40% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

#### Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

#### Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50 % des obligations ont un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

## Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de sélections positives et négatives ou via un actionariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplique synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

## Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

Une distinction est faite entre les investissements dans des actions et dans des obligations d'une part ; et d'autre part les investissements dans des fonds (OPCVM ou OPC) et ETF.

### A. Actions et obligations

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

#### a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion des stratégies durables, disponible sur <https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy-ENG.pdf>

Le Gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo RDC, l'Iran, l'Irak, la Libye.

#### b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

#### c) Intégration ESG

Après l'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;
- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les entreprises qui se situent dans les deux déciles de score ESG les plus faibles au sein de leur secteur sont exclues de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment,

Pour l'évaluation des États membres, l'analyse est réalisée en deux phases.

La première étape est l'évaluation de l'émetteur sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette évaluation, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des États membres dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les États membres qui se situent au sein de leur classification (pays développés et pays en développement respectivement) dans les deux déciles de score ESG les plus faibles sont exclus de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

La seconde étape consiste en une analyse de l'émetteur sous l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un modèle de durabilité interne a été développé sur la base des Objectifs de Développement Durable, qui repose sur les 4 piliers suivants :

- environnement et climat
- valeurs démocratiques
- soins de santé
- éducation

Des scores internes des ODD sont élaborés pour l'évaluation des gouvernements. Les scores ODD sont mis à jour trimestriellement. Environ 150 indicateurs différents sont pris en compte dans cette analyse. Les 17 objectifs de développement durable sont reflétés dans les critères individuels d'une manière qui intègre la contribution à un impact environnemental positif (par exemple, l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'accès à l'eau potable) et l'impact social (par exemple, la lutte contre la faim et l'accès aux soins de santé) des investissements dans des obligations d'État. Sur la base de ces différents critères, le gestionnaire analysera le pays analysé et attribuera un score de durabilité. Ce score est basé sur un modèle de durabilité développé en interne. Seuls les pays disposant de données suffisantes sont évalués et jugés.

#### **B. Fonds et ETF**

Au moins 65 % des fonds et ETF sous-jacents au compartiment doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif. Ceci concerne les fonds et ETF qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;
- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI) ;
- Soit conformément au label Febelfin Towards Sustainability
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds et ETF qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))
- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.
- Les principes du Pacte mondial de l'ONU : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC / ETF sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65 %, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0 %). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### 13.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 13.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### 13.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

#### 13.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

##### Rendement

Le fonds Nagelmackers Private Fund Conservative a enregistré un rendement de 2,76% au premier semestre de 2023.

**Rétrospective**

La pondération des obligations a augmenté de 65% à 66,5% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,8% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue et la position dans iShares Core Eur Government a été réduite. Les fonds libérés ont été investis d'une part dans Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y et d'autre part dans les obligations individuelles Belgium Lin. 0,50% 22/10/24 et Eur Fin Stab 1% 23/09/25. En raison des hausses de taux d'intérêt intervenues en février, il a été décidé de prendre une position supplémentaire, à partir des liquidités, dans iShares Core Eur Government et Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. Début mars, la position dans Lyxor 2-10y Inflation Expectations a été entièrement vendue. Le produit de cette vente a été investi dans des obligations d'État européennes via iShares Core Eur Government. Fin mars, une position supplémentaire a été prise sur des titres d'État européens à durée neutre (via iShares Core Eur Government). En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue et le produit investi dans iShares US Treasury 7-10y. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans iShares US Treasury 1-3y à iShares US Treasury 7-10y. Mi-juin, nous avons profité d'un rebond des taux d'intérêt européens à 10 ans pour allonger la durée du portefeuille obligataire en réduisant la position dans iShares Euro Ultrashort Bond ESG et en remplaçant par une position supplémentaire dans iShares Core Eur Government.

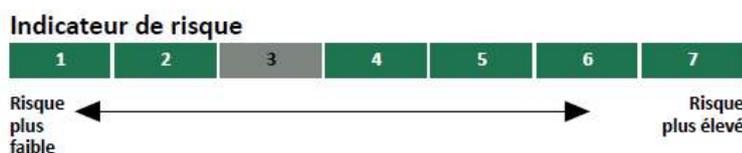
La pondération des actions est restée stable à 29% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimé et remplacé par une position supplémentaire dans iShares MSCI USA ESG Enh. En outre, la position sur les marchés émergents a également été quelque peu réduite par la vente partielle de NN Emerging Markets Enh. Index Sustainable. Le produit a été investi dans iShares MSCI Japan ESG Enh. Fin mars, la position dans les actions de valeur a été quelque peu réduite au profit des actions de croissance grâce à la vente de KBC Groupe et de Smead US Value et à l'achat d'iShares Nasdaq100 et de Cap Gemini. En avril, une première position a été prise sur les actions High Quality (via WisdomTree Global Quality Dividend Growth). Cet achat a été financé par la vente de Smead US Value Fund et Digital Stars Continental Europe. En mai, la position restante dans iShares Edge MSCI World Minimum Volatility ESG a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans WisdomTree Global Quality Dividend Growth. En juin, la position dans iShares MSCI EUR ESG Enh. a été progressivement éliminée. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents par le biais du fonds SISF Global Emerging Markets Opportunities.

La pondération de la partie alternative a été réduite de 4,5% à 2,5% sur le premier semestre 2023. L'indice des hedge funds a baissé de 0,6 % au premier semestre 2023.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 2% à 1,5% au premier semestre de 2023.

**13.1.8 . Politique future**

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24 %. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2 %. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6 %) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8 %) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. On s'efforce donc toujours de trouver un équilibre entre les positions dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur, d'une part, et les positions dans les fonds spécialisés dans les actions de croissance, de l'autre part.

**13.1.9 . Indicateur synthétique de risque**

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**13.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>62.506.224,28</b>	<b>43.353.390,67</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>	<b>2.587,00</b>	<b>4.303,01</b>
A. Frais d'établissement et d'organisation	2.587,00	4.303,01
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>61.812.259,35</b>	<b>42.518.075,59</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	2.017.846,50	534.334,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.223.625,33	1.209.812,27
E. OPC à nombre variable de parts	57.570.787,52	40.773.928,82
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-160.492,64</b>	<b>-99.978,77</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	703,76	1.286,52
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-161.196,40	-101.265,29
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.036.932,68</b>	<b>1.053.236,00</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.036.932,68	1.053.236,00
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-185.062,11</b>	<b>-122.245,16</b>
B. Produits acquis	12.675,62	3.332,88
C. Charges à imputer (-)	-197.737,73	-125.578,04
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>62.506.224,28</b>	<b>43.353.390,67</b>
A. Capital	65.852.315,43	45.594.337,52
B. Participations au résultat	60.589,14	-66.364,47
C. Résultat reporté	-5.086.849,95	3.359.726,47
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.680.169,66	-5.534.308,85

**13.3 . COMPTE DE RESULTATS**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>1.753.140,49</b>	<b>-5.352.299,66</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-4.014,50	-11.461,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	86.819,62	-351.956,04
E. OPC à nombre variable de parts	1.897.998,52	-5.431.651,41
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-227.663,15	442.769,29
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>285.740,17</b>	<b>80.807,34</b>
A. Dividendes	270.910,98	87.895,75
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	7.847,95	513,70
b. Dépôts et liquidités	11.394,60	439,49
C. Intérêts d'emprunts (-)		-2.068,41
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-7.473,38	-6.648,06
F. Autres produits provenant des placements	3.060,02	674,87
<b>III. Autres produits</b>	<b>122,21</b>	<b>98,92</b>
B. Autres	122,21	98,92
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-358.833,21</b>	<b>-262.915,45</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-15.257,53	-13.939,34
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.200,86	-4.235,31
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-281.619,84	-199.521,26
Classe A	-70.701,02	-36.080,77
Classe B	-75.123,93	-72.168,09
Classe de base	-135.794,89	-91.272,40
b. Gestion administrative et comptable	-10.634,67	-7.957,03
E. Frais administratifs (-)	-1.402,81	-2.814,99
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.970,32	-3.852,74
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.870,01	-9.761,08
H. Services et biens divers (-)	-11.041,00	-12.299,29
J. Taxes	-11.966,78	-5.908,42
Classe A	-3.234,65	-1.226,61
Classe B	-3.445,70	-2.165,29
Classe de base	-5.286,43	-2.516,52
K. Autres charges (-)	-4.869,39	-2.625,99
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-72.970,83</b>	<b>-182.009,19</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>1.680.169,66</b>	<b>-5.534.308,85</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.680.169,66</b>	<b>-5.534.308,85</b>

## 13.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 13.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	920.000	EUR	96,33%	886.217,60		1,43%	1,42%
EUROPEAN STABILITY 1 15-25 23/09A	940.000	EUR	94,85%	891.622,90		1,44%	1,43%
<b>EUR</b>				<b>1.777.840,50</b>		<b>2,87%</b>	<b>2,85%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>1.777.840,50</b>		<b>2,87%</b>	<b>2,85%</b>
SOFINA SA 1.0000 21-28 23/09A	300.000	EUR	80,00%	240.006,00		0,39%	0,38%
<b>EUR</b>				<b>240.006,00</b>		<b>0,39%</b>	<b>0,38%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>240.006,00</b>		<b>0,39%</b>	<b>0,38%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>2.017.846,50</b>		<b>3,26%</b>	<b>3,23%</b>
DANAHER CORP	810	USD	240,00	178.185,15		0,29%	0,28%
GENERAL MOTORS CO	5.760	USD	38,56	203.579,84		0,33%	0,33%
JPMORGAN CHASE CO	1.665	USD	145,44	221.959,30		0,36%	0,36%
MICROSOFT CORP	735	USD	340,54	229.419,71		0,37%	0,37%
NIKE INC	1.615	USD	110,37	163.379,97		0,27%	0,26%
PFIZER INC	5.590	USD	36,68	187.938,77		0,30%	0,30%
<b>États-Unis</b>				<b>1.184.462,74</b>		<b>1,92%</b>	<b>1,90%</b>
NORDEA BANK	44.120	EUR	9,97	439.699,92		0,71%	0,70%
<b>Finlande</b>				<b>439.699,92</b>		<b>0,71%</b>	<b>0,70%</b>
VOLVO AB -B-	11.805	SEK	223,00	223.392,66		0,36%	0,36%
<b>Suède</b>				<b>223.392,66</b>		<b>0,36%</b>	<b>0,36%</b>
CAPGEMINI SE	1.075	EUR	173,55	186.566,25		0,30%	0,30%
<b>France</b>				<b>186.566,25</b>		<b>0,30%</b>	<b>0,30%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	670	USD	308,58	189.503,76		0,31%	0,30%
<b>Irlande</b>				<b>189.503,76</b>		<b>0,31%</b>	<b>0,30%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>2.223.625,33</b>		<b>3,60%</b>	<b>3,56%</b>
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	13.185	EUR	160,26	2.113.028,10	0,13%	3,42%	3,38%
ISHARES EURO ULTRASHORT BD ESG UCITS ETF	284.855	EUR	5,00	1.425.129,57	0,42%	2,31%	2,28%
ISHARES JPM ESG USD EM BD UCITS HDG ACC	1.031.030	EUR	4,14	4.273.516,25	0,16%	6,91%	6,83%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>7.811.673,92</b>		<b>12,64%</b>	<b>12,49%</b>
BLUEBAY GBL HIGH YIELD ESG BD FD I CAP	7.900	USD	121,88	882.540,79	0,17%	1,43%	1,41%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	105.281	EUR	46,68	4.914.727,64	0,50%	7,95%	7,86%
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	31.445	USD	175,98	5.072.127,50	0,07%	8,20%	8,12%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	54.905	EUR	108,50	5.957.192,50	0,14%	9,64%	9,53%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	139	EUR	9.565,34	1.329.582,26	2,27%	2,15%	2,13%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	367	EUR	8.652,62	3.175.511,54	3,32%	5,14%	5,08%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	432	EUR	8.579,73	3.706.443,36	4,11%	6,00%	5,93%
SSGA EU CO BD-I- CAP	134.998	EUR	13,92	1.879.766,15	0,23%	3,04%	3,01%
XTRACKERS II ESG EUR CORPORATE BOND	37.510	EUR	134,38	5.040.406,25	0,20%	8,15%	8,06%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>31.958.297,99</b>		<b>51,70%</b>	<b>51,13%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>39.769.971,91</b>		<b>64,34%</b>	<b>63,62%</b>
ISHARES MSCI EUROPE ESG ENHANCED UCITS	228.485	EUR	6,58	1.504.116,76	0,04%	2,43%	2,41%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	450	USD	861,10	355.174,15	0,00%	0,58%	0,57%
ISH IV MSCI EMU ESG ENHANCED UCITS ACC	37.580	EUR	6,78	254.679,66	0,02%	0,41%	0,41%
ISHS S&P 500 EUR-AC ACC SHS EUR ETF	10.440	EUR	94,20	983.448,00	0,02%	1,59%	1,57%
WISDOMTREE GLOBL QUAL DIV GR ETF	40.645	EUR	31,57	1.282.959,43	0,20%	2,08%	2,05%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>4.380.378,00</b>		<b>7,09%</b>	<b>7,01%</b>
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	208	EUR	4.981,32	1.036.114,56	0,08%	1,68%	1,66%
ISHARES IV MSCI EM ESG ENHANCED UCITS AC	121.290	EUR	4,76	576.976,53	0,02%	0,93%	0,92%

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	2.500	EUR	106,10	265.250,00	0,04%	0,43%	0,42%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	12.663	EUR	120,79	1.529.566,30	0,07%	2,47%	2,45%
MSCI USA SOCIALLY RESP UCITS ETF HDG A D	30.570	EUR	22,47	686.907,90	0,04%	1,11%	1,10%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	49	EUR	7.458,76	365.479,24	0,79%	0,59%	0,59%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	6.638	EUR	102,95	683.382,10	1,19%	1,11%	1,09%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	3.821	EUR	166,95	637.915,95	0,61%	1,03%	1,02%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	116,2	EUR	13.031,14	1.514.218,47	1,57%	2,45%	2,42%
SCHRÖDER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	18.590	EUR	24,81	461.277,39	0,03%	0,75%	0,74%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	8.315	USD	183,70	1.400.060,04	0,09%	2,27%	2,24%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	25.720	GBP	15,11	452.778,70	0,04%	0,73%	0,72%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>9.609.927,18</b>		<b>15,55%</b>	<b>15,37%</b>
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED ETF	386.880	USD	7,99	2.834.755,93	0,03%	4,58%	4,54%
<b>Non Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.834.755,93</b>		<b>4,58%</b>	<b>4,54%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>16.825.061,11</b>		<b>27,22%</b>	<b>26,92%</b>
ISHARES IV MSCI JAPAN ESG ENHANCED UCITS	173.375	EUR	5,63	975.754,50	0,06%	1,58%	1,56%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>975.754,50</b>		<b>1,58%</b>	<b>1,56%</b>
<b>AUTRES OPC</b>				<b>975.754,50</b>		<b>1,58%</b>	<b>1,56%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>57.570.787,52</b>		<b>93,14%</b>	<b>92,10%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>61.812.259,35</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,89%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		768.841,66			1,23%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		238.035,44			0,38%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		17.571,82			0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		12.483,76			0,02%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.036.932,68</b>			<b>1,66%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.036.932,68</b>			<b>1,66%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-160.492,64</b>			<b>-0,26%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-182.475,11</b>			<b>-0,29%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>62.506.224,28</b>			<b>100,00%</b>

### 13.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,43%
Belgique	20,29%
États-Unis	1,92%
Finlande	0,71%
France	0,30%
Irlande	44,76%
Luxembourg	31,23%
Suède	0,36%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Banques et institutions financières	1,07%
Construction de machines et appareils	0,29%
Fonds d'investissement	93,14%
Holding et sociétés financières	0,39%
Industrie automobile	0,69%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,30%
Internet et services d'Internet	0,67%
Organisations supranationales	1,44%
Pays et gouvernements	1,43%

Par secteur	
Services divers	0,31%
Textile et habillement	0,27%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	79,63%
GBP	0,73%
SEK	0,36%
USD	19,28%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 13.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	21.379.001,84
Ventes	19.054.112,82
<b>Total 1</b>	<b>40.433.114,66</b>
Souscriptions	5.983.480,86
Remboursements	3.588.814,73
<b>Total 2</b>	<b>9.572.295,59</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	60.888.419,97
<b>Taux de rotation</b>	<b>50,68%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 13.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	1.282,99	5.665,07		533,94	1.282,99	6.431,93	7.714,92	1.296.045,10	5.906.547,98		562.238,67	8.280.482,17	1.051,02	1.077,75
2022		9.106,17		564,41	1.282,99	14.973,68	16.256,67		8.948.770,31		523.479,63	15.142.130,37	914,96	932,85
01.01.23 - 30.06.23		2.230,34		2.275,51	1.282,99	14.928,52	16.211,51		2.134.965,83		2.167.467,32	15.532.813,21	941,18	959,59

#### Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Total	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.	Dis.
2021		3.784,78		2.788,01	1.067,03	18.484,17	19.551,19		4.101.110,81		3.101.311,19	22.040.562,78	1.123,45	1.127,55
2022		570,00			1.067,03	19.054,17	20.121,20		572.802,60			19.672.335,52	979,96	977,56
01.01.23 - 30.06.23		2.050,12		10,00	1.067,03	21.094,29	22.161,32		2.042.881,08		10.034,20	22.311.495,14	1.009,33	1.006,65

**Classe de base**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021		6.048,63		1.451,80		15.823,75	15.823,75		6.199.000,32		1.485.968,42	16.683.195,66		1.054,31
28.02.22 - 31.12.22	329,23	11.609,33		1.836,32	329,23	25.596,77	25.926,01	329.163,52	11.166.108,99		1.755.038,25	23.616.922,60	911,89	910,92
01.01.23 - 30.06.23		1.941,81		1.522,61	329,23	26.015,97	26.345,20		1.805.633,95		1.411.313,21	24.661.915,93	937,09	936,09

**13.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

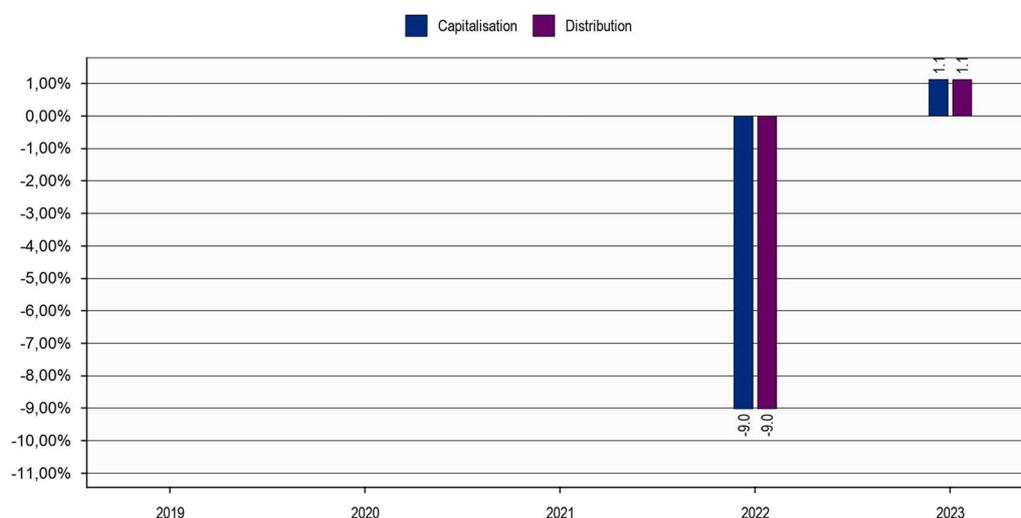
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an
Part
1,13% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = ((VNI t+n) / (VNI t)) ^ (1/n) - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Distribution**

1 an
Part
1,12% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

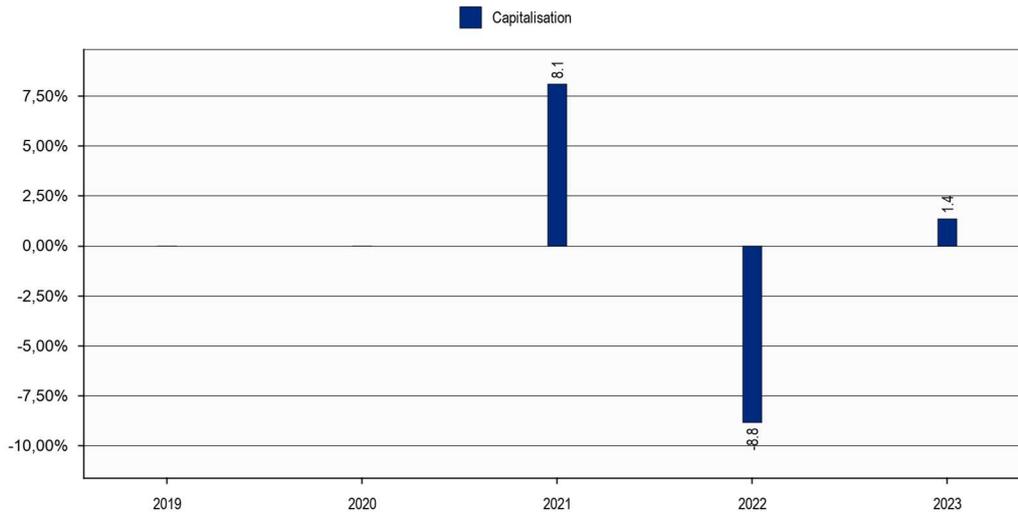
$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Classe B**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans
Part	Part
1,36% (en EUR)	-0,03% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

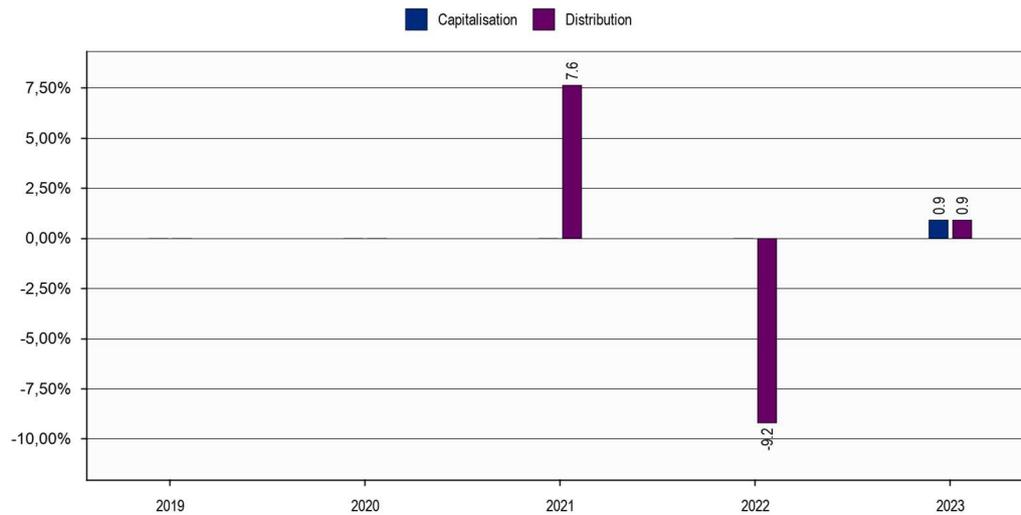
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
0,92% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Distribution**

1 an	3 ans
Part	Part
0,92% (en EUR)	-0,45% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex,t+n})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,t+n}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**13.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6317790838): 1,64%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,59%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe de base – Part de distribution (BE6317793865) : 1,65%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,60%
--	---	-------

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%
--------------------------------------	--	-------

- Classe "A" - Part de capitalisation (BE6317791844): 1,44%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,39%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe "A" – Part de distribution (BE6317794871) : 1,45%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,40%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe "B" – Part de capitalisation (BE6317792859) : 1,23%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,18%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe "B" – Part de distribution (BE6317795886) : 1,24%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce	1,19%
--	--	-------

	chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

### **13.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

#### **NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

#### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

#### **NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,10% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,90% pour la classe A et 0,70% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

## 14 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH

### 14.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 14.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

#### 14.1.2 . *Cotation en bourse*

Non applicable.

#### 14.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

La composition prend en compte les pondérations suivantes :

- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 90% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

#### **Catégories d'actifs autorisés**

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

#### **Particularités des obligations et titres de créance**

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit directement et indirectement (au travers d'OPC) sont émis par tous types d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% de la section obligataire, mesurée au travers d'investissements directs ou indirects (au travers d'OPC), bénéficie d'une notation "investment grade".

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB à D selon la même échelle de Standard & Poor's,

sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

### Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de sélections positives et négatives ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplique synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

Une distinction est faite entre les investissements dans des actions et dans des obligations d'une part ; et d'autre part les investissements dans des fonds (OPCVM ou OPC) et ETF.

#### A. Actions et obligations

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

##### a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion des stratégies durables, disponible sur <https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy-ENG.pdf>

Le Gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo RDC, l'Iran, l'Irak, la Libye.

##### b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

##### c) Intégration ESG

Après l'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;

- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;
- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les entreprises qui se situent dans les deux déciles de score ESG les plus faibles au sein de leur secteur sont exclues de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment,

Pour l'évaluation des États membres, l'analyse est réalisée en deux phases.

La première étape est l'évaluation de l'émetteur sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette évaluation, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des États membres dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les États membres qui se situent au sein de leur classification (pays développés et pays en développement respectivement) dans les deux déciles de score ESG les plus faibles sont exclus de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

La seconde étape consiste en une analyse de l'émetteur sous l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un modèle de durabilité interne a été développé sur la base des Objectifs de Développement Durable, qui repose sur les 4 piliers suivants :

- environnement et climat
- valeurs démocratiques
- soins de santé
- éducation

Des scores internes des ODD sont élaborés pour l'évaluation des gouvernements. Les scores ODD sont mis à jour trimestriellement. Environ 150 indicateurs différents sont pris en compte dans cette analyse. Les 17 objectifs de développement durable sont reflétés dans les critères individuels d'une manière qui intègre la contribution à un impact environnemental positif (par exemple, l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'accès à l'eau potable) et l'impact social (par exemple, la lutte contre la faim et l'accès aux soins de santé) des investissements dans des obligations d'État. Sur la base de ces différents critères, le gestionnaire analysera le pays analysé et attribuera un score de durabilité. Ce score est basé sur un modèle de durabilité développé en interne. Seuls les pays disposant de données suffisantes sont évalués et jugés.

## B. Fonds et ETF

Au moins 65% des fonds et ETF sous-jacents au compartiment doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif. Ceci concerne les fonds et ETF qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;
- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI) ;
- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;
- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds et ETF qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.
- Les principes du Pacte mondial de l'ONU : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.
- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC / ETF sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### **Prêt d'instruments financiers**

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

#### **14.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **14.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **14.1.6 . Indice et benchmark**

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

### 14.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Rendement

Le fonds Nagelmackers Private Fund Growth a enregistré un rendement de 6,20% au premier semestre de 2023.

#### Rétrospective

La pondération des obligations a augmenté de 12% à 16% au premier semestre de 2023. Le marché obligataire mondial a connu une hausse de 1,7% au premier semestre 2023. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,56% et l'a terminée à 2,39%. Le taux américain à 10 ans a également légèrement baissé, passant de 3,87% à 3,84% au cours du semestre. En janvier, la position dans AXA Global Inflation Bonds Short Duration a été entièrement vendue et la position dans iShares Core Eur Government a été réduite. Les fonds libérés ont été investis dans les obligations individuelles Belgium Lin. 0,50% 22/10/24 et Eur Fin Stab 1% 23/09/25. En raison des hausses de taux d'intérêt intervenues en février, il a été décidé de prendre une position supplémentaire, à partir des liquidités, dans iShares Core Eur Government et Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3y. Fin mars, une position supplémentaire a été prise sur des titres d'État européens à durée neutre (via iShares Core Eur Government). En avril, la position dans GS US Dollar Credit Fund a été entièrement vendue et le produit investi dans iShares US Treasury 7-10y. En mai, la durée du portefeuille obligataire a été allongée en transférant la totalité de la position dans iShares US Treasury 1-3y à iShares US Treasury 7-10y.

La pondération des actions a augmenté de 78% à 81% au premier semestre de 2023. Le marché boursier mondial a connu une hausse de 12,6% au premier semestre 2023. L'indice mondial des actions de valeur (+2%) a enregistré des performances nettement moins bonnes que l'indice mondial des actions de croissance (+24%). Au niveau régional, les bourses américaines (14,3%) étaient en tête. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter d'un rendement de respectivement +11,1% et +2,9% en euros. Début février, la position dans iShares MSCI World Min. Vol ESG a été progressivement supprimée et remplacée par une position supplémentaire dans iShares MSCI USA ESG Enh. En outre, la position sur les marchés émergents a également été quelque peu réduite par la vente partielle de NN Emerging Markets Enh. Index Sustainable. Le produit a été investi dans iShares MSCI Japan ESG Enh. Fin mars, la position dans les actions de valeur a été quelque peu réduite au profit des actions de croissance grâce à la vente de KBC Groupe et de Lyxor Epsilon Global Trend et à l'achat d'iShares Nasdaq100 et de Cap Gemini. En avril, une première position a été prise sur les actions High Quality (via WisdomTree Global Quality Dividend Growth). Cet achat a été financé par la vente de Smead US Value Fund et Digital Stars Continental Europe. En mai, la position restante dans iShares Edge MSCI World Minimum Volatility ESG a été vendue et remplacée par une position supplémentaire dans WisdomTree Global Quality Dividend Growth. En juin, la position dans iShares MSCI EUR ESG Enh. a été progressivement éliminée. Les fonds libérés ont été utilisés pour augmenter la pondération des actions des marchés émergents par le biais du fonds SISF Global Emerging Markets Opportunities.

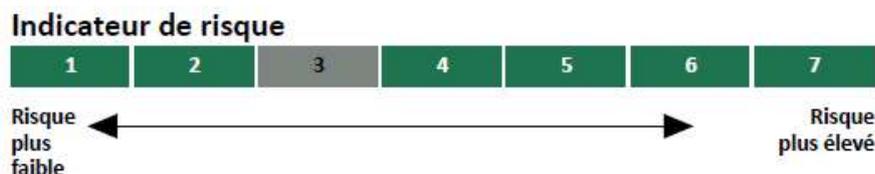
La pondération de la partie alternative a été entièrement supprimée au cours du premier trimestre 2023 (par la vente du Lyxor Epsilon Global Trend). L'indice des hedge funds a baissé de 0,82% au premier semestre 2023.

Enfin, la position de trésorerie a baissé de 5% à 3% au premier semestre de 2023.

### 14.1.8 . Politique future

Le premier semestre 2023 a été plutôt favorable tant aux marchés obligataires qu'aux actions. Les marchés boursiers, en particulier, n'ont guère prêté attention aux nombreuses et persistantes prédictions de récession. Les valeurs de croissance mondiales ont fait très bonne figure avec un rendement de +24%. Les actions de valeur mondiales se sont nettement moins bien comportées, avec un rendement positif de seulement +2%. Ce n'est pas anormal étant donné que les actions de valeur (-0,6%) ont largement surperformé les valeurs de croissance (-24,8%) en 2022. Toutefois, le rôle des actions de valeur est loin d'être terminé. D'éventuelles nouvelles hausses des taux d'intérêt visant à réduire l'inflation pourraient avoir un impact négatif en particulier sur les valeurs de croissance. La valorisation des actions de croissance a également fortement augmenté à nouveau après le rebond du premier semestre 2023. On s'efforce donc toujours de trouver un équilibre entre les positions dans des fonds spécialisés dans les actions de valeur, d'une part, et les positions dans les fonds spécialisés dans les actions de croissance, de l'autre part.

### 14.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

## 14.2 . BILAN

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>240.531.737,03</b>	<b>140.669.689,02</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>	<b>2.586,99</b>	<b>4.303,00</b>
A. Frais d'établissement et d'organisation	2.586,99	4.303,00
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>233.861.655,33</b>	<b>135.372.022,49</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	3.078.022,15	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	23.331.587,95	8.924.975,09
E. OPC à nombre variable de parts	207.452.045,23	126.447.047,40
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>257.553,15</b>	<b>546.475,76</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	322.817,16	546.475,76
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-65.264,01	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>7.316.923,74</b>	<b>5.268.451,49</b>
A. Avoirs bancaires à vue	7.316.923,74	5.268.451,49
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-906.982,18</b>	<b>-521.563,72</b>
B. Produits acquis	17.886,43	
C. Charges à imputer (-)	-924.868,61	-521.563,72
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>240.531.737,03</b>	<b>140.669.689,02</b>
A. Capital	237.267.624,78	146.343.887,08
B. Participations au résultat	1.125.547,36	-2.804.364,04
C. Résultat reporté	-10.917.804,13	16.496.527,44
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	13.056.369,02	-19.366.361,46

## 14.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>13.670.536,83</b>	<b>-18.896.473,01</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-18.909,45	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.138.006,49	-2.449.333,39
E. OPC à nombre variable de parts	13.663.828,42	-18.415.917,23
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.112.388,63	1.968.777,61
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>960.762,59</b>	<b>497.322,80</b>
A. Dividendes	887.422,51	564.410,43
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	10.850,95	
b. Dépôts et liquidités	111.700,70	719,71
C. Intérêts d'emprunts (-)		-17.663,98
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-49.211,57	-50.143,36
<b>III. Autres produits</b>	<b>1.467,47</b>	<b>610,02</b>
B. Autres	1.467,47	610,02
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-1.576.397,87</b>	<b>-967.821,27</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-69.204,83	-64.043,98
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-24.694,54	-13.370,98
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.323.956,58	-776.803,92
Classe A	-595.653,17	-320.690,94
Classe B	-84.027,68	-42.290,70
Classe de base	-644.275,73	-413.822,28
b. Gestion administrative et comptable	-36.024,42	-19.377,47
E. Frais administratifs (-)	-1.580,86	-2.595,95
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.893,82	-3.070,50
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-12.510,33	-10.146,34
H. Services et biens divers (-)	-15.340,26	-17.349,87
J. Taxes	-62.185,73	-37.216,70
Classe A	-28.490,60	-16.275,63
Classe B	-7.735,21	-2.613,15
Classe de base	-25.959,92	-18.327,92
K. Autres charges (-)	-25.006,50	-23.845,56
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-614.167,81</b>	<b>-469.888,45</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>13.056.369,02</b>	<b>-19.366.361,46</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>13.056.369,02</b>	<b>-19.366.361,46</b>

## 14.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 14.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	1.610.000	EUR	96,33%	1.550.880,80		0,66%	0,64%
EUROPEAN STABILITY 1 15-25 23/09A	1.610.000	EUR	94,85%	1.527.141,35		0,65%	0,64%
<b>EUR</b>				<b>3.078.022,15</b>		<b>1,31%</b>	<b>1,28%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>3.078.022,15</b>		<b>1,31%</b>	<b>1,28%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>3.078.022,15</b>		<b>1,31%</b>	<b>1,28%</b>
DANAHER CORP	8.570	USD	240,00	1.885.242,90		0,80%	0,78%
GENERAL MOTORS CO	60.275	USD	38,56	2.130.342,80		0,91%	0,89%
JPMORGAN CHASE CO	26.475	USD	145,44	3.529.352,89		1,51%	1,47%
MICROSOFT CORP	9.503	USD	340,54	2.966.225,13		1,27%	1,23%
NIKE INC	18.280	USD	110,37	1.849.279,19		0,79%	0,77%
PFIZER INC	59.565	USD	36,68	2.002.606,97		0,86%	0,83%
<b>États-Unis</b>				<b>14.363.049,88</b>		<b>6,14%</b>	<b>5,97%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	8.805	USD	308,58	2.490.418,79		1,07%	1,03%
<b>Irlande</b>				<b>2.490.418,79</b>		<b>1,07%</b>	<b>1,03%</b>
CAPGEMINI SE	12.985	EUR	173,55	2.253.546,75		0,96%	0,94%
<b>France</b>				<b>2.253.546,75</b>		<b>0,96%</b>	<b>0,94%</b>
VOLVO AB -B-	117.025	SEK	223,00	2.214.529,99		0,95%	0,92%
<b>Suède</b>				<b>2.214.529,99</b>		<b>0,95%</b>	<b>0,92%</b>
NORDEA BANK	201.690	EUR	9,97	2.010.042,54		0,86%	0,84%
<b>Finlande</b>				<b>2.010.042,54</b>		<b>0,86%</b>	<b>0,84%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>23.331.587,95</b>		<b>9,98%</b>	<b>9,70%</b>
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	15.395	EUR	160,26	2.467.202,70	0,15%	1,05%	1,03%
ISHARES EURO ULTRASHORT BD ESG UCITS ETF	1.550.690	EUR	5,00	7.758.102,07	2,31%	3,32%	3,22%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>10.225.304,77</b>		<b>4,37%</b>	<b>4,25%</b>
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	20.350	USD	175,98	3.282.486,71	0,04%	1,40%	1,36%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	116.475	EUR	108,50	12.637.537,50	0,30%	5,40%	5,25%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	602	EUR	8.652,62	5.208.877,24	5,45%	2,23%	2,17%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	470	EUR	8.579,73	4.032.473,10	4,47%	1,73%	1,68%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>25.161.374,55</b>		<b>10,76%</b>	<b>10,46%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>35.386.679,32</b>		<b>15,13%</b>	<b>14,71%</b>
ISHARES MSCI EUROPE ESG ENHANCED UCITS	2.851.650	EUR	6,58	18.772.411,95	0,54%	8,03%	7,81%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	6.565	USD	861,10	5.181.596,24	0,05%	2,21%	2,15%
ISH IV MSCI EMU ESG ENHANCED UCITS ACC	799.365	EUR	6,78	5.417.296,61	0,50%	2,32%	2,25%
ISHS S&P 500 EUR-ACC ACC SHS EUR ETF	56.045	EUR	94,20	5.279.439,00	0,10%	2,26%	2,20%
WISDOMTREE GLOBL QUAL DIV GR ETF	638.685	EUR	31,57	20.160.092,03	3,11%	8,62%	8,38%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>54.810.835,83</b>		<b>23,44%</b>	<b>22,79%</b>
COMGEST GROWTH JAPAN EUR I AC	405.374	EUR	11,13	4.511.812,62	0,00%	1,93%	1,88%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	1.593	EUR	4.981,32	7.935.242,76	0,63%	3,39%	3,30%
ISHARES IV MSCI EM ESG ENHANCED UCITS AC	1.488.640	EUR	4,76	7.081.460,48	0,20%	3,03%	2,94%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	29.705	EUR	106,10	3.151.700,50	0,46%	1,35%	1,31%
MSCI USA SOCIALLY RESP UCITS ETF HDG A D	325.215	EUR	22,47	7.307.581,05	0,42%	3,12%	3,04%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	572	EUR	7.458,76	4.266.410,72	9,27%	1,82%	1,77%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	51.125	EUR	102,95	5.263.318,75	9,20%	2,25%	2,19%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	36.810	EUR	166,95	6.145.429,50	5,87%	2,63%	2,55%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	1.090,65	EUR	13.031,14	14.212.412,84	14,77%	6,08%	5,91%
SCHRÖDER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	238.575	EUR	24,81	5.919.809,19	0,33%	2,53%	2,46%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	113.705	USD	183,70	19.145.379,01	1,21%	8,19%	7,96%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	289.335	GBP	15,11	5.093.496,30	0,48%	2,18%	2,12%

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				90.034.053,72		38,50%	37,43%
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED ETF	2.352.955	USD	7,99	17.240.625,36	0,15%	7,37%	7,17%
<b>Non Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				17.240.625,36		7,37%	7,17%
<b>OPC-Actions</b>				162.085.514,91		69,31%	67,39%
ISHARES IV MSCI JAPAN ESG ENHANCED UCITS	1.773.250	EUR	5,63	9.979.851,00	0,58%	4,27%	4,15%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				9.979.851,00		4,27%	4,15%
<b>AUTRES OPC</b>				9.979.851,00		4,27%	4,15%
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				207.452.045,23		88,71%	86,25%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				233.861.655,33		100,00%	97,23%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		5.045.454,39			2,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.944.197,96			0,81%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		186.600,37			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		140.671,02			0,06%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				7.316.923,74			3,04%
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				7.316.923,74			3,04%
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				257.553,15			0,11%
<b>AUTRES</b>				-904.395,19			-0,38%
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				240.531.737,03			100,00%

#### 14.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	1,35%
Belgique	17,40%
États-Unis	6,14%
Finlande	0,86%
France	0,96%
Irlande	53,40%
Luxembourg	18,94%
Suède	0,95%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Banques et institutions financières	2,37%
Construction de machines et appareils	0,81%
Fonds d'investissement	88,71%
Industrie automobile	1,86%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,86%
Internet et services d'Internet	2,23%
Organisations supranationales	0,65%
Pays et gouvernements	0,66%
Services divers	1,06%
Textile et habillement	0,79%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	70,49%
GBP	2,18%
SEK	0,95%

<b>Par devise</b>	
USD	26,38%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

#### 14.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

##### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	114.056.875,71
Ventes	82.078.442,61
<b>Total 1</b>	<b>196.135.318,32</b>
Souscriptions	39.442.750,00
Remboursements	10.825.457,16
<b>Total 2</b>	<b>50.268.207,16</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	223.861.861,16
<b>Taux de rotation</b>	<b>65,16%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

#### 14.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

##### Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	9.027,56	19.309,38		2.487,12	11.584,70	24.855,74	36.440,44	11.388.142,73	26.010.371,51		3.319.325,28	51.807.865,05	1.378,56	1.441,83
2022	5.454,15	41.521,96	662,52	3.194,52	16.376,33	63.183,18	79.559,51	7.096.891,83	53.794.527,73	799.412,61	4.010.262,29	97.573.160,94	1.183,50	1.237,54
01.01.23 - 30.06.23	803,75	11.378,65	502,95	4.020,79	16.677,14	70.541,05	87.218,18	1.004.994,19	14.643.346,46	611.632,58	5.157.185,24	113.779.262,10	1.258,10	1.315,52

##### Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021		4.670,97		908,44		6.983,74			5.267.817,29		1.126.731,53	8.957.319,04		1.282,60
2022	2.130,25	2.395,23	103,00	1,70	2.027,25	9.377,27	11.404,52	2.165.463,32	2.775.466,70	103.836,36	1.920,90	12.322.806,22	975,31	1.103,26
01.01.23 - 30.06.23		8.595,25		28,00	2.027,25	17.944,52	19.971,76		9.853.361,94		32.743,46	23.168.139,37	1.037,75	1.173,86

##### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	3.843,85	20.032,88	631,16	4.218,58	7.071,86	41.140,58	48.212,43	4.888.995,39	22.172.285,87	795.545,73	4.644.987,57	58.269.524,55	1.376,55	1.179,73
2022	5.388,22	44.162,03	2.039,73	9.439,54	10.420,34	75.863,07	86.283,41	6.823.913,29	47.351.240,80	2.505.243,32	10.080.104,80	88.962.108,01	1.179,39	1.010,67
01.01.23 - 30.06.23	1.540,81	11.469,90	441,38	4.265,25	11.519,77	83.067,72	94.587,49	1.894.846,52	12.046.200,89	548.418,94	4.475.476,94	103.584.335,56	1.252,46	1.073,30

#### 14.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

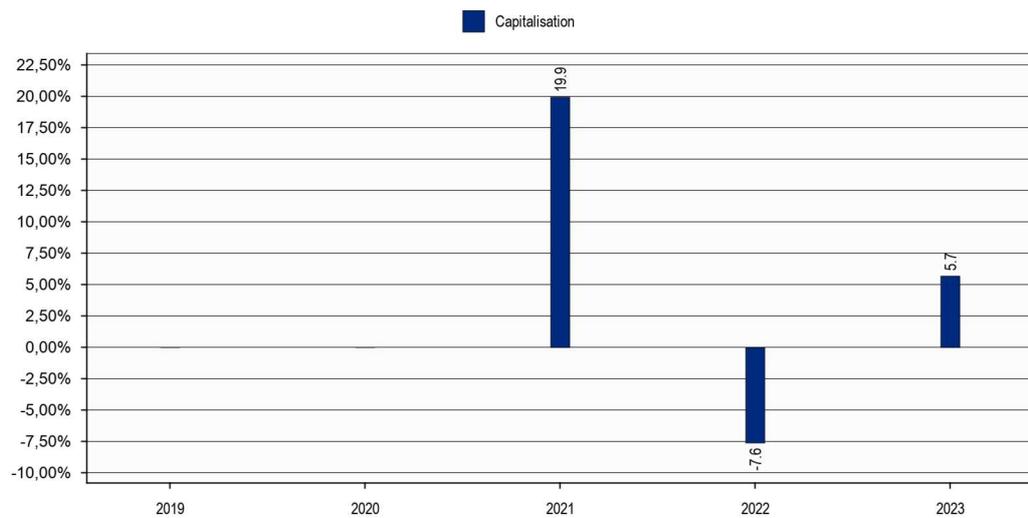
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe A**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans
Part	Part
5,68% (en EUR)	5,41% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

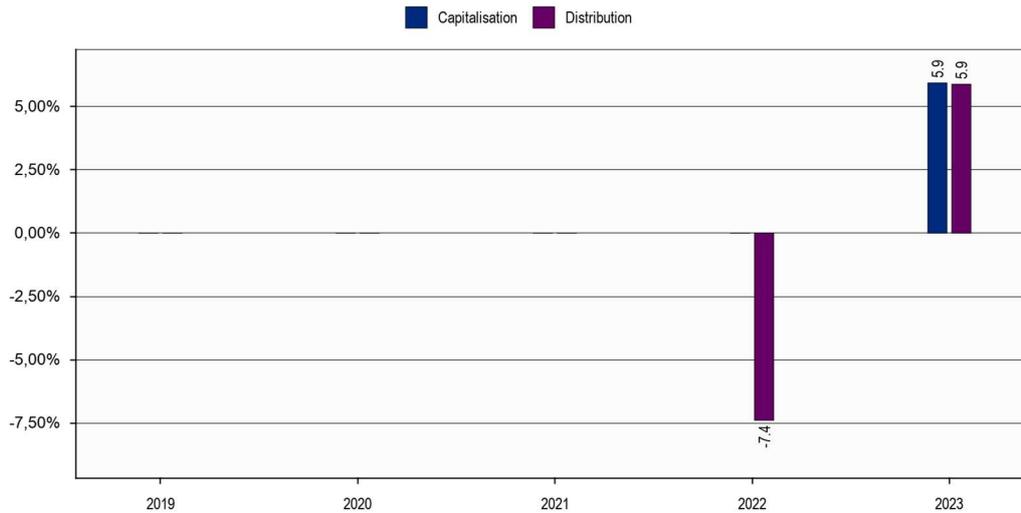
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe B**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an
Part
5,93% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Distribution**

1 an
Part
5,88% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

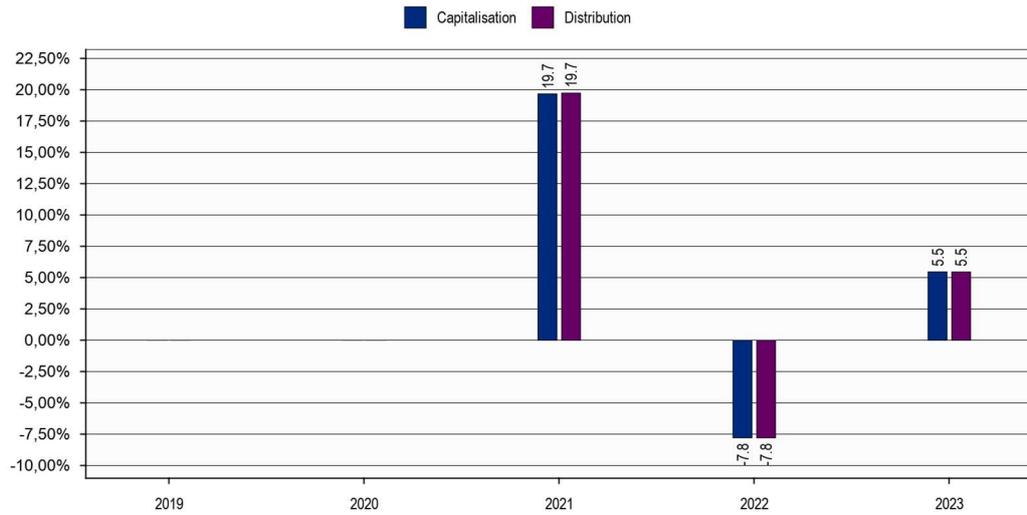
$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans
Part	Part
5,47% (en EUR)	5,19% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Distribution**

1 an	3 ans
Part	Part
5,47% (en EUR)	5,19% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex,t+n})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,t+n}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**14.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6317814109): 1,77%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,70%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

- Classe de base – Part de distribution (BE6317817136) : 1,78%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,71%
--	---	-------

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%
--------------------------------------	--	-------

- Classe "A" - Part de capitalisation (BE6317815114): 1,57%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,50%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

- Classe "A" – Part de distribution (BE6317818142) : 1,59%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,52%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

- Classe "B" – Part de capitalisation (BE6317816120) : 1,35%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,28%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

- Classe "B" – Part de distribution (BE6317819157) : 1,39%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce	1,32%
--	--	-------

	chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

#### **14.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

##### **NOTE 2 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### **NOTE 3 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,30% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,10% pour la classe A et 0,90% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

## 15 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND

### 15.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 15.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

08/04/2021 au prix de 1.000,00 EUR par action.

#### 15.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 15.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND vise l'obtention d'un rendement maximum en investissant dans la croissance du capital à long terme. Pour atteindre cet objectif, on investit dans des entreprises représentatives de la nouvelle économie de Chine. Le compartiment investit au moins 70% à 100% de sa valeur dans les actions de ces entreprises.

Les actions sont sélectionnées pour être reprises dans le portefeuille grâce à une approche ascendante de sélection de valeurs et à une analyse fondamentale et de valeur approfondie. L'accent est mis sur la croissance de la rentabilité et sur la création de valeur à long terme. Le compartiment peut utiliser de manière sélective certaines analyses techniques pour compléter son approche fondamentale afin de générer des rendements supplémentaires pour les investisseurs. Le portefeuille se concentrera sur les moyennes et grandes entreprises (avec une capitalisation boursière minimale de 5 milliards HKD) avec une liquidité suffisante.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

#### Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Catégories d'actifs autorisés

70% à 100% des actifs de ce compartiment sont investis dans des actions cotées:

- sur la Bourse de Hong Kong (Hong Kong Stock Exchange) qui répondent à l'objectif ci-dessus;
- dans des actions chinoises cotées via le programme Stock Connect, partenariat unique entre les bourses de Hong Kong, Shanghai et Shenzhen.
- dans des actions chinoises cotées sur les bourses américaines, ce qu'on appelle des actions ADR

Les liquidités ou moyens équivalents peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 30%.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

#### Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

#### Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

Le compartiment n'a pas l'intention d'utiliser et n'utilisera pas d'instruments dérivés pour couvrir des risques ou pour atteindre ses objectifs d'investissement.

#### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

## Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

### 15.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 15.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 15.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

### 15.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Performance

Le fonds Nagelmackers China New Economy a réalisé un rendement de -11,39% au cours du premier semestre 2023. Sur la même période, l'indice de référence (MSCI China 10-40 EUR) a reculé de -7,69%.

#### Rétrospective

La Chine a été l'un des rares marchés à enregistrer une baisse au premier semestre 2023, le marché dans son ensemble ayant sous-performé les indices émergents et globaux. Le marché avait commencé l'année en hausse grâce à la forte spéculation sur la réouverture et la reprise de la consommation et des voyages, aux signaux politiques positifs de la Conférence centrale sur l'économie et à l'amélioration progressive des relations de la Chine avec l'Occident. Ce mouvement haussier avait été amplifié par un afflux massif de capitaux étrangers jouant la réouverture de la Chine comme thème d'investissement après près de 3 ans de confinements intempestifs. Cependant, les bonnes performances de l'économie et du marché ont également fait hésiter le gouvernement à introduire des politiques, montrant moins de force et de détermination à stabiliser la croissance que ne l'attendaient les investisseurs du marché. Le marché immobilier, toujours fragile, peine aussi à se stabiliser et remet en cause la confiance des ménages. Cela a conduit à l'affaiblissement des données économiques au deuxième trimestre et la politique n'a pas donné une réponse opportune rendant ainsi les investisseurs pessimistes. Une baisse significative du marché a donc été observée en avril-mai dans un contexte où les taux des banques centrales occidentales sont à la hausse et où la volatilité des relations géopolitiques entre la Chine et les États-Unis s'intensifiait. En juin, alors que les principaux indicateurs économiques restent décevants, le marché a tenté un rebond en spéculant sur des mesures politiques de soutien pour relancer la confiance des consommateurs. Notons également que le ton semble se calmer au niveau géopolitique grâce aux nombreuses réunions de hauts fonctionnaires aux États-Unis et en Chine.

Le repli de février à mai a enfoncé le marché chinois dans le bas du classement au niveau mondial au cours du premier semestre. L'indice MSCI China 10/40 (EUR) a chuté de 7,7%, alors que l'indice MSCI Global a progressé de 13,2% et que l'indice MSCI Emerging Markets a augmenté de 3%. Malheureusement, les secteurs qui se sont relativement bien comportés sont toujours concentrés dans les secteurs de l'ancienne économie tels que les télécommunications, les services publics, les financières et surtout l'énergie, auxquels nous ne pouvons être fortement exposés compte tenu de notre philosophie. Par ailleurs, notre surpondération aux secteurs de la consommation et nos paris sur la réouverture ont pesé sur la performance. Au niveau de la sélection, notons la bonne performance des titres bénéficiant de l'essor continu de la technologie de l'IA dans leurs activités traditionnelles à l'image d'Hithink (+67% - contribution +0.8), de Baidu (+16% - contribution +0.46) ou encore de SMIC (+19% - contribution +0.43). A l'inverse, notre anticipation d'une reprise forte de la consommation grâce au contexte de réouverture n'a pas porté ses fruits et les actions liées ont été doublement pénalisées: d'une part par la faiblesse de la reprise par rapport aux attentes et d'autre part, par l'augmentation de la concurrence qui en a découlé entre les différents acteurs mettant ainsi les marges sous pression. Au niveau des plateformes de e-commerce, JD.com chute de 40% et nous coûte 2.4%; Meituan (la livraison de repas à domicile) de 32% et contribue négativement de 1.8% et Li-Ning (habillements sportifs) chute de près 39% et coûte 1.1%. Le marché fut, hélas, peu lié aux fondamentaux des entreprises durant ce semestre malgré des résultats Q1 en ligne.

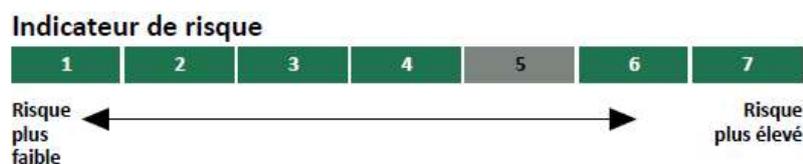
À la fin du trimestre, notre exposition en actions s'élevait à 88% avec 36 titres sous-jacents. Le secteur des biens de consommation discrétionnaire (40%) représentait le plus grand segment du fonds à la fin du semestre, suivi par celui des technologies de l'information et de la communication (21%) et des biens de consommation de base (10%). Les secteurs les plus absents sont les financières, l'énergie et les matériaux. Au 30 juin, les liquidités représentaient 12%. Les actions locales (A-shares) ont été légèrement augmentées au cours du mois de juin dans des acteurs de technologies clés d'avenir.

### 15.1.8 . Politique future

En ce qui concerne le second semestre 2023, nous pensons que le marché ne manquera pas d'opportunités tant les fondamentaux des entreprises demeurent attractifs si le contexte global venait à se détendre. Le deuxième trimestre

devrait être le point bas au niveau du taux de croissance de l'économie sur une base trimestrielle, et la relance devrait se poursuivre durant le troisième trimestre car elle sera de moins en moins affectée par le phénomène de déstockage qui a entravé la production durant le second trimestre. Le bas du cycle économique semble donc progressivement s'être formé et nous nous attendons à ce que le gouvernement lance une nouvelle série d'instruments financiers ciblés au cours du second semestre de l'année probablement dans les infrastructures comme dans l'immobilier, et en lien avec la consommation des ménages. La construction de grands projets dans le cadre du "14e plan quinquennal" est toujours d'actualité et dans ce processus, la politique monétaire continuera certainement à rester souple. Même si la politique monétaire de la Fed restera stricte dans son ensemble, elle approche de la fin de son cycle de hausse des taux d'intérêt, ce qui est positif pour les marchés émergents. En termes de secteurs, nous pensons que les secteurs économiquement sensibles du marché de Hong Kong, tels que la consommation, l'internet, etc., surperformeront après la stabilisation et la reprise de l'économie chinoise. Toutefois, compte tenu de la ferme détermination du gouvernement à transformer la structure de l'économie, nous profiterons de ces rebonds pour augmenter notre positionnement vers les actions A des secteurs de l'électronique, de l'IA, de la fabrication de pointe et d'autres secteurs connexes lorsque l'économie montrera des signes suffisants de stabilisation et de reprise.

### 15.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen à élevé.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**15.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>46.017.063,91</b>	<b>54.152.072,07</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>40.446.150,69</b>	<b>46.372.769,14</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	39.650.950,69	46.372.769,14
E. OPC à nombre variable de parts	795.200,00	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>101.814,31</b>	<b>45.683,63</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	101.814,31	49.543,42
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-3.859,79
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>5.617.418,94</b>	<b>7.869.804,02</b>
A. Avoirs bancaires à vue	5.617.418,94	7.869.804,02
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-148.320,03</b>	<b>-136.184,72</b>
C. Charges à imputer (-)	-148.320,03	-136.184,72
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>46.017.063,91</b>	<b>54.152.072,07</b>
A. Capital	55.460.276,34	57.388.904,33
B. Participations au résultat	-37.334,42	-1.654.557,11
C. Résultat reporté	-3.791.738,71	-292.392,51
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-5.614.139,30	-1.289.882,64

## 15.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-5.643.471,71</b>	<b>-1.281.652,59</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-3.970.377,00	-4.073.179,90
E. OPC à nombre variable de parts	-47.380,00	
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.625.714,71	2.791.527,31
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>307.005,46</b>	<b>187.022,76</b>
A. Dividendes	254.936,51	209.451,17
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	62.366,53	46,93
C. Intérêts d'emprunts (-)	-35,24	-17.774,74
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-10.262,34	-4.700,60
<b>III. Autres produits</b>		<b>123.114,00</b>
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		123.114,00
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-277.673,05</b>	<b>-318.366,81</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-10.061,91	-60.559,13
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-12.624,70	-8.475,15
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-199.218,69	-186.143,01
Classe de base	-120.795,37	-126.053,60
Classe N		-572,44
Classe P	-78.423,32	-59.516,97
b. Gestion administrative et comptable	-8.680,04	-6.617,42
E. Frais administratifs (-)	-1.871,87	-2.190,21
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.370,46	-1.785,03
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.068,40	-9.439,52
H. Services et biens divers (-)	-11.536,73	-13.267,55
J. Taxes	-16.222,73	-18.254,00
Classe de base	-8.308,86	-8.934,29
Classe N	-925,74	-666,22
Classe P	-6.988,13	-8.653,49
K. Autres charges (-)	-3.017,52	-11.635,79
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>29.332,41</b>	<b>-8.230,05</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-5.614.139,30</b>	<b>-1.289.882,64</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-5.614.139,30</b>	<b>-1.289.882,64</b>

## 15.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 15.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
ALIBABA GROUP	360.000	HKD	81,20	3.419.067,34		8,45%	7,43%
ANTA SPORTS PRODUCTS	37.400	HKD	80,05	350.172,52		0,87%	0,76%
BAIDU - PREFERENTIAL SHARE -A	115.000	HKD	132,80	1.786.261,51		4,42%	3,88%
BOSIDENG INTERNATIONAL HOLDINGS LTD	1.900.000	HKD	3,30	733.359,07		1,81%	1,59%
CFD CHINA MENGNIU DAIRY	346.300	HKD	29,50	1.194.878,18		2,95%	2,60%
H WORLD GRPSHS ADR	37.500	USD	38,78	1.332.951,42		3,30%	2,90%
JD.COM INC - CL A	127.000	HKD	132,40	1.966.712,28		4,86%	4,27%
KUAISHOU TECHNOLOGY	86.000	HKD	53,55	538.650,48		1,33%	1,17%
LI NING CO	185.000	HKD	42,15	912.049,55		2,26%	1,98%
MEITUAN - SHS 114A/REG S	155.000	HKD	122,30	2.217.212,30		5,48%	4,82%
PINDUODUO	20.000	USD	69,14	1.267.461,04		3,13%	2,76%
SEMICONDUCTOR MANU REGS	610.000	HKD	20,40	1.455.489,67		3,60%	3,16%
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	128.500	HKD	74,75	1.123.475,09		2,78%	2,44%
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY (GRP) CO LTD	102.000	HKD	78,15	932.348,50		2,31%	2,03%
TENCENT	100.000	HKD	331,60	3.878.498,66		9,59%	8,43%
TRIP COM GROUP LTD	33.000	HKD	272,60	1.052.177,27		2,60%	2,29%
WEIMOB REGISTERED SHS UNITARY 144A/REG S	500.000	HKD	3,80	222.230,02		0,55%	0,48%
WUXI BIOLOGICS	180.000	HKD	37,55	790.554,05		1,95%	1,72%
XPENG INC REGISTERED SHS	60.000	HKD	50,00	350.889,50		0,87%	0,76%
<b>Îles Caïmans</b>				<b>25.524.438,45</b>		<b>63,11%</b>	<b>55,47%</b>
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	45.000	CNY	228,79	1.299.106,64		3,21%	2,82%
GIGADEVICE SHS A	10.000	CNY	106,25	134.067,71		0,33%	0,29%
HITHINK ROYALFLUSH INFORMATION NETWORK C	33.000	CNY	175,28	729.863,35		1,81%	1,59%
JIANGSU HENGRUI PHARMACEUTICALS CO	233.200	CNY	47,90	1.409.481,27		3,49%	3,06%
KWEICHOW MOUTAI CO LTD	6.500	CNY	1.691,00	1.386.922,56		3,43%	3,01%
NAURA TECHNOLOG REGISTERED SHS -A-	5.000	CNY	317,65	200.407,57		0,50%	0,44%
SHENZHEN LUXSHARE PRECISION INDUSTRY -A-	110.000	CNY	32,45	450.404,41		1,11%	0,98%
TSINGTAO BREWERY -H-	117.000	HKD	71,20	974.349,98		2,41%	2,12%
WUXI APPTec CO LTD.	90.900	HKD	62,50	664.497,00		1,64%	1,44%
ZTE CORPORATION -A-	15.000	CNY	45,54	86.194,50		0,21%	0,19%
<b>Chine</b>				<b>7.335.294,99</b>		<b>18,14%</b>	<b>15,94%</b>
AIA GROUP LTD	190.700	HKD	79,10	1.764.315,71		4,36%	3,83%
CHINA RESOURCES BEER LTD -RC-	184.100	HKD	51,60	1.111.098,64		2,75%	2,42%
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	7.200	HKD	295,20	248.598,20		0,61%	0,54%
<b>Hong-Kong</b>				<b>3.124.012,55</b>		<b>7,72%</b>	<b>6,79%</b>
YUM CHINA HOLDINGS INC WI	55.000	HKD	441,60	2.840.801,43		7,02%	6,17%
<b>États-Unis</b>				<b>2.840.801,43</b>		<b>7,02%</b>	<b>6,17%</b>
MAN WAH HOLDINGS LTD	1.100.000	HKD	5,23	672.889,11		1,66%	1,46%
<b>Bermudes</b>				<b>672.889,11</b>		<b>1,66%</b>	<b>1,46%</b>
PRADA SPA	25.000	HKD	52,50	153.514,16		0,38%	0,33%
<b>Italie</b>				<b>153.514,16</b>		<b>0,38%</b>	<b>0,33%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>39.650.950,69</b>		<b>98,03%</b>	<b>86,16%</b>
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	160.000	EUR	4,97	795.200,00	0,04%	1,97%	1,73%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>795.200,00</b>		<b>1,97%</b>	<b>1,73%</b>
<b>AUTRES OPC</b>				<b>795.200,00</b>		<b>1,97%</b>	<b>1,73%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>795.200,00</b>		<b>1,97%</b>	<b>1,73%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>40.446.150,69</b>		<b>100,00%</b>	<b>87,89%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		4.432.496,51			9,63%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		804.742,74			1,75%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		293.213,46			0,64%

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
Avoirs bancaires à vue		CNY		86.966,23			0,19%
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>5.617.418,94</b>			<b>12,21%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>101.814,31</b>			<b>0,22%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-148.320,03</b>			<b>-0,32%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>46.017.063,91</b>			<b>100,00%</b>

#### 15.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Bermudes	1,66%
Chine	18,14%
États-Unis	7,02%
Hong-Kong	7,72%
Îles Caïmans	63,11%
Irlande	1,97%
Italie	0,38%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Banques et institutions financières	0,61%
Biotechnologie	3,60%
Compagnies d'assurance	4,36%
Construction de machines et appareils	7,31%
Distribution, commerce de détail	7,12%
Electronique et semi-conducteurs	0,33%
Electrotechnique et électronique	1,11%
Fonds d'investissement	1,97%
Holding et sociétés financières	3,13%
Industrie agro-alimentaire	5,70%
Industrie automobile	0,87%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	3,48%
Internet et services d'Internet	31,63%
Photographie et optique	2,31%
Restauration, industrie hôtelière	12,92%
Tabac et alcool	5,84%
Télécommunication	0,21%
Textile et habillement	7,50%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
CNY	14,08%
EUR	1,97%
HKD	77,52%
USD	6,43%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**15.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er SEMESTRE
Achats	4.405.551,24
Ventes	729.285,38
<b>Total 1</b>	<b>5.134.836,62</b>
Souscriptions	2.656.409,91
Remboursements	797.148,91
<b>Total 2</b>	<b>3.453.558,82</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	49.719.842,53
<b>Taux de rotation</b>	<b>3,38%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**15.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Classe de base**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.			Cap.
08.04.21 - 31.12.21	230.947,14	16.681,08	1.825,26	400,79	229.121,88	16.280,28	245.402,16	23.040.227,44	1.659.292,50	167.078,41	34.405,76	19.836.200,22	80,78	81,50
2022	12.412,14	7.910,84	4.596,11	2.587,08	236.937,90	21.604,05	258.541,95	899.814,70	583.014,84	335.526,68	173.270,54	17.371.339,58	67,14	67,72
01.01.23 - 30.06.23	5.073,50	3.238,37	541,91	356,15	241.469,48	24.486,27	265.955,76	348.529,73	226.617,66	35.497,83	22.425,68	15.866.642,03	59,61	60,13

**Classe N**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
26.01.22 - 31.12.22	2.122,00		2.122,00	19.910.603,13		17.695.988,26	8.339,30
01.01.23 - 30.06.23	133,00		2.255,00	1.107.868,72		16.819.507,60	7.458,76

**Classe P**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		
26.05.21 - 31.12.21	50,00		50,00	50.000,00		40.374,50	807,49
2022	24.960,00	3.159,00	21.851,00	19.459.033,14	2.223.666,94	14.704.614,37	672,95
01.01.23 - 30.06.23	1.516,00	1.088,00	22.279,00	973.393,80	739.225,40	13.330.914,28	598,36

**15.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

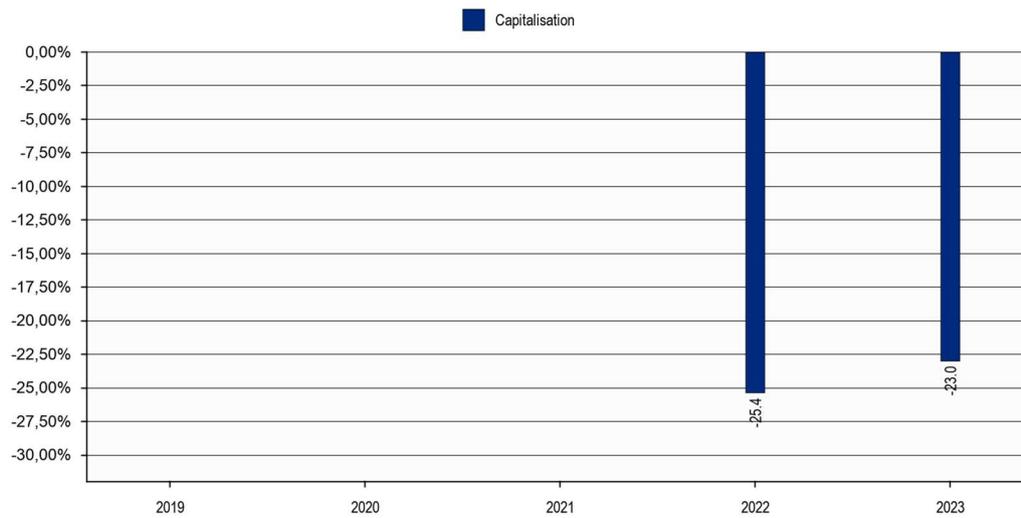
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
-22,99% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

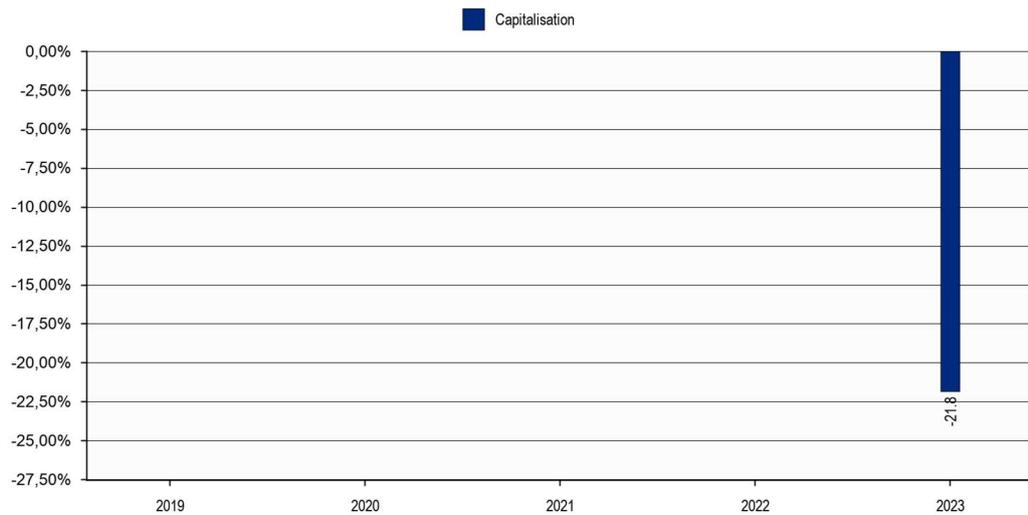
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe N**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

<b>1 an</b>
Part
-21,84% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

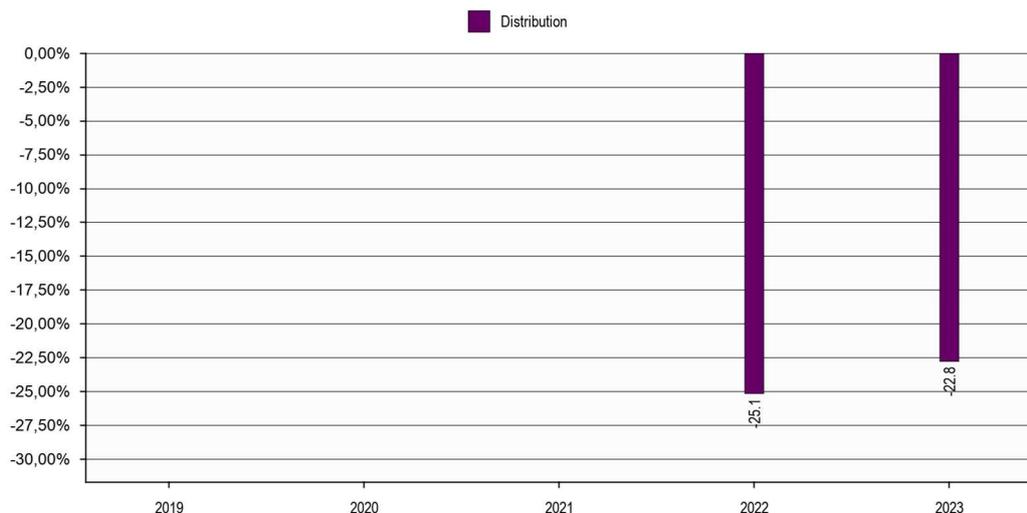
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe P**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

<b>1 an</b>
Part
-22,77% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ((1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}))^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**15.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6325809513): 1,87%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,71%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,16%

- Classe de base – Part de distribution (BE6325813556) : 1,88%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,72%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,16%

- Classe "N" - Part de capitalisation (BE6325812541): 0,38%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,22%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,16%

- Classe "P" – Part de distribution (BE6325815577) : 1,56%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,40%
--	---	-------

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,16%
--------------------------------------	--	-------

#### **15.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

## 16 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FUND

### 16.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 16.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par part.

#### 16.1.2 . *Cotation en bourse*

Non applicable.

#### 16.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Le compartiment NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS vise une augmentation de la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des obligations d'entreprises émises par des institutions financières et des entreprises qui poursuivent une politique de développement durable ou d'entrepreneuriat socialement responsable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

#### **Catégories d'actifs autorisés**

Les actifs de ce compartiment seront investis d'au moins 70% dans des titres de créance (obligations et autres titres de valeur assimilés) qui sont émis par des sociétés. Ceux-ci sont pour au moins 80% libellés en euro. Le reste des actifs peut être investi dans des titres de créance ou dans des instruments du marché monétaire autres que ceux spécifiés ci-dessus, ou dans des liquidités.

Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

#### **Particularités des obligations et titres de créance**

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées.

Le compartiment investira au moins 70% en obligations et titres de créance émis par des sociétés.

Les émetteurs de titres à revenus fixes ou variables sont principalement considérés comme de bonne qualité («investment grade»).

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

La qualité de crédit moyenne du compartiment doit être supérieure ou égale à BBB (ou équivalent). Le gestionnaire peut également inclure des obligations sans notation spécifique, mais pour lesquelles une notation interne a été attribuée par le gestionnaire. La notation interne est revue périodiquement comme c'est le cas pour tout autre instrument de dette bénéficiant d'une notation spécifique.

Le gestionnaire peut faire varier la durée, la moyenne pondérée des échéances des titres à revenus fixes, du compartiment dans un laps de temps de 2 à 10 ans, en fonction de ses anticipations d'évolution des taux d'intérêt.

Le compartiment investit au moins 90% de ses actifs dans des titres émis par des émetteurs notés ESG et dont au moins 20% de l'univers des placements a été éliminé par des filtres négatifs basés sur des activités controversées et / ou sur des scores ESG faibles.

## Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

L'approche d'investissement durable du compartiment comprend les éléments suivants :

- A. Évaluations négatives basées sur des activités controversées
- B. Des évaluations basées sur des normes
- C. Intégration ESG
- D. Approche best-in-class

### A. Évaluations négatives

Les évaluations négatives, y compris l'évaluation des activités controversées, sont essentielles pour s'assurer que les investissements ne sont pas exposés à des activités controversées qui pourraient être considérées comme contraires à l'éthique ou non durables. Les sociétés impliquées dans une gamme d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales sont exclues de la possibilité d'être incluses en tant qu'émetteurs d'obligations dans le compartiment (voir Liste des critères d'exclusion basés sur des activités controversées). Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

L'exclusion ou la suppression de placements dans des sociétés / émetteurs impliqués dans des activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales peut amener le compartiment à différer des fonds similaires qui n'appliquent pas une telle politique d'exclusion. En raison de ces exclusions, le compartiment peut avoir une pondération plus élevée dans des titres, des secteurs ou des pays qui sous-performent le marché dans son ensemble ou d'autres fonds qui ne prennent pas en compte ces critères dans leur sélection. Le rendement peut donc différer d'un fonds avec une stratégie similaire mais qui ne prend pas en compte de telles exclusions basées sur des critères ESG. Pour le suivi des activités controversées le compartiment fait appel à des fournisseurs de données externes et des logiciels spécialisés. Les données fournies par des tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il existe donc un risque que le gestionnaire du compartiment puisse mal juger un investissement d'une société ou d'un émetteur.

#### - Armes controversées

Toutes les entreprises associées aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres, armes à l'uranium appauvri, armes biologiques / chimiques, lasers aveuglants, fragments indétectables et armes incendiaires).

#### - Armes à feu civiles

Toutes les entreprises classées comme producteurs d'armes à feu et de munitions pour armes légères destinées au marché civil. Cela n'inclut pas les entreprises ciblant les marchés militaire, du gouvernement et des forces de l'ordre.

Toutes les entreprises qui tirent 5% ou plus de leurs revenus totaux de la production et de la distribution (en gros ou au détail) d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées à un usage civil.

#### - Armes nucléaires

Toutes les entreprises qui produisent des ogives nucléaires et / ou des missiles nucléaires entiers.

Toutes les entreprises qui produisent des pièces qui ont été développées ou modifiées de manière significative pour une utilisation exclusive dans les armes nucléaires (ogives et missiles).

Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des vecteurs qui ont été développés ou modifiés de manière significative pour le transport exclusif d'armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui fournissent des services supplémentaires liés aux armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui produisent des pièces qui ne sont pas développées ou modifiées de manière significative pour une utilisation exclusive dans les armes nucléaires (ogives et missiles) mais qui peuvent être utilisées dans les armes nucléaires.

Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des vecteurs qui n'ont pas été développés ou qui n'ont pas été modifiés de manière significative pour le transport exclusif d'armes nucléaires, mais qui sont capables de transporter des armes nucléaires.

Toutes les entreprises produisant des pièces pour les vecteurs exclusivement nucléaires.

#### - Tabac

Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires total de la production, de la distribution, de la vente au détail, de la fourniture et de l'octroi de licences de produits liés au tabac.

## - Divertissement pour adultes

Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de matériel de « divertissement pour adultes ».

Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total de la production, de la distribution et de la vente de matériel de divertissement pour adultes.

## - Alcool

Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de produits liés à l'alcool.

Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leurs revenus totaux de la production, de la distribution, de la vente au détail et de la fourniture de produits liés à l'alcool.

## - Armes conventionnelles

Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'armes conventionnelles et de composants.

Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leurs revenus totaux de systèmes d'armes, de composants et de systèmes et services de support.

## - Jeux de hasard

Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leurs revenus de l'exploitation d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.

Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.

## - Organismes génétiquement modifiés (OGM)

Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leurs revenus d'activités telles que la modification génétique de plantes, telles que les semences et les cultures, et d'autres organismes destinés à un usage agricole ou à la consommation humaine.

## - Énergie nucléaire

Toutes les entreprises qui produisent 5% ou plus de leur électricité totale à partir de l'énergie nucléaire au cours d'une année donnée.

Toutes les entreprises qui ont attribué 5% ou plus de leur capacité installée à des sources nucléaires au cours d'un exercice donné.

Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total d'activités liées à l'énergie nucléaire.

Le gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, Congo RDC, Iran, Irak, Libye, Mali, Myanmar, Corée du Nord, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Yémen, Zimbabwe.

B. Évaluations basées sur des normes

Le Pacte mondial des Nations Unies ([www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)), lancée en 2004, est devenue la référence en matière de l'évaluation de durabilité basée sur des normes. Il se compose de 10 principes que les entreprises doivent respecter dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de la gestion environnementale et de la lutte contre la corruption. Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment n'enfreignent pas les normes. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

C. Intégration ESG

Après l'exclusion des émetteurs sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des émetteurs dans lesquels le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

## 1. Sociétés

- Environnement (E): efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre;

- Social (S): la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services;

- Gouvernance (G): respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

## 2. Gouvernements ou États membres

- Environnement (E): politique climatique, ratification du protocole de Kyoto, Accord de Paris, émissions de gaz à effet de serre par habitant/produit intérieur brut, événements météorologiques extrêmes résultant du changement climatique ;

- Social (S): respect des droits de l'homme, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, des mesures anti-discrimination dans le domaine du genre, de la race et des minorités ethniques;

- Gouvernance (G): lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, l'implication dans des conflits (armés), les dépenses militaires.

Pour l'évaluation des entités individuelles (entreprises et gouvernements), des scores ESG quantitatifs internes sont utilisés sur la base d'indicateurs ESG provenant de tiers, plus spécifiquement d'Institutional Shareholder Services Europe S.A., qui mesurent chacun des trois critères non financiers énumérés ci-dessus. Lors de la construction des scores ESG, l'élément «Environnement» représentera au moins 50% du score total. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre.

### D. Approche best-in-class

Une approche best-in-class est utilisée pour le compartiment, en utilisant des données de fournisseurs de données externes. Les obligations d'entreprises dont les émetteurs obtiennent des scores relativement meilleurs par rapport à leur secteur sur les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance, mesurés sur la base de leurs scores ESG, reçoivent une pondération relativement plus élevée que les autres émetteurs du même secteur.

Les émetteurs d'obligations et de titres de créance des gouvernements ou des états membres ayant les scores ESG les plus faibles sont exclus (exclusion des 3 déciles de score ESG les plus faibles). Les émetteurs qui obtiennent des scores relativement meilleurs sur les critères non financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport aux autres gouvernements ou États membres reçoivent une pondération relativement plus élevée.

Si, au cours de la mise à jour trimestrielle, il est déterminé qu'un certain placement inclus dans le compartiment n'est plus conforme aux principes best-in-class, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai d'un mois sous la forme de la revue de la pondération du placement ou du retrait du placement du compartiment, par exemple si une obligation ou un titre de créance d'un gouvernement ou d'un état membre se retrouve dans les 3 déciles de score ESG les plus faibles.

### **Règlement Taxonomie**

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0 %). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés**

Le compartiment n'a pas l'intention d'utiliser et n'utilisera pas d'instruments dérivés pour couvrir des risques ou pour atteindre ses objectifs d'investissement.

### **Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change**

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être exposé ne pourra excéder 20% de ses actifs. Le risque de change peut être couvert. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

### **Prêt d'instruments financiers**

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

## **16.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 16.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 16.1.6 . Indice et benchmark

L'indice de référence (benchmark) est l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return Index (ticker LECPTREU Index). L'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return mesure la performance des obligations d'entreprises de bonne qualité ('investment grade' : notation minimale de BBB- / Baa3) libellées en EUR.

Contrairement au compartiment, l'indice de référence du compartiment ne prend pas en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environnement, Social, Gouvernance). Des informations complètes sur l'indice de référence, y compris tous les critères de sélection et les composants, sont disponibles sur le site Internet de Bloomberg concerné (<https://www.bloombergindices.com>).

Au moins 50% des obligations et titres de créance du compartiment sont également inclus dans l'indice de référence.

La composition du compartiment peut s'écarter significativement de l'indice de référence. Des investissements en dehors de l'indice de référence sont autorisés, de sorte que cet indice ne constitue pas une démarcation restrictive de l'univers des placements. Le compartiment est géré activement et n'a donc pas pour objectif de répliquer tous les composants de l'indice, ni avec les mêmes pondérations.

Bloomberg Index Services Limited (BISL) est le fournisseur et le gestionnaire de l'indice de référence. À la date du présent prospectus, aussi bien l'indice de référence et le gestionnaire ont été inclus dans le registre visé à l'article 36 conformément au règlement (UE) 2016/1011 du 8 juin 2016.

La Sicav a pris des mesures si l'indice de référence subit une modification majeure ou si l'on cesse de fournir l'indice de référence. Ces mesures fournissent un aperçu de l'indice de référence actuellement applicable, de son alternative, du choix d'un autre indice et de sa motivation. Enfin, on indique également quelle autre solution s'appliquerait lorsque BISL cesse de fournir des indices ou ne se conforme plus à la législation applicable et conséquemment, ne peut plus satisfaire en tant que fournisseur et gestionnaire. Un ajustement de l'indice de référence sera toujours porté à la connaissance conformément à la législation applicable. La procédure complète est disponible gratuitement sur demande écrite adressée à Nagelmackers.

### Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe de base part de capitalisation (BE6325801437) : 1,14%.

### 16.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

#### Performance

Pour le premier semestre 2023, le fonds Nagelmackers **Sustainable Euro Corporate Bonds** a réalisé une performance de 1.58% contre 2.18% pour l'indice de référence (Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate index), soit une sous-performance de -0.61%.

#### Rétrospective

Comme au premier trimestre, l'inflation globale a continué de se modérer, mais l'inflation sous-jacente a été plus difficile à faire baisser, principalement dans les pays développés. Aux États-Unis, si l'inflation globale a légèrement diminué, l'inflation sous-jacente est restée élevée en raison de l'inflation persistante des services, principalement des loyers. L'inflation alimentaire a ralenti et les prix de l'énergie ont baissé, ce qui a entraîné une décélération plus rapide de l'inflation globale. Dans la zone euro, l'inflation globale a légèrement progressé en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Les données relatives à l'activité économique ont conservé leur trajectoire positive observée lors du premier trimestre avec un indice PMI composite mondial en hausse (progression au-dessus de 50 pour atteindre 54,4 en mai, soit le meilleur niveau en 18 mois). Cependant, cette résilience était principalement due au secteur des services, tandis que l'activité manufacturière était morose, en particulier dans la zone euro. La croissance des salaires a été vigoureuse en Europe, mais des signes d'assouplissement de la tension ont été observés, notamment aux États-Unis où les demandes d'allocation au chômage ont augmenté.

Les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement monétaire en augmentant les taux d'intérêt. La BCE et la Banque d'Angleterre ont relevé leurs taux en mai et en juin, tandis que la Réserve fédérale américaine a augmenté son taux en mai mais l'a maintenu inchangé en juin, marquant ainsi la première pause depuis plus d'un an.

Courant le premier trimestre, les marchés des taux ont connu des fluctuations importantes, avec une chute des rendements en janvier qui s'est inversée en février en raison de données économiques optimistes, mais qui a été suivie d'une nouvelle chute en mars en raison des craintes liées au stress bancaire.

Au cours du second trimestre, côté américain, les marchés des taux ont connu une hausse des rendements, largement alimentée par les attentes hawkish des banques centrales. Côté européen, les rendements des obligations allemandes à 10 ans sont revenus au centre de la fourchette de 2,20 % à 2,50 %, après avoir atteint un pic à 2,75 % début mars.

Les spreads de crédit ont terminé le premier trimestre plus larges qu'ils ne l'avaient commencé, mais l'élargissement a été grandement limité aux craintes de contagion liées au stress bancaire au cours de la deuxième moitié du mois de mars.

Les spreads de crédit se sont resserrés au deuxième trimestre, en accord avec le contexte général de prise de risque accrue. Les écarts de rendement entre les obligations à haut rendement (high yield) se sont réduits de manière significative par rapport aux obligations Investment Grade (IG).

L'inversion des courbes de taux souverains (2 ans - 10 ans) s'est accentuée au cours du deuxième trimestre, atteignant des niveaux sans précédent depuis les années 90 (1992) avec des écarts pour les taux américains et européens de respectivement -80 pb et -106 pb. Au cours du premier semestre, les courbes de crédit européennes se sont aplaties, en particulier sur la partie longue de la courbe, et ce phénomène s'est encore amplifié pour les émetteurs de crédit de moindre qualité.

### 16.1.8 . Politique future

Le gestionnaire anticipe une détérioration future des conditions de crédit, ce qui exercera une pression sur les marges et les niveaux d'endettement des entreprises. Par conséquent, il est possible que les notations de crédit diminuent au cours des 6 à 12 prochains mois. Dans ce contexte, le gestionnaire recommande de privilégier les émetteurs de qualité présentant un faible risque de collatéral.

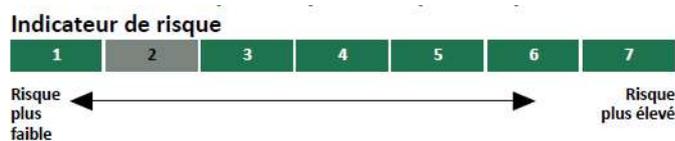
Le gestionnaire conseille également de profiter de la courbe des spreads de crédit Investment Grade, en se concentrant sur les segments de maturité de 3 à 7 ans. Il estime que la forme de la courbe des rendements ne justifie pas une prolongation de la durée des obligations à plus long terme. Le gestionnaire préfère maintenir un certain risque dans les segments frontaux de la courbe où les rendements y sont historiquement élevés.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt (Spread Duration) est légèrement sous-pondérée par rapport à l'indice de référence. Le gestionnaire n'est pas favorable aux obligations d'entreprise à long terme (15 ans et plus) en raison du rapport risque/récompense défavorable. Ici, le portage et le roulement ne couvrent pas les risques d'élargissement des spreads de crédit.

Le gestionnaire voit de la valeur dans l'exposition au couple d'obligations de qualité de crédit BB/A par rapport aux obligations BBB. Cette stratégie permet d'éviter la chute des prix des titres en détresse (fallen angels) et de bénéficier des gains potentiels des émetteurs en progression (rising stars).

Sur le plan sectoriel, le gestionnaire sous-pondère les biens de consommation cycliques tels que les matériaux, les produits chimiques et l'automobile. En revanche, il surpondère les services publics, les communications et les banques, où la baisse est déjà prise en compte dans l'évaluation.

### 16.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

**16.2 . BILAN**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>95.527.377,43</b>	<b>87.434.085,79</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>93.561.234,05</b>	<b>83.691.809,77</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	89.839.652,45	77.092.323,27
B. Instruments du marché monétaire	3.721.581,60	5.101.506,50
E. OPC à nombre variable de parts		1.497.980,00
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>223.383,88</b>	<b>-39.215,78</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	223.383,88	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-39.215,78
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.161.528,07</b>	<b>3.386.038,95</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.161.528,07	3.386.038,95
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>581.231,43</b>	<b>395.452,85</b>
B. Produits acquis	727.615,17	549.256,22
C. Charges à imputer (-)	-146.383,74	-153.803,37
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>95.527.377,43</b>	<b>87.434.085,79</b>
A. Capital	105.317.222,59	100.274.773,87
B. Participations au résultat	37.986,62	-17.307,30
C. Résultat reporté	-11.118.735,06	-1.105478,58
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.290.903,28	-11.717.902,20

**16.3 . COMPTE DE RESULTATS**

	Au 30.06.23 (en EUR)	Au 30.06.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>744.272,69</b>	<b>-12.090.035,20</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	885.073,47	-11.598.196,42
B. Instruments du marché monétaire	-140.800,78	
E. OPC à nombre variable de parts		-491.838,78
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>774.559,79</b>	<b>586.722,84</b>
A. Dividendes		21.357,62
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	750.210,57	572.765,84
b. Dépôts et liquidités	24.349,22	
C. Intérêts d'emprunts (-)		-7.400,62
<b>III. Autres produits</b>	<b>123,39</b>	<b>55,36</b>
B. Autres	123,39	55,36
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-228.052,59</b>	<b>-214.645,20</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.243,48	-4.118,22
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-10.082,06	-10.256,62
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-133.310,29	-140.977,24
Classe de base	-2.402,45	-1.461,61
Classe N	-3.372,62	
Classe P	-127.535,22	-139.515,63
b. Gestion administrative et comptable	-16.389,66	-16.230,13
E. Frais administratifs (-)	-1.435,72	-2.229,82
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.627,28	-2.043,33
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.477,55	-9.681,97
H. Services et biens divers (-)	-11.788,86	-15.743,94
J. Taxes	-32.290,18	-8.507,41
Classe de base	-503,64	-243,27
Classe N	-1.700,98	17.152,01
Classe P	-30.085,56	-25.416,15
K. Autres charges (-)	-5.407,51	-4.856,52
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>546.630,59</b>	<b>372.133,00</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>1.290.903,28</b>	<b>-11.717.902,20</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.290.903,28</b>	<b>-11.717.902,20</b>

**16.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES****16.4.1 . Composition des actifs au 30.06.23**

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>						
ABB FINANCE BV 0.75 17-24 16/05A	780.000	EUR	97,45%	760.145,10	0,81%	0,80%
ABN AMRO BANK 0.875 19-24 15/01A	900.000	EUR	98,39%	885.528,00	0,95%	0,93%
AEGON 1.00 16-23 08/12A	600.000	EUR	98,78%	592.671,00	0,64%	0,62%
AXA SA 5.125 13-23 07/04A	900.000	EUR	100,00%	900.013,50	0,96%	0,94%
<b>EUR</b>				<b>3.138.357,60</b>	<b>3,36%</b>	<b>3,29%</b>
<b>INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE-Emis par un établissement de crédit</b>				<b>3.138.357,60</b>	<b>3,36%</b>	<b>3,29%</b>
ORANGE SA 1.1250 19-24 15/07A	600.000	EUR	97,20%	583.224,00	0,62%	0,61%
<b>EUR</b>				<b>583.224,00</b>	<b>0,62%</b>	<b>0,61%</b>
<b>INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE-Emis par une entreprise privée</b>				<b>583.224,00</b>	<b>0,62%</b>	<b>0,61%</b>
<b>INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE</b>				<b>3.721.581,60</b>	<b>3,98%</b>	<b>3,90%</b>
ABERTIS INFRASTRUCT 3.0000 19-31 27/03A	1.300.000	EUR	90,65%	1.178.437,00	1,26%	1,23%
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	1.500.000	EUR	71,49%	1.072.410,00	1,15%	1,12%
AIR PROD CHEMICALS 0.5 20-28 05/05A	870.000	EUR	85,78%	746.259,90	0,80%	0,78%
ALSTOM SA 0.5 21-30 27/07A	1.700.000	EUR	80,20%	1.363.374,50	1,46%	1,43%
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	1.430.000	EUR	89,51%	1.279.957,25	1,37%	1,34%
AT&T INC 2.45 15-35 15/03S	1.200.000	EUR	83,59%	1.003.092,00	1,07%	1,05%
BECTON DICKINSON 0.334 21-28 13/08A	1.600.000	EUR	84,15%	1.346.344,00	1,44%	1,41%
COCA-COLA EUROPACIFIC 1.5 18-27 08/11A	1.025.000	EUR	91,28%	935.640,50	1,00%	0,98%
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	800.000	EUR	92,37%	738.996,00	0,79%	0,77%
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1.300.000	EUR	91,52%	1.189.721,00	1,27%	1,25%
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	970.000	EUR	89,57%	868.804,75	0,93%	0,91%
DEUTSCHE WOHNEN SE 1 20-25 30/04A	500.000	EUR	93,34%	466.687,50	0,50%	0,49%
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	1.000.000	EUR	90,84%	908.380,00	0,97%	0,95%
DSM NV 0.75 16-26 28/09A	900.000	EUR	91,70%	825.318,00	0,88%	0,86%
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	500.000	EUR	82,88%	414.400,00	0,44%	0,43%
ENAGAS FINANCIACIONES 0.75 16-26 27/10A	1.300.000	EUR	91,36%	1.187.641,00	1,27%	1,24%
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	1.200.000	EUR	92,25%	1.106.982,00	1,18%	1,16%
ERG SPA 0.875 21-31 15/09A	1.700.000	EUR	77,39%	1.315.570,50	1,41%	1,38%
FERROVIAL EMISIONES 0.54 20-28 12/11A	900.000	EUR	84,47%	760.212,00	0,81%	0,80%
FRESENIUS SE 1.8750 19-25 15/02A	895.000	EUR	96,34%	862.247,48	0,92%	0,90%
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	1.400.000	EUR	88,12%	1.233.687,00	1,32%	1,29%
HEIDELBERG CEMENT 1.50 16-25 07/02A	500.000	EUR	96,07%	480.345,00	0,51%	0,50%
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	1.500.000	EUR	88,44%	1.326.577,50	1,42%	1,39%
ISS GLOBAL A/S 2.125 14-24 02/12A	900.000	EUR	96,92%	872.257,50	0,93%	0,91%
JC DECAUX SE 2 20-24 24/04A	900.000	EUR	97,28%	875.515,50	0,94%	0,92%
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375 16-25 25/02A	1.050.000	EUR	95,74%	1.005.291,00	1,07%	1,05%
KERING 1.25 16-26 10/05A	800.000	EUR	93,75%	750.028,00	0,80%	0,79%
KPN NV 1.125 16-28 11/09A	1.100.000	EUR	87,83%	966.091,50	1,03%	1,01%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 0.75 20-32 15/10A	1.100.000	EUR	77,33%	850.608,00	0,91%	0,89%
MERCEDES-BENZ GROUP 1.375 16-28 11/05A	900.000	EUR	91,09%	819.810,00	0,88%	0,86%
MERCEDES-BENZ GROUP 1.50 17-29 03/07A	945.000	EUR	90,01%	850.613,40	0,91%	0,89%
NN GROUP NV 1.625 17-27 01/06A	1.000.000	EUR	92,01%	920.055,00	0,98%	0,96%
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	900.000	EUR	96,69%	870.174,00	0,93%	0,91%
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	730.000	EUR	82,81%	604.505,70	0,65%	0,63%
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1.000.000	EUR	90,91%	909.125,00	0,97%	0,95%
REPSOL EUROPE FINANC 0.375 21-29 06/07A	1.100.000	EUR	82,70%	909.689,00	0,97%	0,95%
ROYAL MAIL PLC 1.2500 19-26 08/10A	1.300.000	EUR	90,95%	1.182.291,50	1,26%	1,24%
SANOFI 1.375 18-30 21/03A	900.000	EUR	88,28%	794.488,50	0,85%	0,83%
SAP EMTN 1.625 18-31 10/03A	800.000	EUR	88,92%	711.324,00	0,76%	0,75%
SNAM SPA 0.875 16-26 25/10A	1.525.000	EUR	90,82%	1.384.982,12	1,48%	1,45%
TELEFON AB LM ERICSSO 1.125 22-27 08/02A	1.100.000	EUR	88,25%	970.755,50	1,04%	1,02%
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	1.000.000	EUR	91,42%	914.200,00	0,98%	0,96%
THAMES WATER UTILITIE 0.875 22-28 31/01A	1.100.000	EUR	79,93%	879.213,50	0,94%	0,92%
THERMO FISHER S 0.8000 21-30 18/10A	600.000	EUR	82,12%	492.744,00	0,53%	0,52%
TOTALENERGIES CAPITA 1.491 20-27 08/04A	400.000	EUR	92,42%	369.682,00	0,39%	0,39%
UNILEVER FINANCE NET 1.75 20-30 25/03A	1.400.000	EUR	90,05%	1.260.714,00	1,35%	1,32%

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEO SA 5.375 22-27 28/05A	1.100.000	EUR	100,20%	1.102.216,50	1,18%	1,15%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.927 16-29 04/01A	1.500.000	EUR	85,61%	1.284.187,50	1,37%	1,35%
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	620.000	EUR	91,41%	566.720,30	0,60%	0,59%
<b>EUR</b>				<b>45.728.367,90</b>	<b>48,87%</b>	<b>47,87%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</b>				<b>45.728.367,90</b>	<b>48,87%</b>	<b>47,87%</b>
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	500.000	EUR	97,99%	489.965,00	0,52%	0,51%
ADECCO INTL FIN SERV 1 16-24 02/12A	520.000	EUR	95,75%	497.876,60	0,53%	0,52%
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	700.000	EUR	94,21%	659.501,50	0,71%	0,69%
BANCO NTANDER FL.R 23-33 23/08A	1.000.000	EUR	99,40%	993.990,00	1,06%	1,04%
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	1.400.000	EUR	99,76%	1.396.668,00	1,49%	1,46%
BANQUE FED CRED 0.6250 22-27 19/11A	1.400.000	EUR	85,12%	1.191.680,00	1,27%	1,25%
BBVA FL.R 22-25 26/11Q	1.100.000	EUR	101,13%	1.112.386,00	1,19%	1,16%
BFCM BANQUE FEDERATI 5.125 23-33 13/01A	600.000	EUR	98,42%	590.511,00	0,63%	0,62%
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	1.500.000	EUR	93,77%	1.406.595,00	1,50%	1,47%
BNP PARIBAS SA 0.625 20-32 03/12A	1.400.000	EUR	72,23%	1.011.150,00	1,08%	1,06%
BPCE 0.625 19-24 26/09A	1.000.000	EUR	95,66%	956.585,00	1,02%	1,00%
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	1.100.000	EUR	86,07%	946.748,00	1,01%	0,99%
CASTELLUM AB 0.7500 19-26 04/09A	1.020.000	EUR	82,40%	840.525,90	0,90%	0,88%
CITYCON TREASURY 2.375 18-27 15/01A	1.500.000	EUR	80,21%	1.203.217,50	1,29%	1,26%
CNP ASSURANCES 2.75 19-29 05/02A	1.200.000	EUR	90,55%	1.086.570,00	1,16%	1,14%
COMMERZBANK AG 1.00 19-26 25/02A	1.000.000	EUR	93,04%	930.440,00	1,00%	0,97%
COMMERZBANK AG 4.00 17-27 30/03A	600.000	EUR	97,12%	582.747,00	0,62%	0,61%
CREDIT AGRICOLE SA 2.625 15-27 17/03A	940.000	EUR	93,56%	879.421,70	0,94%	0,92%
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 20-27 07/05A	1.000.000	EUR	88,64%	886.410,00	0,95%	0,93%
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-30 19/11A	1.200.000	EUR	79,21%	950.460,00	1,02%	1,00%
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	900.000	EUR	90,69%	816.246,00	0,87%	0,85%
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	500.000	EUR	89,94%	449.697,50	0,48%	0,47%
INTESA SANPAOLO SPA FL.R 17-24 26/09Q	1.100.000	EUR	100,26%	1.102.887,50	1,18%	1,16%
KBC GROUPE SA 0.75 21-31 31/05A	500.000	EUR	78,55%	392.740,00	0,42%	0,41%
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 20-26 01/04A	1.900.000	EUR	97,88%	1.859.767,50	1,99%	1,95%
LSE GROUP 0.875 17-24 19/09A	670.000	EUR	96,29%	645.143,00	0,69%	0,68%
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	1.300.000	EUR	98,96%	1.286.434,50	1,38%	1,35%
NESTLE FINANCE INTL 1.5 20-30 01/04A	1.330.000	EUR	89,68%	1.192.690,80	1,28%	1,25%
NIBC BANK NV 0.25 21-26 09/09A	1.500.000	EUR	84,53%	1.267.972,50	1,36%	1,33%
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	1.500.000	EUR	82,86%	1.242.885,00	1,33%	1,30%
OP CORPORATE BANK PLC 0.375 21-28 08/12A	1.000.000	EUR	81,49%	814.895,00	0,87%	0,85%
RABOBANK REGS 2256A 4.125 10-25 14/07A	1.540.000	EUR	100,50%	1.547.623,00	1,65%	1,62%
RELX FINANCE BV 1.50 18-27 13/05A	970.000	EUR	91,93%	891.701,60	0,95%	0,93%
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	900.000	EUR	87,23%	785.056,50	0,84%	0,82%
SAMHALL NORD 1 20-27 12/08A	550.000	EUR	65,16%	358.399,25	0,38%	0,38%
SIEMENS FINANCIERING 0.5 20-32 20/02A	900.000	EUR	78,65%	707.818,50	0,76%	0,74%
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	1.600.000	EUR	87,64%	1.402.248,00	1,50%	1,47%
STANDARD CHARTERED FL.R 20-30 09/06A	1.000.000	EUR	92,90%	929.045,00	0,99%	0,97%
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	1.550.000	EUR	82,15%	1.273.309,50	1,36%	1,33%
UNICREDIT SPA 1.8 20-30 20/01A	1.100.000	EUR	82,87%	911.542,50	0,97%	0,95%
WENDEL SE 1 21-31 01/06A	1.200.000	EUR	77,19%	926.322,00	0,99%	0,97%
<b>EUR</b>				<b>39.417.873,35</b>	<b>42,13%</b>	<b>41,26%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>39.417.873,35</b>	<b>42,13%</b>	<b>41,26%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>85.146.241,25</b>	<b>91,00%</b>	<b>89,13%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>						
ORSTED 3.25 22-31 13/09A	1.400.000	EUR	96,54%	1.351.623,00	1,45%	1,41%
VERIZON COMMUNICATION 1.25 19-30 08/04A	1.000.000	EUR	84,16%	841.565,00	0,90%	0,88%
<b>EUR</b>				<b>2.193.188,00</b>	<b>2,35%</b>	<b>2,29%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</b>				<b>2.193.188,00</b>	<b>2,35%</b>	<b>2,29%</b>
AIR LIQUIDE FINANCE 1.25 16-28 13/06A	500.000	EUR	90,51%	452.562,50	0,48%	0,47%
HOLCIM FINANCE 0.50 21-30 03/09A	1.150.000	EUR	77,70%	893.590,25	0,96%	0,94%
MICHELIN LUXEMBOURG 1.75 15-27 28/05A	1.235.000	EUR	93,45%	1.154.070,45	1,23%	1,21%
<b>EUR</b>				<b>2.500.223,20</b>	<b>2,67%</b>	<b>2,62%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>2.500.223,20</b>	<b>2,67%</b>	<b>2,62%</b>

Dénomination	Quantité au 30.06.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS</b>				4.693.411,20	5,02%	4,91%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				93.561.234,05	100,00%	97,94%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH <b>Avoirs bancaires à vue</b>		EUR		1.161.528,07 1.161.528,07		1,22% 1,22%
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				1.161.528,07		1,22%
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				223.383,88		0,23%
<b>AUTRES</b>				581.231,43		0,61%
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				95.527.377,43		100,00%

#### 16.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	11,31%
Autriche	0,65%
Belgique	0,86%
Danemark	2,38%
Espagne	6,61%
États-Unis	5,05%
Finlande	2,20%
France	22,35%
Irlande	1,07%
Italie	6,50%
Luxembourg	6,78%
Pays-Bas	17,84%
Portugal	1,18%
Royaume-Uni	11,54%
Suède	2,32%
Suisse	1,36%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	0,94%
Banques et institutions financières	31,25%
Bien de consommation divers	1,86%
Chimie	1,68%
Compagnies d'assurance	5,37%
Constructions, matériaux de construction	0,51%
Distribution, commerce de détail	0,80%
Electronique et semi-conducteurs	1,42%
Electrotechnique et électronique	1,46%
Energie et eau	8,17%
Holding et sociétés financières	20,08%
Industrie agro-alimentaire	2,27%
Industrie automobile	2,96%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,05%
Internet et services d'Internet	0,76%
Pétrole	2,05%

Par secteur	
Services divers	0,93%
Sociétés immobilières	1,78%
Télécommunication	7,17%
Textile et habillement	1,15%
Transports	3,34%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 16.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	12.277.096,55
Ventes	6.009.982,80
<b>Total 1</b>	<b>18.287.079,35</b>
Souscriptions	4.484.007,00
Remboursements	1.292.851,85
<b>Total 2</b>	<b>5.776.858,85</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	93.822.900,53
<b>Taux de rotation</b>	<b>13,33%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 16.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.05.21 - 31.12.21	821,50	2.673,79		60,00	821,50	2.613,79	3.435,28	82.243,73	268.212,80		5.964,00	340.819,98	99,22	99,21
2022	475,67	3.925,76	1,00	487,80	1.296,17	6.051,75	7.347,92	44.519,92	360.501,79	84,70	42.737,40	623.710,87	84,90	84,88
01.01.23 - 30.06.23	6,83	3.914,80	255,00	153,12	1.048,00	9.813,43	10.861,43	587,99	336.039,84	21.868,80	13.079,00	933.124,38	85,94	85,91

#### Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)			Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action	
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.	
08.04.21 - 31.12.21	2.322,00		2.322,00	23.199.353,79		22.955.654,70	9.886,16	
2022	1.317,00	27,00	3.612,00	11.632.116,00	231.889,77	30.769.042,61	8.518,56	
01.01.23 - 30.06.23	173,00		3.785,00	1.491.765,19		32.750.160,61	8.652,62	

#### Classe P

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)			Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action	
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.	
08.04.21 - 31.12.21	75.615,00	574,00	75.041,00	75.227.642,86	569.092,94	73.930.691,18	985,20	

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Dis.	Remboursées Dis.	Fin de période Dis.	Souscriptions Dis.	Remboursements Dis.	de la classe	d'une action Dis.
2022	3.660,00	8.089,00	70.612,00	3.379.313,81	7.167.723,47	59.652.565,52	844,79
01.01.23 - 30.06.23	3.107,00	1.472,00	72.247,00	2.655.613,98	1.257.904,05	61.844.092,44	856,01

**16.4.5 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

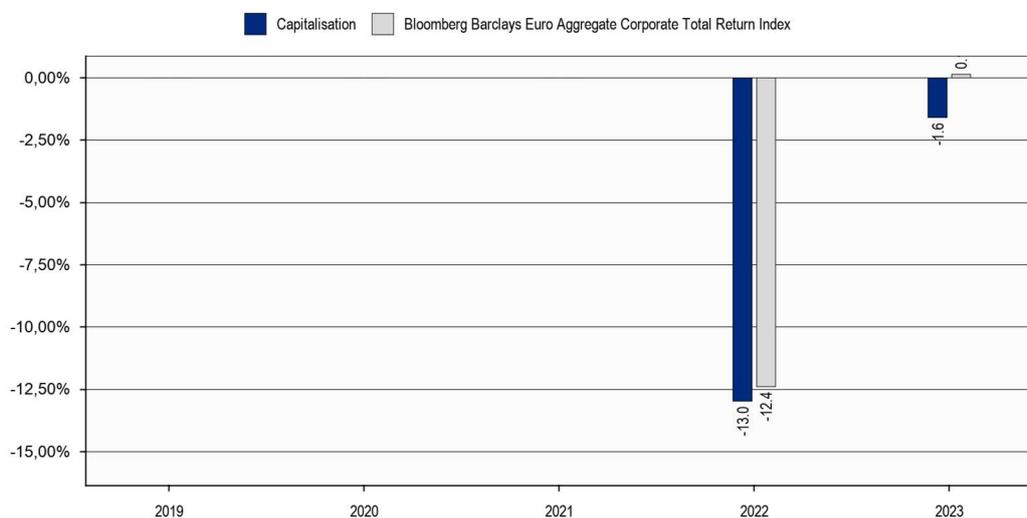
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe de base**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	
Part	Benchmark
-1,59% (en EUR)	0,14% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = ((VNI t+n) / (VNI t)) ^ (1/n) - 1$$

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

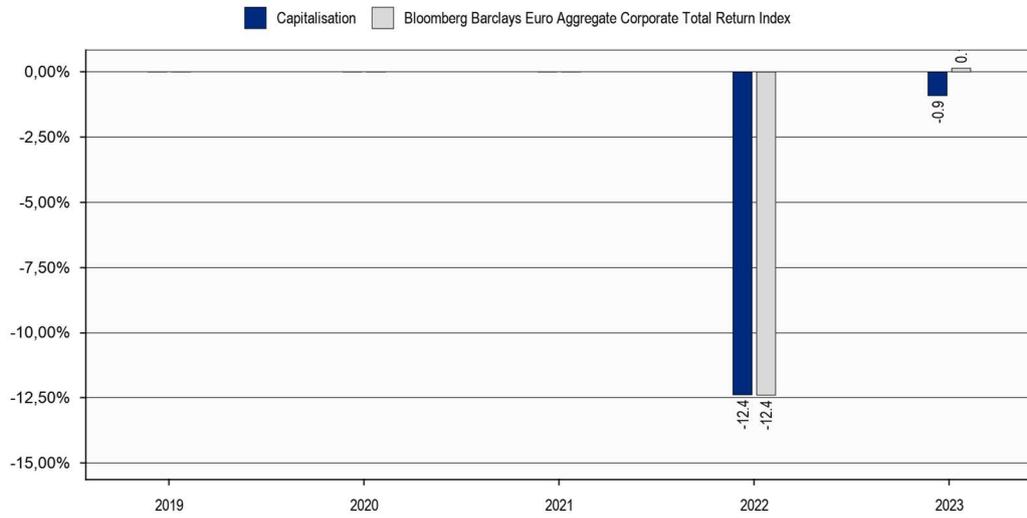
VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

**Classe N**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	
Part	Benchmark
-0,91% (en EUR)	0,14% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

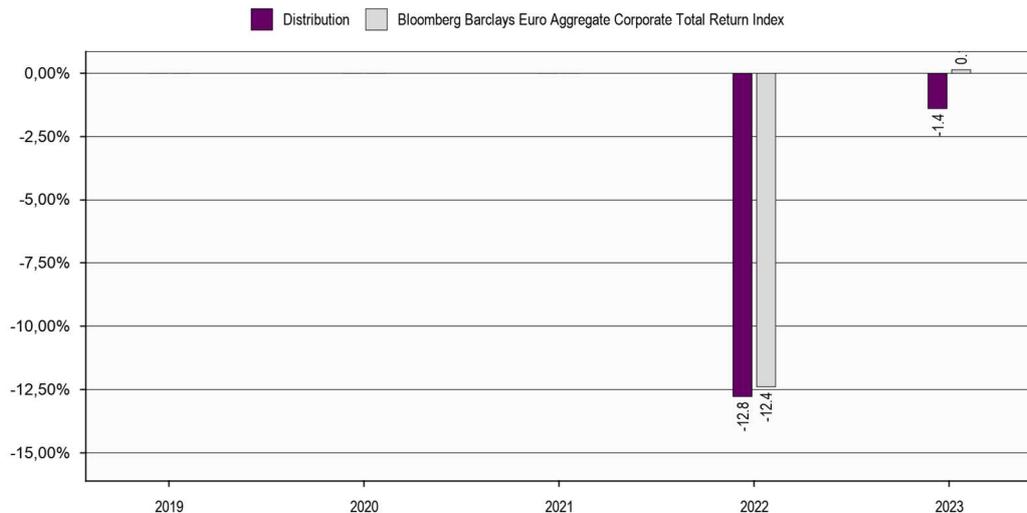
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**Classe P**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

1 an	
Part	Benchmark
-1,40% (en EUR)	0,14% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[ \alpha \times \left( \frac{VNI_{t+1}}{VNI_t} \right) \right] - 1$$

avec

P<sub>t</sub> la performance annuelle pour la première période

VNI<sub>t+1</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI<sub>t</sub> la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = \left[ 1 + \left( \frac{D_t}{VNI_{ex_t}} \right) \right] \left[ 1 + \left( \frac{D_{t+1}}{VNI_{ex_{t+1}}} \right) \right] \dots \left[ 1 + \left( \frac{D_n}{VNI_{ex_n}} \right) \right]$$

avec

D<sub>t</sub>, D<sub>t+1</sub>, ..., D<sub>n</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI<sub>ex\_t</sub>, ..., VNI<sub>ex\_n</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**16.4.6 . Frais****Frais récurrents**

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6325801437): 0,96%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,81%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,15%

- Classe de base – Part de distribution (BE6325805479) : 0,99%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,84%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,15%

- Classe "N" - Part de capitalisation (BE6325804464): 0,26%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,11%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,15%

- Classe "P" – Part de distribution (BE6325806485) : 0,75%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille	0,60%
--	---	-------

	sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,15%

### **16.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé de la compensation CSDR.

#### **NOTE 2 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

#### **NOTE 3 - Pourcentage maximal de frais de gestion**

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 0,60% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,00% pour la classe N et 0,40% pour la classe P. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 10,00%.